

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XVII

MONTRÉAL, VENDREDI 21 FÉVRIER, 1896

No 25

Ça et là.

Montreal Water & Power Co Le nouveau comité des finances prend les mesures nécessaires pour obtenir de la Montreal Water & Power Co. un à-compte de \$3,000 sur le montant qu'elle doit à la cité. Si, d'ici à 30 jours, cette compagnie n'a pas versé la somme réclamée, l'eau devra lui être fermée.

Serait-ce un sérieux commencement d'action de la part du comité des finances contre cette compagnie qui jusqu'à présent a toujours fait la sourde oreille aux demandes de paiement ?

Lait et Hygiène On a tant parlé de bacilles et de microbes depuis quelques années, qu'il est bien permis de chercher la petite bête un peu partout. Le lait, ce bon lait, en a-t-il assez subi des assauts ? On l'a accusé, non sans raison cependant, d'être un agent de contagion de la tuberculose, mais il faut pour cela que la vache qui la produit, soit elle-même tuberculeuse. Aujourd'hui, le bureau d'hygiène de notre bonne cité, porte une accusation nouvelle contre le lait. A croire son Président, le lait provenant de vaches nourries avec les résidus des brasseries (trouvailles), occasionneraient diverses maladies, notamment la dysenterie et la diarrhée infantile.

Les brasseurs se sont émus de cette accusation et ont consulté diverses autorités qui nient que les résidus des brasseries soient une nourriture qui favorise plus qu'une autre les maladies plus haut citées, à la suite d'une diète de lait.

Nous ne sommes pas médecin, mais nous savons que le lait imparfaitement bouilli, quelle qu'ait été la nourriture de la vache qui l'a produit, peut occasionner la diarrhée infantile. La meilleure hygiène est de ne donner aux enfants que du lait stérilisé, c'est le conseil qu'aurait dû donner le bureau d'hygiène.

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, EDITEURS-PROPRIÉTAIRES.
Chambre 401. Bâtisse "New York Life."
Téléphone No 2547. Boîte de Poste No 917
Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an	\$2.00
Canada et États-Unis, un an	1.50
France et Union Postale un an (15 francs)	3.00

L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du journal.
Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,

Montréal, Canada.

Encore la Montreal Water Co. Il a fallu la pénurie, la disette même, pour que le comité des finances songe à la Montreal Water & Power Co.

Cette compagnie, on ne l'ignore pas, est sourde quand il s'agit de payer l'eau qu'elle emprunte à la ville, mais elle ouvre les yeux sur les comptes d'eau qu'elle envoie à ceux qui en usent; cela fait ses affaires sans doute, mais pas les nôtres. La ville ne saurait se contenter d'une pareille compensation, surtout quand le comité des finances ne sait sur quel pied danser. Sa caisse mal garnie ne contient pas assez d'argent pour les dépenses des divers départements, aussi finit-elle par réclamer de l'argent à ceux qui lui en doivent. Sans faire remarquer qu'elle aurait dû commencer par là, nous donnerons un bon point tardif au comité des finances. On vient, en effet, de décider que la Montreal Water & Power Co devrait payer, en à-compte sur ce qu'elle doit, et ce, d'ici à trente jours, la somme de \$3,000, sinon on lui coupera l'eau.

Nous attendrons les trente jours.

Au Pôle Nord Un hardi explorateur norvégien, le Dr Nansen, est parti à la découverte du pôle Nord et ses amis prétendent que, plus heureux que ses devanciers de toute nationalité qui ont tenté l'entreprise, il est parvenu à vaincre toutes difficultés et qu'il revient avec les résultats de ses explorations.

Il est difficile, jusqu'à présent, de se rendre compte,—si toutefois le pôle Nord est découvert, ce que nous ne saurons que si le Dr Nansen vient lui-même en donner la nouvelle et les preuves—des avantages qui pourront résulter, pour l'humanité, de la découverte tant et depuis si longtemps convoitée.

Qui sait si, à l'aide des observations faites dans le royaume des glaces et des neiges éternelles, les savants ne trouveront pas la solution des problèmes que chaque jour vient nous poser la fée électricité dont nous nous servons mais que nous ne connaissons nullement.

Aujourd'hui, il n'est plus question de chercher une ligne plus courte pour la navigation. La trouverait-on, elle offrira toujours, par suite de la température, des dangers que n'offrent pas celles créées par la main de l'homme et dont le canal de Panama sera un jour le couronnement.

L'utilité de la découverte du pôle Nord est uniquement désormais dans les bienfaits qu'en pourront tirer la physique et la chimie, ces deux bonnes amies de l'humanité, et, à ce titre, nous pouvons souhaiter que les dépêches disent vrai.

Terreneuve et la Confédération Le télégraphe nous apprend que des négociations entre le gouvernement de la Grande-Bretagne et celui de la France ont actuellement lieu pour mettre fin aux tiraillements qui se reproduisaient souvent et à intervalles assez rapprochés entre les deux nations à propos de Terreneuve.

Comme on le sait, la France, en cédant Terreneuve à l'Angleterre, a conservé certains droits sur la côte Ouest de l'île, communément désignée sous le nom de *French Shore*. Il y a quatre ans environ, les Terreneuviens faillirent se révolter et menacèrent même d'abandonner le pavillon anglais, au sujet de ces droits qu'ils ne veulent pas reconnaître aux Français. En réalité, les pêcheurs Français préparent le produit de leur pêche sur le *French*

Shore à l'exclusion des habitants de l'île.

On prétend qu'en vertu d'un arrangement à intervenir entre les deux puissances plus haut nommées, la France abandonnerait ses droits à Terre-Neuve, en échange de l'abandon, de la part de l'Angleterre, des intérêts qu'elle peut posséder en Tunisie.

Si ces négociations aboutissent, on prévoit déjà que l'entrée de Terre-Neuve dans la confédération canadienne sera un fait bientôt accompli.

Système métrique Nous nous louons fort, comme d'ailleurs le font les Etats-Unis, de notre système décimal de monnaie. C'est déjà un grand pas vers le système métrique, mais le plus difficile n'est pas fait. Un jour, il en faudra venir là cependant et modifier nos poids et nos mesures pour la plus grande simplification de nos calculs et l'extension de nos exportations au dehors.

Parmi les grandes nations, trois seulement ont résisté jusqu'à présent à adopter ce système simple, rationnel et commode, ce sont : l'Angleterre, les Etats-Unis et la Russie. Ces trois puissances se sont laissées devancer par des nations telles que le Japon, la Turquie et la Perse.

L'Angleterre, comme nous l'avons déjà dit, il y a quelque temps, ne tardera pas à mettre de côté les aires, la verge, les pieds, les pouces, la livre et les onces pour ne parler que des poids et des mesures; en échange, la France adoptera pour sa cartographie le méridien de Greenwich.

Aux Etats-Unis, il se fait un fort mouvement en faveur du système métrique et nous voyons, à la tête des promoteurs de l'idée, les organes les plus influents du commerce et de la littérature.

En Russie, il suffit d'un ukase impérial pour que d'un moment à l'autre, et dans toute l'étendue de l'empire le système métrique soit déclaré légal à l'exclusion de tout autre.

LA PALISSADRE

On ne connaît pas bien la nature de l'arbre qui produit ce bois précieux, parce qu'il n'arrive guère en Europe que débité. Cependant, d'après les dernières découvertes, les savants sont d'accord pour l'attribuer au *Jacaranda mimosafolia*, de la famille des Bignoniacées. Cet arbre croît dans les forêts de la Guyane et dans celle de l'Amérique

du sud. Il est connu dans le commerce sous le nom de *Bois violet* et on le nomme aussi mais à tort *bois de Ste-Lucie*.

Le Palissandre n'est très recherché que depuis peu d'années, mais on l'emploie dans de fortes proportions et il justifie absolument, par ses qualités, la faveur dont il jouit. Sa teinte est d'un beau brun foncé avec des nuances violettes et un peu fauves, traversées irrégulièrement par des bandes noires plus ou moins larges.

Malgré cette couleur sombre, la transparence du bois est assez grande pour laisser parfaitement apprécier la délicatesse et le tissu des fibres. Il prend avec facilité le plus beau poli et répand une odeur suave. Aucun bois n'est plus propre aux incrustations, ses grandes dimensions l'y disposent en le rendant capable de fournir des fonds de la plus grande beauté, et sa texture s'y prête en lui permettant de se tailler et de se laisser inciser avec toute la netteté désirable. On y découpe des arabesques, des feuillages, des rinceaux, puis on y incruste des filets de marronnier qui, par leur blancheur, tranchant sur le fond sombre du bois, rappellent la splendide incrustation d'ivoire sur chêne usitée dans les salons aristocratiques de nos pères. On incruste aussi le palissandre avec des ornements de cuivre ciselé. Pour les parties très délicates, on incruste en quelque sorte, par un ingénieux artifice, le palissandre dans le cuivre, c'est-à-dire qu'on creuse le métal et puis qu'on le remplit avec un mastic composé de poussière de palissandre et de colle forte qui produit l'illusion et représente parfaitement l'effet d'un bois qu'on aurait découpé en dentelle.

Le prix du palissandre est d'environ 100 francs les 100 kilog. à Paris, mais ce prix varie beaucoup suivant la qualité, car il y a du choix selon la teinte et la netteté des nervures, mais il y en a bien moins que pour le bois d'acajou.

(L'Echo Forestier)

ECONOMIES MUNICIPALES

Nos échevins se trouvent en présence d'un déficit de \$220,000 en chiffres ronds; il faut naturellement songer à le faire disparaître par des économies et non par un emprunt qui ne ferait qu'aggraver la situation, sinon pour le présent, du moins pour l'avenir.

Le comité des finances est à l'œuvre et nous ne le féliciterons pas au-

jourd'hui des moyens suggérés pour joindre les deux bouts; ils ne sont ni justes, ni heureux, et nous étions en droit d'attendre de son président, généralement mieux inspiré, un autre projet que celui de réaliser des économies sur le dos d'employés qui ont besoin de tout leur salaire pour vivre et faire vivre leur famille. Tous ne sont pas grassement rétribués et vouloir faire subir à tous, sans exception, une même diminution proportionnelle, n'est pas équitable.

Il y a mieux à faire et le comité des finances le sait mieux que personne, puisque seul, il prépare le budget des dépenses. Il a donc en mains tous les documents qui lui permettent d'asseoir un jugement solide sur les dépenses nécessaires, simplement utiles et inutiles.

La proposition du maire de destituer en bloc tous les employés de la ville pour ensuite faire de nouvelles nominations en réduisant le personnel et en diminuant les salaires, est une mesure radicale qui n'a pas demandé beaucoup de travail ni de frais d'imagination, mais qui emprunte un caractère de gravité exceptionnelle à l'excès même de son radicalisme.

En outre, il n'est nullement humain de jeter sur le pavé, en plein cœur d'un hiver rigoureux, des gens qui ne sauraient être tenus responsables des extravagances commises dans le sein même du Conseil de l'Hôtel de Ville et qui, par le temps de crise que nous traversons, chercheraient en vain un emploi.

S'il y a des sinécures, il faudra les supprimer; mais, avant de congédier une partie du personnel, il y a d'autres économies à réaliser, le Comité ne l'ignore pas.

Ce n'est pas le tout que de rechercher les honneurs; il faut aussi, à l'occasion, payer de sa personne et mériter la confiance que des promesses de *hustings* ne justifient pas toujours.

N'importe qui aurait pu proposer les moyens mis en avant au comité des finances et le public, tout en n'exigeant pas des traits de génie de nos échevins,—le génie ne court pas les chemins—exige d'eux qu'ils administrent les finances de la ville avec économie, intelligence et discernement, sans injustice comme sans faveur pour personne.

L'heure est critique; la situation, si difficile soit-elle, n'est pas encore irrémédiable; la parole est à ceux qui veulent faire quelque chose et qui ont quelque chose dans la tête; quant aux autres, le moins qu'on puisse leur demander est le silence.

M. JOSEPH CONTANT

PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DE
COMMERCE DU DISTRICT DE
MONTRÉAL.

Le nouveau président de la Chambre de Commerce du district de Montréal, M. Joseph Contant, a été élu par acclamation en remplacement de M. H. Laporte dont le terme d'office était expiré.

M. Joseph Contant est né à Montréal en 1848 et fit son cours d'études classiques au collège des Jésuites de la même ville.

A dix-huit ans, après avoir été

cette institution l'ont appelé à diriger leurs travaux. La Chambre de Commerce n'a pas toujours eu la prospérité qu'on lui connaît maintenant, ses débuts ont été difficiles, mais dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, le nouvel élu lui a toujours été fidèle.

Fidèle à son patron, fidèle à la Chambre de Commerce, M. Contant l'a été également aux diverses associations de bienveillance et d'assistance dont il a fait partie. Président tour à tour des sociétés St Joseph et St Pierre, il a déployé toute son zèle et toute son énergie

ans, a présidé ses réunions. M. Contant avait pris à cœur d'élever le niveau scientifique des élèves en pharmacie. Pendant douze ans, il y a travaillé avec un esprit de suite qui ne s'est pas démenti un seul instant et si, aujourd'hui, les pharmaciens jouissent de la considération dont ils sont l'objet, ils le doivent en partie à M. Contant.

Le nouveau président est un homme énergique qui sait où il va, où il tend, il est tenace et ferme. La Chambre de Commerce, en le plaçant à sa tête, savait de quel dévouement il est capable et, en honorant M. Contant, elle a compris que son président lui ferait honneur en tous lieux et en toutes circonstances.



M. JOSEPH CONTANT

un élève studieux au collège, il entra, en qualité d'élève pharmacien, chez M. P. E. Picault et suivit les cours du Collège de Pharmacie tout en continuant ses études de chimie à l'Université McGill. En 1871, il obtint sa licence de pharmacien et resta chez son patron dont il devint le collaborateur assidu jusqu'en 1885, époque à laquelle il succéda à M. Picault,

M. Contant fait partie de la Chambre de Commerce du district de Montréal, depuis l'époque de sa fondation et il était l'un des vice-présidents quand les membres de

pour les maintenir et les faire prospérer.

Si l'Union St Joseph, un peu éprouvée dans ces derniers temps, voit en ce moment sa situation s'améliorer, elle le doit, sans conteste, aux efforts persistants de M. Contant qui a promis à ses membres de ne pas les abandonner avant l'heure du succès. Cette heure aura bientôt sonné, mais M. Contant aura de la peine à refuser à ses amis de St Joseph un nouveau mandat que leur reconnaissance lui imposera.

L'association pharmaceutique doit beaucoup à celui qui, pendant sept

MODES ET NOUVEAUTÉS

LA LAINE EN 1895

MM. Fred Huth & Cie de Londres viennent de lancer leur revue annuelle pour les laines. Nous tenons à reproduire les principaux passages de ce document auquel on attache, à bon droit, une réelle importance dans le monde des affaires.

Voici donc les appréciations de MM. Fred Huth & Cie pour 1895 :

" *Revue générale.*—Le facteur dominant de l'année a été la reprise et le rapide développement des exportations de laines et de lainages aux Etats-Unis sous l'effet stimulant de la libre admission de la matière première et de droits réduits sur le produit fabriqué. Deux faits ressortaient clairement au début de 1895 : d'une part l'industrie européenne partout surchargée de stocks et prévoyant une forte augmentation de production aux Colonies et à la Plata ; et, de l'autre, l'Amérique, notoirement dépourvue d'approvisionnements en articles lainiers, disposant d'une quantité seulement modérée de laine brute et s'attendant à un déficit important dans sa toute indigène. Telle était la situation, et l'on se demandait alors si les besoins de l'Amérique feraient ou non contre poids à la pléthore de laine en Europe.

" Les événements ont résolu cette question de manière à dépasser les plus confiantes prévisions. Les Etats-Unis, dont la tonte diminua d'environ 80,000 bales, ont pris 243,000 bales de laines coloniales et de la Plata, contre 65,000 bales en 1894, et au moins pour 11 millions de livres sterling de produits fabriqués, contre 3 millions et demi. Il est impossible de dire au juste ce que cela représente en matière première, mais d'une façon générale on

peut considérer le surcroît des importations de l'Amérique en laines et lainages de tous genres comme équivalant pleinement à 500,000 balles de laine coloniale. Quelle que soit, cependant, l'exacte proportion, cette énorme demande a si bien compensé, et au-delà, le surplus de la production et les stocks accumulés en Europe, que non seulement ces derniers ont entièrement disparu, mais que l'absorption des arrivages considérables de l'année a eu pour corollaire une avance substantielle dans les cours.

“ L'amélioration impatientement attendue de la réforme du tarif américain s'est donc enfin pleinement réalisée, mais avec une lenteur remarquable. Sans parler de la période finale de 1894, alors que l'entrée des laines en franchise n'eût pas la moindre influence sur les prix, il fallut des mois en 1895, avant de voir s'effectuer une reprise réelle et durable. Et ce malgré le caractère évidemment sérieux dès le début des besoins de l'Amérique en laines et produits fabriqués. La statistique des exportations aux Etats-Unis avait, dit le *Journal de la Bonnetterie Française*, — à qui nous empruntons sa traduction, — beau témoignage chaque mois d'un vaste chiffre d'affaires qui allait se consolidant toujours, à part quelques velléités de hausse au printemps, les cours jusqu'en juillet bougèrent à peine.

“ Ceci provenait probablement, tout d'abord, des stocks considérables de laine et de peigné entre les mains des manufacturiers d'Europe, stocks dépassant même les estimations courantes, et ensuite de la tenace incrédulité dans toute reprise durable que les trois ou quatre dernières mauvaises années avaient semée dans les esprits. Toujours pessimiste, l'importateur revendit en Europe, avec minimum de profit les achats avantageux faits par lui aux Colonies, ce qui, joint aux anciennes existances qu'il fallait écouler, maintient effectivement les cours sur un bas niveau. Ce ne fut qu'en juillet, après six mois des plus brillantes affaires, que le marché pût être enfin dégagé de ce fardeau et se relever sérieusement. A la quatrième et cinquième série, les prix montèrent d'environ 25 0/0 en moyenne, avance marquée, qui n'a pourtant rien d'exagéré, si l'on considère l'extrême dépression qui l'a précédée.

Le point culminant atteint en septembre ne fut pas tout à fait maintenu dans le dernier trimestre.

principalement par suite de la méfiance qu'engendra la baisse rapide et continue des cours du peigné à terme. On se demande encore, aujourd'hui comme alors, si dans ce mouvement rétrograde il fallait voir autre chose que le fait de manœuvres spéculatives, s'il existait enfin enfin quelque raison plausible pour le justifier, car l'état général des affaires, l'activité de l'industrie et l'exportation de produits aux Etats-Unis n'ont pas un seul instant cessé d'être excellents.

Un trait caractéristique de l'année est la forte hausse survenue dans les prix des laines lustrées, grâce à un changement de mode. Outre l'avantage qu'en ont retiré les producteurs, cette avance a grandement profité aux fabricants du Yorkshire et contribua à accentuer notablement la concurrence anglaise aux enchères.

Et cependant, quoique l'année passée ait vu surgir des améliorations bien tranchées, elle accuse deux bas niveaux sans précédents jusqu'ici. Jamais, en effet, la laine mérinos n'avait été aussi bon marché qu'aux ventes de janvier et la valeur moyenne, pour l'année, d'une balle de laine coloniale n'était jamais, non plus, tombée aussi bas que liv. st. 11 — le chiffre pour 1895. De fait, la hausse survint trop avant dans l'année, alors que le gros des arrivages avait déjà passé à la consommation, et l'éleveur aux colonies n'a donc guère pu bénéficier du relèvement des cours. Le plus favorisé a été l'industriel, surchargé, l'année durant, de commandes auxquelles il avait peine à suffire, et ce dans tous les pays, en France, en Allemagne, et surtout à Bradford qui, après une longue période de dépression, a enfin à son actif une année des plus prospères.

Les stocks si encombrants qu'avait légué 1894 ont été déblayés et la consommation peut de nouveau faire hardiment face à la production. On s'étonnera peut être qu'une seule année ait pu produire ce changement radical. Cependant il est dû sans aucun doute à la réforme du tarif américain et, par suite, à la reprise, dans leurs proportions normales, des opérations de l'Amérique jusqu'alors entravées. Sous son influence l'industrie prend partout un nouvel essor ; en Angleterre, sur le Continent, aux Etats-Unis des usines s'érigent ou s'agrandissent, et quand bien même les arrivages en 1896 devraient accuser un surcroît, au lieu d'un déficit actuellement prédit, ils seraient, croyons-nous, pleinement absorbés. Il est à sou-

haiter que des remaniements de tarif dans un sens adverse ne viennent pas troubler une tentative aussi pleine de promesses.

L'avenir de l'article. — A part les complications politiques et l'incertitude qui règne quant à un remaniement éventuel du tarif américain, l'année paraît s'ouvrir sous d'excellents auspices. La position de l'article s'est sensiblement améliorée et, sous le rapport de l'offre et de la demande, présente un contraste frappant et des plus favorables avec ce qu'elle était il y a un an. Il n'existe en Europe aucune assimilation de stocks en laines brutes, peignées ou lainages, et la consommation est considérable et s'étendra probablement avec le nouvel outillage que l'industriel ajoute à ses anciennes machines. Les Etats-Unis, il est vrai, ne sont plus, comme il y a un an, dépourvus de produits lainiers, et il se peut que, cette année, leurs importations de laines et de lainage n'atteignent pas les dimensions exceptionnelles de la précédente ; mais nous ne pensons pas qu'il survienne de diminution bien marquée, et pour en contrebalancer les effets, le négoce et l'industrie, loin d'avoir, comme en 1895, à tenir tête à des arrivages grossissants, auront affaire, cette fois-ci, à une production sensiblement amoindrie.

Par suite de la grande sécheresse, la mortalité parmi les troupeaux, dans la majeure partie de la Nouvelle-Galles du Sud et dans les districts considérables de Queensland a été très sérieuse et l'agnelage fort médiocre ; et en Nouvelle-Zélande de nombreux moutons ont péri aussi dans des tourmentes de neige. Une estimation exacte de la tonte serait naturellement prématurée, mais en Australie tous ceux à même de juger s'attendent à un déficit de 150 à 170,000 balles. Et quant bien même ces données seraient un peu exagérées, en tenant compte des stocks beaucoup plus légers reportés de l'année dernière la diminution se reflètera probablement en entier dans la quantité effectivement livrée à la consommation. A la Plata, on ne prévoit qu'un surplus modéré, et ce principalement en laine croisée. Les arrivages permettent donc de s'en tenir à un chiffre très maniable, et la consommation s'accroît et que, malgré leur hausse récente, les prix sont toujours bas, à moins de circonstances adverses la situation nous semble offrir les éléments d'une nouvelle avance dans le cours de l'année.

QUESTIONS DE DROIT

“ Un défendeur ne peut se prévaloir de sa propre turpitude pour se dispenser de rendre compte à son mandant des profits illicites qu'il a pu faire dans l'exécution de son mandat. ”

Nous lisons dans *La Presse* :

Le juge Mathieu a rendu jugement, ce matin, dans la cause de Sir John Thompson, alors en sa qualité de ministre de la justice du Canada, contre André Sénécal.

Le demandeur réclamait la somme de \$14,317 par une poursuite en justice, le 16 octobre 1891, du défendeur, qui était à cette époque employé au département du secrétaire d'Etat, à Ottawa, à raison de \$1,950 par année.

M. Sénécal gérait le département, achetait les presses à imprimer, etc.

Le défendeur passa plusieurs gros contrats avec diverses compagnies et fut accusé par le ministre de la justice, d'avoir indûment retiré le montant réclamé de ces compagnies.

Le procès fut débattu en premier lieu devant le juge Jetté, qui maintint une défense en droit de M. Sénécal, prétendant que ce dernier n'avait pas reçu les sommes réclamées sous l'autorité de son mandat et l'action fut renvoyée.

Mais le tribunal de la cour d'appel, devant lequel fut portée l'affaire, en décida autrement et renvoya la dite défense en droit en posant comme principe qu'un défendeur ne peut se prévaloir de sa propre turpitude pour se dispenser de rendre compte à son mandant des profits illicites qu'il a pu faire dans l'exécution de son mandat.

Il n'était pas nécessaire pour le gouvernement de répudier les contrats sur lesquels des pots-de-vin paraissent avoir été payés, pour le maintien de l'action.

Comme conséquence, la poursuite vint de nouveau devant le tribunal de la cour supérieure, présidée par le juge Mathieu, pour être plaidée sur le mérite de la demande.

Il a été alors prouvé que le défendeur avait reçu illégalement : \$1,400 de la Toronto Type Foundry Co, par l'entremise de J. T. Johnson; \$150 de la National Electrotype Co, par l'entremise de A. W. Croil; \$4,700 de la Miller, Richard Type Foundry of Edenboro, par l'entremise de R. L. Patterson; \$200 de la Bunting Read Co, par l'entremise de J. C. Morgan; \$540 de F. B. Polson; \$1,800 de O. B. Blackall; \$1,700 de la Dominion Type Foundry Co, par l'entremise de MM. Starke & Crosby; \$50 d'Odilon Beauchemin, et \$2,000 de la Barber & Ellis Co, ce qui fait un total de \$12 540.

Jugement est rendu en faveur du demandeur pour ce dernier montant.

“ Les marchandises vendues sous le couvert ou l'étiquette d'une marque de commerce sont toutes supposées provenir de la manufacture à laquelle appartient la marque de commerce. ”

Onésime Champagne plaide coupable à l'accusation de s'être servi faussement d'une marque de commerce sans l'assentiment des propriétaires de la marque, MM. Wm. Dow & Co.

Le juge Dugas a condamné le défendeur à une amende de \$20 avec frais en sus.

En prononçant le jugement, le juge fait remarquer que les délits de la nature de celui reproché au défendeur semblaient augmenter et qu'il avait eu l'intention, dans ce cas particulier, d'infliger une pénalité plus sévère, mais grâce à certaines circonstances atténuantes en faveur du défendeur il avait cru devoir fixer l'amende au chiffre ci-dessus. Il ajouta que la loi à laquelle le défendeur a contrevenu a été établie dans un but de protection publique en général et des propriétaires de bonnes marques de commerce en particulier. Les marchandises vendus sous le couvert ou l'étiquette d'une marque de commerce, sont toutes supposées provenir de la manufacture à laquelle appartient la marque de commerce. Toute personne qui applique cette marque à des marchandises d'une autre nature ou manufacture est coupable de fraude réelle et doit être puni. Le juge conclut en disant qu'il est décidé à être à l'avenir aussi sévère que la loi peut le lui permettre pour des offenses de cette nature. Le maximum de la peine, en pareil cas, est de quatre mois de prison avec travail forcé ou une amende ne dépassant pas \$100.

POUR LES ÉPICIERS

Le *Commercial Bulletin* de N. Y., dit que le thé au point de vue des finances du pays est l'article qui supporterait le mieux un impôt. Tout le thé consommé aux États-Unis est une marchandise d'importation et toute la taxe payée par le consommateur rentrerait dans les coffres du gouvernement rendant ainsi un véritable service public.

Il estime qu'une taxe de 10c par lb. rapporterait \$10,000,000 au gouvernement et débarrasserait le marché des thés de qualité inférieure.

En outre, il suppose que les thés viendraient directement des pays de production si un droit supplémentaire de 10c par lb. pesait sur ceux importés par voie d'Angleterre ou du Canada.

Généralement, en matière de droits de douane, nous imitons assez nos voisins et nous ne serions nullement surpris si, d'ici quelque temps, les thés importés au Canada, étaient frappés d'un léger droit, d'autant que nos plus grands importateurs en cette ligne ne sont pas opposés à une taxe sur cet article.

L'autre jour, j'entrai dans le magasin d'un épicier à Kensington. Il était de mauvaise humeur et je lui demandai :

—Qu'avez-vous donc ?

—Ce que j'ai, dit-il, je suis allé au théâtre hier soir et j'en suis revenu dégoûté ?

—Que jouait-on ? Trilby ou La case de l'oncle Tom ?

Oh ! ce n'est pas tant la pièce, mais bien les gens que j'ai vus. J'avais un siège d'où je pouvais voir tout le monde et avant le lever du rideau j'eus le temps d'examiner la salle. J'ai compté vingt-cinq personnes figurant dans mes livres et dont je ne puis tirer un cent depuis des années. Le meilleur d'entre eux est en retard de onze mois. Croyez-vous que j'ai vu de mes yeux vingt-trois de ces gens-là, bien assis dans leur fauteuil et riant de bon cœur, tandis que je soupire après mon argent.

J'en suis devenu tellement colère que j'ai quitté la place avant la fin de la représentation.

—Ne pouvez-vous donc rien obtenir d'eux ? demandai-je.

—Obtenir d'eux quelque chose, rétorqua l'épicier indigné. Aucun d'eux ne possède une malheureuse cent, comment pourrais-je leur arracher de l'argent ? La plupart gagnent de bons salaires dans les manufactures, mais on ne peut pas saisir leurs salaires. Je vous dis qu'il devrait y avoir une loi accordant quelque protection à l'épicier ! Cette loi devrait être faite de telle sorte que celui qui a un emploi rétribué serait tenu de payer ceux envers qui il est endetté ; quand il s'agit d'affaires honnêtes.

J'en convins avec lui.

Mais franchement, quelle drôle de scène tout de même en cette occasion. D'un côté, vingt-trois drôles assis là, béatement, éclatant de rire, se pâmant aux jeux de mots de la pièce et, de l'autre côté, le pauvre épicier, dont ils gaspillent l'argent, qui grince des dents de rage et quitte le théâtre avant que la pièce soit jouée.

(*Grocery World.*)

COLONISATION

Nous avons, sans sortir de notre province, à offrir aux hommes de bonne volonté, d'immenses étendues de terres riches et fertiles encore incultes faute de bras.

De louables efforts sont faits de tous côtés, pour peupler ces régions. Les sociétés qui s'en occupent méritent tous les encouragements, et

la presse, en général, ne leur marchandent pas les siens.

Nous nous associons de grand cœur à ce mouvement, et nous serions heureux, si au moyen de quelques suggestions, nous pouvions apporter notre modestie prévue à l'édifice de la colonisation de notre province.

Les efforts pour peupler et cultiver les régions dont nous parlions, ont plutôt été dériés dans les campagnes de la province elle-même.

Dépeupler la campagne d'un côté pour la repeupler de l'autre, n'est pas un gain au point de vue strict de la population agricole.

Il est vrai que les promoteurs de la colonisation des régions riches, mais encore incultes, empêchent dans une certaine mesure, l'émigration, aux Etats-Unis. Un nombre plus ou moins considérable de cultivateurs ne trouvent plus dans le sol qu'ils arrosent de leurs sueurs l'ancienne fertilité. Ils sont disposés à partir, pourvu qu'ils trouvent à gagner honorablement leur existence, et le chemin qu'ils prennent est habituellement celui des villes où ils comptent trouver de l'emploi. Les empêcher d'aller à la ville où ils se voient forcés bien souvent de rester oisifs est donc une œuvre méritoire qu'accomplissent avec un certain succès les sociétés de colonisation.

Les arracher à la ville serait une œuvre plus méritoire encore, et c'est à la ville surtout que ces sociétés devraient concentrer tous leurs efforts.

Le moment, d'ailleurs, est propice. Beaucoup d'ouvriers dont la plupart sont d'anciens habitants de la campagne et ne demanderaient peut-être pas mieux de retourner aux travaux des champs, n'était un certain respect humain qui les empêche de rentrer au village qu'ils ont abandonné, dans l'espoir de mieux faire ailleurs.

Parmi nos désœuvrés de Montréal la plupart sont des hommes qui ne craignent pas le travail. S'ils sont oisifs, c'est que les temps sont durs. Ils ne demanderaient pas mieux, ces pauvres travailleurs, que de trouver de l'emploi pour leurs bras. Que ne vient-on les trouver à leur tour et les enrôler pour les magnifiques régions qui semblent les attendre.

Au moyen de conférences, de projections appropriées, pourquoi les sociétés de colonisation n'obtiendraient-elles pas les mêmes succès à la ville qu'à la campagne ?

En employant les mêmes moyens

elles doivent obtenir les mêmes résultats.

Nous savons que nos sociétés de colonisation ne sont pas riches, nous ne leur demandons pas encore d'attendre une grande partie de leur action dans ce sens, aux Etats-Unis, mais cela viendra au fur et à mesure que la prospérité croîtra. Pour l'instant, elles peuvent avec avantage s'occuper de Montréal où elles peuvent faire abondante moisson de travailleurs courageux mais inoccupés.

LA PHOTOGRAPHIE DES CORPS OPAQUES

Tous les journaux, scientifiques ou politiques, ont parlé de la présentation faite à l'Académie des Sciences, par M. Poincaré, de photographies obtenues à travers des corps opaques. Cette découverte semble appelée à jouer un grand rôle dans l'étude des êtres vivants. A peine sortie du laboratoire, elle est déjà transportée dans le domaine de la médecine, et y rend des services. Des perfectionnements vont surgir; une expérimentation méthodique permettra de poser les règles exactes de son emploi et le chercheur, se trouvera ainsi enrichi d'un nouveau et précieux procédé d'exploration.

C'est au professeur *Röntgen*, de Wurtzbourg, que revient tout l'honneur de cette brillante innovation. Tout le monde sait qu'il existe des phénomènes physiques non perceptibles par l'intermédiaire des sens. Par exemple, nous n'entendons pas un son produit par un corps vibrant moins de seize fois à la seconde; ce son n'en existe pas moins, mais notre oreille n'est pas suffisamment parfaite pour s'en rendre compte.—On sait aussi qu'en dehors des rayons lumineux perceptibles par l'œil, il y a des radiations d'un autre ordre (rayons ultra-violets) capables, par exemple, d'impressionner des plaques photographiques. L'acuité de nos sens, a malheureusement, des limites beaucoup plus étroites que les phénomènes physiques dont nous sommes entourés, lesquels varient à l'infini.

Ainsi donc certains rayons non perceptibles directement, sont capables malgré tout d'impressionner une plaque sensible. Mais ces rayons n'étant plus à proprement parler lumineux échappent aux lois jusqu'à présent connues de la lumière. Tel corps qui ne se laisse pas traverser par cette dernière, sera au contraire transparent pour ces rayons

d'une nouvelle espèce. Ne sait-on pas d'ailleurs que le son traverse les corps les plus denses, bien qu'il ne soit, comme la lumière, qu'un phénomène vibratoire ?

Les rayons de *Röntgen* ont cette curieuse propriété de traverser les corps, opaques à la lumière, et d'agir comme elle sur la plaque photographique. C'est en s'inspirant d'expériences mémorables faites par *Rookes*, il y a déjà plusieurs années, que le savant professeur de Wurtzbourg a trouvé ce qu'il appelle les "radiations X" qui ne sont autre chose que les rayons précédents.

Pour les obtenir, on prend un tube de verre dans lequel on fait le vide aussi parfaitement que possible; ce tube est recouvert d'un étui en carton noir. On y fait passer le courant d'une puissante bobine électrique en éloignant suffisamment les électrodes pour qu'il ne se produise pas d'étincelles. Tel est dans toute sa simplicité, l'appareil qui donne naissance aux radiations spéciales dont je viens de parler; on l'appelle le tube de *Crookes*.

Pour obtenir une photographie, rien de plus simple :

La plaque sensible, enveloppée de plusieurs doubles de papier noir qui la protègent contre la lumière ordinaire, est placée en face de la source des rayons. On interpose l'objet à photographier, lequel doit être opaque pour les "radiations X." Puis on fait passer le courant pendant 10, 15, 20 minutes; la glace s'impressionne. Il ne reste plus qu'à la développer: toutes les manipulations ultérieures ne différant en rien des procédés photographiques usuels.

Mais pour qu'on obtienne une image, il est de toute nécessité, je le répète, que le corps interposé soit opaque aux radiations spéciales.

Il a donc fallu déterminer quelles sont les substances transparentes et quelles sont celles qui refusent le passage aux rayons.

Le papier, même en couche épaisse, se laisse facilement traverser. On a pu faire une photographie à travers un volume relié de 1,000 pages! Le bois, les liquides sont aussi parfaitement transparents, dans le sens où nous l'entendons. Les métaux le sont beaucoup moins et le plomb en particulier est presque complètement opaque; l'étain se laisse traverser plus facilement.

En ce qui concerne particulièrement les recherches entreprises dans le domaine de la biologie, voici ce qu'on a observé: les os permettent

seulement le passage de radiations très atténuées, tandis que les "rayons—X" traversent avec la plus grande facilité toutes les parties molles de l'organisme.

De sorte que si l'on interpose la main, par exemple, entre la source "photogénique" et la plaque photographique on obtient sur cette plaque l'image du *squelette seul* de la main. C'est ainsi qu'un savant allemand a pu photographier son crâne. Il paraît même que l'épreuve obtenue était si saisissante que depuis cette époque le malheureux expérimentateur ne peut plus dormir, poursuivi qu'il est par cette vision fantastique et macabre!

Aussitôt connue, la méthode a été essayée pour rechercher les maladies internes qui échappent à l'exploration directe. On a pu reconnaître un corps étranger dans l'intestin, localiser des foyers de tuberculose osseuse, rechercher des projectiles logés dans les tissus. C'est même pour ce dernier genre de recherches que les résultats obtenus ont été les plus satisfaisants.

Mais on ne pouvait pas espérer arriver du premier coup à la perfection! Comme je l'ai dit précédemment, les "radiations—X" ne suivent plus du tout les lois de la réflexion et de la réfraction qui sont d'un si grand secours dans les applications de la lumière.

Les miroirs, les prismes, les lentilles, les laissent indifférents; ils passent outre sans se dévier le moins du monde. Le photographe n'a donc que faire de cet auxiliaire habituellement si précieux qu'on appelle l'objectif; de ce système de lentilles qui concentre les rayons, qui les arrange, pour ainsi dire au gré de l'opérateur. Il faudra chercher autre chose, étudier les lois qui régissent ce *fluide nouveau* et modifier les dispositifs en conséquence.— La tâche est ardue comme on le voit. Mais aussi quel magnifique résultat le jour où la méthode serait enfin mise à la portée de tout le monde. Elle permettrait, sans aucun doute, de découvrir les choses les plus inattendues.

On pourrait peut-être, ne fût ce qu'à titre de curiosité, employer ce procédé pour le mirage des œufs. Il ne serait pas nécessaire pour cela, d'en prendre la photographie. Il existe en effet un moyen de révéler à notre œil, d'une façon suffisamment brillante, la présence des "rayons X." Il suffit d'imprégner une feuille de papier d'une solution de platino-cyanure de baryum. Quand les radiations arrivent sur

une feuille ainsi préparée, celle-ci devient phosphorescente. En interposant un corps opaque pour ces rayons spéciaux, il se produit sur la feuille une ombre portée.

Il suffirait de placer l'œuf dans l'obscurité entre un tube de Crookes et un papier au platino-cyanure pour apercevoir sur l'écran les détails intimes de l'intérieur de la coquille.

L'avenir nous ménage donc bien des surprises, et j'aurai certainement l'occasion de reparler plus tard de ces intéressants phénomènes.

Il convenait pour aujourd'hui d'enregistrer la production inattendue avec une simplicité aussi schématique que possible.

GABRIEL PETIT,

Répétiteur à l'École d'Alfort.

COMPTES-RENDUS

SOCIÉTÉ D'INDUSTRIE LAITIÈRE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

La société d'industrie laitière de la province de Québec a tenu, la semaine dernière, dans les salles de l'Université Laval de Québec, un de ses comités de district.

La première séance a commencé à 2 heures p.m.

Grand nombre de représentants des sociétés agricoles des paroisses environnantes y assistaient.

Le clergé était largement représenté à cette séance; Mgr Bégin, qui avait accepté la présidence d'honneur des séances, n'a pu s'y rendre.

Les cercles agricoles comptaient un grand nombre de délégués.

Plus de 300 personnes composaient l'auditoire.

Le Révd. M. Marquis, missionnaire agricole, préside la séance qu'il ouvre en présentant quelques considérations sur l'importance de l'industrie laitière et les ressources qu'elle procure à l'agriculture et sur la nécessité pour le cultivateur d'avoir de bons troupeaux, car c'est la base de toutes choses en agriculture. "Chaque pays, dit-il, a ses questions nationales. Nous avons, nous, de riches forêts, de fertiles régions agricoles. Ce sont là nos capitaux, sachons les utiliser."

Il parle ensuite de la nécessité d'augmenter les produits du lait et espère que l'auditoire écouterait avec attention les conférenciers et mettra en pratique leurs sages conseils.

M. Et. A. Barnard, directeur de la société pour le district de Québec, présente M. Castel, secrétaire de la dite société et conférencier agricole.

M. Castel a su intéresser vivement ses auditeurs. Il a d'abord parlé de la crise que l'industrie laitière vient de traverser. Le prix du fromage est plus bas que nous ne l'avons vu depuis longtemps.

La société avait prévu cette crise et a pu éviter un plus grand danger en faisant avertir les intéressés. Il faut maintenant chercher à atténuer les effets de cette crise, en étudiant les causes, connaître sur quelles branches elle se fait sentir et savoir quel serait pour nous le marché le plus avantageux. C'est le de-

voir des cultivateurs et des fabricants de tenter d'obtenir le meilleur produit pour en tirer le meilleur profit possible. Les causes de la crise, nous les trouvons dans l'engorgement dû à la production exagérée de certaines denrées, telles que le fromage, et dans les grèves qui ont forcé les consommateurs à restreindre leurs achats. Le résultat a été qu'une grande quantité de fromage est restée en stock.

De plus, tous les produits de la terre peuvent aujourd'hui être transportés avec plus de facilité ce qui amène plus de produits sur les marchés, plus de concurrence et par suite une accumulation de stock.

L'orateur indique ensuite l'avantage des primes sur le beurre. C'est grâce à ces primes que le prix du beurre s'est maintenu, ce qui nous a aidé en ce temps de crise.

Passant en revue les produits que nous pourrions exporter avec plus d'avantage en Angleterre il trouve: le fromage, le beurre et la viande abattue. Un beau marché s'ouvre à notre beurre, il faut augmenter sa réputation, et pour cela le cultivateur doit une plus grande attention à son lait. Le beurre aurait le double de sa valeur à l'étranger s'il était fait avec la plus grande propreté et plus de précaution.

Le conférencier parle enfin des syndicats et du bien qu'ils ont fait, et il suggère aux cultivateurs de se former en syndicat de vente pour connaître les cotations du fromage, ce qui serait d'une grande utilité aux cultivateurs et aux fabricants.

M. Bernard parle ensuite. Il prouve la nécessité de fabriquer la meilleure qualité de fromage en moindre quantité ou de fermer les fabriques.

L'Angleterre a plus de fromage qu'il ne lui en faut. Il faut donc arrêter la trop grande production de notre fromage, si nous ne voulons pas encombrer le marché et faire des pertes considérables.

Tout l'intérêt pour nous est de développer l'industrie du beurre, cet article est en grande demande en Angleterre et nous ne lui fournissons actuellement qu'en très petite quantité. Le beurre canadien qui a eu un si grand succès à l'exposition de Chicago, devrait s'exporter plus en grand sur les marchés de l'Angleterre. Il invite M. de la Brquerie Taché à prendre la parole à ce sujet.

M. Taché dit qu'il est de la plus haute importance pour le Canada de faire le beurre en plus grande quantité, afin de remplacer le fromage, dont les marchés sont encombrés. Il ne faut pas diminuer la production du lait, et si nous ne pouvons l'utiliser favorablement dans la fabrication du fromage, tournons-nous vers la fabrication du beurre.

Nous avons réussi à obtenir du gouvernement des réfrigérants. Cela a eu un bon effet, et l'exportation du beurre a doublé, mais elle n'est pas encore ce qu'elle doit être. On importe en Angleterre par année pour \$85,000,000 de beurre, tandis qu'on importe que pour \$25,000,000 de fromage. Comme on le voit il y a là un beau marché ouvert au beurre canadien qui d-vra nous rapporter beaucoup. Le fromage ne rend pas comme autrefois, utilisons notre lait à la fabrication du beurre qui est en grande demande. Mais aussi, il faut faire du bon beurre, ce qui est une chose essentielle au succès de ce produit à l'étranger. M. Taché fait ensuite connaître succinctement la manière de

faire du bon beurre. Il annonce que cette année le gouvernement augmentera le bonus accordé à son exportation et qu'il donnera 1 cent par livre pour trois jours par semaine.

M. Barnard reprend la parole et démontre l'importance d'aider à la société à faire connaître la fabrication du beurre et du fromage. Il parle aussi de l'amélioration des chemins au point de vue de l'industrie et dit que la société des chemins est appelée à faire un bien incalculable à la province.

Le révérend M. Marquis fait comprendre l'avantage des syndicats de vente et des syndicats de cultivateur et l'importance, par les moyens du syndicat, de pouvoir se procurer des graines pures.

En réponse à un cultivateur, M. Barnard dit qu'il serait préférable d'organiser des syndicats de localité, plutôt que des syndicats de districts.

M. J. O. Chapais fait l'histoire de l'industrie laitière dans la province. Cette industrie qui ne date pour ainsi dire que depuis une quinzaine d'années a fait depuis de grands progrès. Il compare la pauvreté de notre agriculture il y a 25 ans, et les bons résultats obtenus en poussant l'industrie laitière qui a relevé notre agriculture et ramené la prospérité chez le cultivateur. Aujourd'hui on ne se reconnaît plus dans la campagne. Au lieu de champs dénudés, on rencontre maintenant de gros pâturages où paissent grand nombre d'animaux, vaches et bœufs.

Les hypothèques sur la terre ont disparu; les cercles agricoles ont fait renaître notre agriculture; les nouvelles méthodes de culture ont produit la fertilité et l'aisance. Grâce à l'industrie laitière aujourd'hui, nous pouvons tout faire sur nos terres qui sont devenues fertiles; c'est elle qui a sauvé notre province de la ruine. Il fait voir l'importance des syndicats. Il y a cinq ans, il n'y en avait qu'un, mais aujourd'hui on en compte 38 qui ont sous leurs ordres plus de 800 fabriques de beurre et de fromage. Il dit que de toutes les industries, l'industrie laitière a été celle qui a le plus payé encore cette année bien qu'elle n'ait pas rendu comme les dernières années. Il encourage beaucoup l'évage de la vache canadienne, qui, lorsqu'elle est bien nourrie donne le plus de lait et est le plus apte à encourager notre industrie laitière. La perspective est des plus belles pour l'avenir.

La séance est levée.

Séance du soir.

La séance du soir a été très solennelle. Grand nombre de membres du clergé y assistaient ainsi que tous les élèves du Séminaire et de l'Université. Sa Grandeur Mgr Bégin, archevêque de Cirène et coadjuteur de Son Eminence le cardinal Taschereau, était présent et a présidé la séance. Les conférenciers ont été MM. Chapais et Barnard, qui se sont surtout attachés à faire voir l'importance de l'industrie laitière et la nécessité qu'il y a pour la province d'améliorer la fabrication du beurre qui est appelée à devenir une de nos industries les plus payantes.

Mgr Bégin a clos la séance en félicitant tous ceux qui s'intéressent aux choses agricoles de l'intérêt qu'ils prennent à l'avancement de l'industrie laitière qu'il considère l'une des plus importantes pour le progrès et l'avancement du pays. Il les encourage à

marcher dans cette voie où ils rencontreront l'aisance et la richesse, tout en contribuant au progrès et à l'avancement du pays.

CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTRÉAL.

A l'assemblée annuelle de la Chambre de Commerce du district qui a eu lieu vendredi soir, on a procédé aux élections avec le résultat suivant:

Président, M. Joseph Contant.
1er vice-président, M. A. Racine.
2e vice-président, M. G. Boivin.
Secrétaire, M. Stanislas Côté.
Trésorier, M. Chs. Desmarteau.
Les membres du conseil sont: MM. R. Bickerdike, U. Garand, J. D. Rolland, L. E. Morin, sr., J. Haynes, D. Parizeau, L. E. Morin, jr., J. Fortier, O. Faucher, F. X. Moisan, F. D. Shallow, J. X. Perrault, H. A. A. Brault, L. J. A. Surveyer, J. O. Joseph, C. R., C. H. Catelli, A. Aumont, L. E. N. Pratte, Art. Gagnon, C. P. Chagnon et D. Masson.

M. H. Laporte sortant de charge a remercié la Chambre et a fait l'éloge du nouveau président, M. Contant.

M. Contant, en prenant le fauteuil s'est déclaré reconnaissant de l'honneur qui lui était faite et déclare qu'il ferait tout en son pouvoir pour assurer la prospérité de l'institution.

L'assemblée a voté des remerciements à MM. H. Laporte, Chs. Desmarteau, S. Côté à l'ancien conseil, aux scrutateurs et à la presse.

Après la réunion, M. H. Laporte a invité tous les membres présents à un banquet à l'hôtel Victoria.

Le nouveau président a proposé dans les termes les plus flatteurs, la santé du président sortant de charge. En répondant, M. Laporte a rappelé les services rendus par la chambre et remercié chaleureusement les membres pour le généreux appui qu'il avait rencontré près d'eux, et a insisté sur ce fait que la Chambre de Commerce n'était pas uniquement canadienne-française ainsi qu'on le croit trop généralement, et la meilleure preuve c'est qu'un grand nombre de ses membres sont anglais.

COMPAGNIE DE NAVIGATION, RICHELIEU & ONTARIO.

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Cie de Navigation, Richelieu & Ontario, a eu lieu, mardi, sous la présidence de M. L. J. Forget.

Le rapport du président et des directeurs porte les recettes totales de l'exercice dernier à \$689,168.46 et les dépenses totales à \$582,730.60, laissant un profit net de \$106,437.86. Sur cette somme, deux dividendes de 3% ont déjà été payés aux actionnaires et forment un montant de \$81,000; la balance de \$25,437.86 sera reportée au compte de profits et pertes.

Le rapport ajoute que la compagnie a apporté de grandes améliorations à sa flotte et à ses autres propriétés. Le vapeur "Hamilton" est remis à neuf, et plusieurs autres ont été agrandis et améliorés. Tous ceux qui font le trajet sur les principales lignes sont maintenant éclairés à la lumière électrique. Les quais ont été réparés ou agrandis. Un grand entrepôt a été construit à Québec. De nouveaux ateliers ont été érigés à Sorel.

Le rapport constate également que les résultats sont très favorables, la saison de navigation ayant commencé tardivement et fini plus tôt que de coutume. Le bas niveau de l'eau, pendant presque

tout l'été, a été une cause de dépenses supplémentaires.

Le comité des directeurs est ainsi composé pour l'exercice en cours: MM. L. J. Forget, président; Wm. Wainwright, vice-président; Rodolphe Forget, Col. F. W. Henshaw, Hector Mackenzie, Joseph Lewis, James Swift, C. O. Paradis, Michael Connolly, E. B. Garneau, et William Hanson.

Montréal, 11 février 1896.

D. Z. Bessette, Ecr.,
Gérant Gén'l. Mutual Reserve
Fund Life Association, Montréal.
No. 12 Place d'Armes.

Cher Monsieur,

Je désire exprimer mes remerciements, par votre entremise, à la Mutual Reserve Life Association, pour le règlement du plein montant de la police d'assurance, sur la vie de feu mon mari, Louis Rainville. En même temps, je désire aussi exprimer ma gratitude pour la promptitude avec laquelle cette réclamation a été réglée ainsi que mon appréciation sur la courtoisie des Officiers de la Mutual Reserve Fund Life Association et je suis heureuse de recommander cette Compagnie comme étant la plus économique.

Votre dévouée,
VICTORIA B. RAINVILLE.

Montréal, 14 février, 1896.

D. Z. Bessette, Gérant Gén'l.
Mutual Reserve Fund Life Ass.
No 12 Place d'Armes, Montréal.

Cher Monsieur,

J'ai le plaisir d'accuser réception d'un chèque de la Mutual Reserve Fund Life Association, en paiement de ma réclamation de la Police d'assurance sur la vie de feu mon mari, Louis Pichette. Veuillez transmettre aux Officiers de la Mutual Reserve Fund Life Association, mes sincères remerciements pour la promptitude apportée au règlement de cette réclamation. Je suis heureuse de pouvoir recommander votre Compagnie comme étant la plus économique en existence et recommandable sous tous les rapports.

Votre dévouée,
PHILOMÈNE GIGUÈRE.

Montréal, 14 février, 1896.

M. D. Z. Bessette, Gérant général,
Mutual Reserve Fund Life Ass.
No 12 Place d'Armes, Montréal.

Cher Monsieur,

J'ai le plaisir d'accuser réception d'un chèque de la Mutual Reserve Fund Life Association, en paiement de ma réclamation de la Police d'assurance sur la vie de feu mon mari, Louis Bergeron. Veuillez transmettre aux officiers de la Mutual Reserve Fund Life Association, mes sincères remerciements pour la promptitude apportée au règlement de cette réclamation. Je suis heureuse de pouvoir recommander votre compagnie comme étant la plus économique en existence et recommandable sous tous les rapports.

Votre dévouée,
Sa
PHILOMÈNE-X-DUFOUR DIT LATOUR.
Marque

CELA PROUVE

Que les Conserves de BOULTER ne restent pas sur les tablettes. Nous avons complètement épuisé notre stock de BLE-D'INDE, POIS, FEVES, TOMATES, et autres lignes.

EPICIERS!

Donnez une commande à votre fournisseur de gros avant qu'il ne soit trop tard.

Nos produits sont bons, c'est pour cela qu'ils se vendent.

REVUE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE

Montréal, 20 février 1896.

FINANCES

A Londres, on cote les capitaux disponibles sur le marché libre à 1 1/16 p.c.

Le taux d'escompte de la Banque d'Angleterre est à 2 p.c., il y a aujourd'hui deux ans qu'elle est au même taux.

Les consolidés étaient hier en clôture à 109 1/2 au comptant et à terme.

A Paris la rente 3 p.c. se cote à 102 90.

A Montréal, les prêts à demande se négocient, ou plutôt se cotent nominativement à 5 1/2 et 6 p.c., car il s'en fait peu ou pas; il est plus vrai de dire que depuis le mois de décembre, les banques font payer ces taux à ceux qui ont préféré rester débiteurs des banques plutôt que de rembourser les montants empruntés à demande.

Les billets de clients s'escomptent aux banques aux taux de 6 à 7 p.c.

Les banques vendent leurs traites entre elles à 60 jours à une prime de 9 1/2 à 9 3/4, à demande de 9 9/16 à 9 11/16 et par le câble à 9 13/16; Sur le comptoir, la

prime est à 60 jours, de 9 1/2 à 9 3/4, les traites à vue de 9 1/2 à 10 et par câble, à 10 1/2.

Les traites à vue sur New-Pork paient un escompte de 1 1/16 à 1/2.

L'argent en barre vaut à New-York de 67 1/2 à 68 1/2 l'once pour les barres du commerce, et de 67 1/2 à 68 1/2 pour celle provenant de la monnaie.

La Bourse a été bien peu active; le commerce en général mauvais, n'autorise pas de hauts cours et la spéculation devra attendre pour faire mousser certaines valeurs. D'autre part, les banques sont peu prêteuses en ce moment et les opérations à découvert s'en ressentent. Malgré le peu de transactions, les cours se maintiennent bien pour les bonnes valeurs et les autres sont délaissées.

Les actions des Banques ont eu des ventes comme suit pendant la semaine: Banque de Montréal, 219 et 218; Banque du Commerce, 136; Banque Molson, 175; Banque de Toronto, 238; Banque Union, 99 et Banque British, 104 1/2.

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit:

Banque du Peuple.....	6	2
" Jacques-Cartier.....	90
" Hochelaga.....	122 1/2	115
" Nationale.....	75	71
" Ville Marie.....	100	72 1/2

Les Chars Urbains ont été vendus au-

jourd'hui à 217 1/2 perdant 1 1/2 point depuis notre dernière revue.

Le Gaz à 200 est encore en avance de deux points sur notre avant dernier rapport.

Le Câble a fait cette semaine: 160 et nous le laissons à 158 1/2.

Le T-legraph parti de 163 1/2 s'est élevé hier à 165. La Royal Electric a fait 130 aujourd'hui.

La Cie du Richelieu a eu son assemblée annuelle, comme on le verra dans une autre colonne; le rapport des directeurs est satisfaisant, quoique les bénéfices nets soient de \$17,000, en chiffres ronds, moindres que ceux de l'exercice précédent. Cette diminution provient de ce que la saison de navigation ayant été plus courte, les recettes ont dû forcément s'en ressentir; d'autre part, le bas niveau de l'eau, pendant une grande partie de la saison, a exigé des dépenses plus élevées.

Malgré la bonne situation de cette compagnie il ne s'est fait aucune transaction sur ce stock à la Bourse, ce qui montre une fois de plus que les parts sont concentrées dans un très petit nombre de mains.

La Banque du Peuple continue ses opérations de liquidation. On se demandait ce que signifiaient les allées et venues des liquidateurs entre Mont-

AUGMENTEZ.....

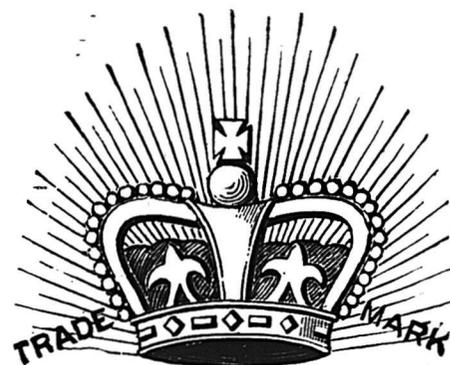
Votre POPULARITE et votre PROSPERITE

EN VENDANT LES

Essences Culinaires "Crown Brand"

EU EGARD A LA QUALITE CE SONT LES MOINS CHERES.

MANUFACTURÉES PAR



REGISTERED

ROBT. GREIG & CO. 456 ST-PAUL, MONTREAL

réal et Québec, nous en avons maintenant la clef. La Banque du Peuple vient de céder à la *Quebec Bank* ses deux succursales de Québec à la Basse-Ville et à St-Roch et lui a vendu ses créances sur clients, papier bon et douteux en bloc, à raison de 85c ou environ dans la piastra. Nous ne savons pas si les créanciers de la Banque du Peuple seront bien satisfaits de n'avoir pas été consultés sur cette transaction, mais nous croyons que l'opération est avantageuse pour eux; ils y trouveront une diminution des frais généraux, ils n'ont plus les risques de poursuites contre les mauvais débiteurs et leurs bureaux sont loués. De son côté, la *Quebec Bank* ne fait pas une mauvaise affaire, car elle retiendra sûrement une partie de la clientèle de la Banque du Peuple.

COMMERCE.

Nous avons de la peine à sortir du mauvais temps; tantôt les neiges, tantôt les froids trop vifs empêchent les relations entre la ville et les campagnes.

La semaine au point de vue des affaires, a été bien triste dans quelques lignes, c'est surtout pour les collections que les plaintes sont amères. Partout on se demande ce qu'est devenu l'argent qui circulait naguère; les banques disent que les traites ne sont pas payées à échéance et les marchandes se lamentent parce que les collecteurs n'encaissent pas d'argent.

Rien ne fait encore présager une amélioration prochaine, une reprise sérieuse dont tout le monde a tant besoin. Il n'est pas encore question de grands travaux et les architectes avouent qu'ils n'ont rien à leur carnet ou à peu près rien; moins, en tous cas, que l'année dernière à pareille époque et cependant l'année 1896 ne restera pas dans les annales comme ayant été favorisée par les travaux de construction.

Bois de construction.—Des quelques lignes qui précèdent, on peut juger de l'absence totale des affaires dans cette branche de commerce.

Charbon et bois de chauffage.—La de-

mande a été très active cette semaine, les froids rigoureux ont eu raison de la réserve sur laquelle se tenaient les acheteurs. Pas de changement dans les prix et marché suffisamment approvisionné.

Cuir et peaux.—Nous pourrions dire à peu près et presque dans les mêmes termes ce que nous disions dans notre précédent No; s'il y a un changement, c'est plutôt du bon côté. Il semblerait qu'il y a une activité générale dans les manufactures de chaussures de la Province. Comme on pourra le voir dans la chronique de notre correspondant de Québec, les fabricants de chaussures de l'ancienne capitale sont également plus occupés. La baisse récente des cuirs aura eu un bon résultat, celui de permettre d'acheter plus librement. Nos cotes sont sans changement.

Draps et Nouveautés.—C'est assurément de tout le commerce la plus éprouvée. L'hiver tardif a laissé un stock assez important chez les détailliers, n'ayant pas vendu autant qu'ils l'espéraient ils ont peu encaissé et paient généralement mal, ce dont se plaignent leurs fournisseurs.

Les voyageurs sont encore sur la route, les ordres sont peu importants. Les acheteurs font bien de se tenir en garde contre la tentation, en voyant les échantillons nouveaux qui leur sont montrés; ils doivent avant tout songer aux échéances et n'acheter que pour les besoins qu'ils devront absolument satisfaire.

Epicerie.—La semaine n'a pas été mauvaise. On constate une forte demande en fruits évaporés de Californie, et un bon courant dans les articles de réassortiment. Il ne se vend pas en ce moment de raisins de Corinthe à moins de 4c.

Les sucres sont très fermes aux prix précédents. Une hausse s'est produite à New-York qui n'a pas été suivie ici.

Fers, ferronneries, métaux.—Marché sans affaires, pas de changement dans les prix.

Huiles, peintures et vernis.—Les af-

aires sont tranquilles—Nous inscrivons en hausse les huiles américaines, avec 1c en plus et les huiles canadiennes avec 3c. Pour les autres articles les prix sont sans changement.

Produits chimiques.—Affaires assez animées avec prix sans changement.

Poissons.—L'activité règne toujours dans cette ligne qui gagne ce que perdent les Salaisons. Nos prix dans ces deux lignes restent les mêmes que ceux de la semaine dernière.

Revue des Marchés

Montréal, 20 février 1896.

GRAINS ET FARINES

MARCHÉS ÉTRANGERS

Au sujet du commerce des grains en Angleterre, *Mark Lane Express* dit à la date du 17:

Blé anglais, aujourd'hui, soutenu, beaux blés blancs coté de 28 à 30s; blés étrangers en baisse de 6d; blés de Californie en route 28s 3d et pour prochain départs 28s 6d; d'Orégon en route à 29s. Farine en baisse de 6d; blé d'Inde 3d en dessous. Orge, haricots, pois et seigle très tranquille.

Les derniers avis par câble au *Board of Trade* donnent la cote au marché des chargements:

Blé à la côte calme et soutenu; blé d'Inde tranquille; changements en route, blé terne; blé d'Inde tranquille et soutenu. Marché anglais de la campagne, blé tranquille et soutenu. Liverpool, blé et maïs disponibles, tranquille; livraison futures: blé tranquille; février 5s 7d, mai et juin 5s 7½d, mai, soutenu; février 3s ¼d, mars 3s ¼d, avril 3s 1d, mai 3s 1½d, juin 3s 1½d, juillet 3s 2½d. Farine première à boulanger de Minneapolis 18s 6d. Paris, blé: février 18 90, mars 19.20; farine: février 41.75, mars 42.00. Chargements de maïs, steamer *Danubien*, prêt, dès l'ouverture de la navigation 16s.

COWAN'S CACAO ET CHOCOLATS EXQUIS
CAFÉ ET ICINGS.

THE COWAN COMPANY (LTD.) TORONTO.



G. G. GAUCHER

FARINES, PROVISIONS, PRODUITS DE LA FERME

SEUL AGENT EN CANADA DE LA
POUDRE ENGRAISSIVE et NOURRISSANTE
pour les Chevaux et bêtes à cornes.

TONIQUE, STOMACHIQUE, DEPURA-
TIVE et VERMIFUGE.

91-ET 93 RUE DES COMMISSAIRES, MONTREAL

THIBAUDEAU BROTHERS & CO.

Importateurs de

Marchandises Seches

332 RUE ST-PAUL,

THIBAUDEAU FRERES & CIE

Montreal.

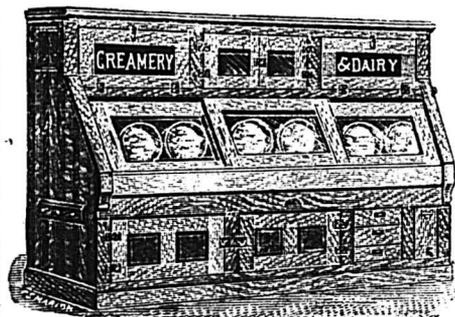
— QUÉBEC —

THIBAUDEAU BROTHERS & CO.

— LONDON —

SPÉCIALITÉ DE

TAPIS & PRELARTS



Glacière Brevetée AUBIN

Faite en plusieurs grandeurs, la plus moderne et la plus utile.
INDISPENSABLE AUX EPICIERS pour la conservation du beurre, du lait, des fruits, de la bière, etc.

C. P. FABIEN, Fabricant et Propriétaire

3167, rue Notre-Dame STE-CUNÉGONDE

Glacières pour familles, hôtels, etc., faites sur acommdne.

MAISON DE GROS EN Epiceries, Vins et Liqueurs

Importations directes des lieux de provenance, de tous les articles qui font l'objet de son commerce.

VSSORTIMENT COMPLET EN MARCHANDISES DE PREMIERE NECESSITE, TELLES QUE

THES, CAFES, SUCRES, MELASSES, SIROPS, FRUITS SECS, POISSONS, ETC.

GRANDE VARIETE DE FINES DENREES ET CHOIX CONSIDERABLE DE VINS ET LIQUEURS DES MEILLEURES MARQUES DONT ELLE A LE MONOPOLE DE PLUSIEURS

HUDON, HEBERT & CIE, 41, rue St-Sulpice, et 22, rue De Bresoles, MONTREAL

semaine dernière a eu son effet sur les marchés de la campagne du Manitoba, lundi dernier, mais elle a été de 2c au lieu de 3c. Le prix payé maintenant aux fermiers est de 47c le minot, et 18c de fret à Fort William. Sur plusieurs marchés de la campagne cependant la moyenne générale pour blés durs de choix s'est élevée à 50c, avec 18 à 19c de fret. La hausse totale en partant du plus bas prix est maintenant d'environ 8c sur les marchés de la campagne du Manitoba, ce qui démontre qu'ici les prix ont suivi l'avance récente des marchés du dehors."

Des avis plus récents qui nous sont communiqués, nous informent que les fermiers reçoivent couramment de 48 à 50c, pour leur blé suivant qualité. La meunerie, en prévision des mauvais chemins, qui bientôt empêcheront les transports des fermes, achètent tout ce qui lui est offert; de leur côté les fermiers profitent des prix plus élevés pour apporter leur grain.

La dernière dépêche de Toronto cote le marché d'Ontario comme suit:

Le marché est ferme. Farine, marché tranquille et soutenu les straight rollers se cotent de \$3.60 à \$3.75, fret Toronto. Son, au char, ferme à \$11.50 ouest et gru de \$13 à \$14. Blé, tendance un peu irrégulière, avec transactions modérées; blé rouge d'hiver vendu à 78c, ouest et blanc à 79c No 1 d'automne 85c, sollicité f. o. c. et No 2 d'automne 83½c sollicité f. o. c. No 1 rouge a été offert à 80c,

à arriver à North Bay et sollicité à 79½c; No 2 à 77½c et sollicité à 76c, et No 3 dur à 73c sans sollicitation. No 1 gelé offert à 68c North Bay. Orge, marché tranquille; No 1 cotée à 45c et extra à 47c, No 2 à 30c et pour engrais à 30c. Avoines, commerce tranquille et prix sans changement; blanche vendue au dehors sur le Northern à 23½c et mélangée cotée à 22½c; chars de blanche cotés sur rails à 28c. Pois, marché terne, prix nominaux de 50c à 50½, Nord et Ouest. Sarrasin, marché tranquille et prix nominaux à 32c au dehors.

Farines d'avoine, affaires calmes, prix sans changement de \$2.90 à \$3.00 sur rails et pour petits lots à \$3.25. Blé d'inde, marché sans changement à 32c au dehors pour mélangé et à 32½c pour jaune. Seigle, marché soutenu, cote à 48c au dehors.

Montréal n'a pas eu un marché animé cette semaine, mais néanmoins les prix sont fermes à nos cotes de la semaine dernière, tant pour les blés que pour les farines.

Il n'y a plus de demandes pour le dehors, les avances successives que nous avons signalées, les trois semaines précédentes, avaient provoqué des ordres dans la crainte de prix plus élevés; maintenant, les approvisionnements sont encore à peu près au complet partout, et il faut attendre que la consommation ait fait des vides.

Comme la meunerie achète les blés en hausse, elle maintient les prix de ses

farines, malgré le calme absolue des ventes.

Pour l'avoine qu'on offrait assez largement sur notre marché, la semaine dernière, les offres ont cessé brusquement et nous la cotons ferme en hausse de 30½ à 31½c prix extrême; on nous informe d'une vente qui s'est faite à 31½c au char. La demande a été assez active pour ce grain.

Nous cotons en gros :

Blé roux d'hiver, Can. No 2.	\$0.85 à 0.88
Blé blanc d'hiver " No 2.	0.88 à 0.90
Blé du printemps " No 2.	0.00 à 0.00
Blé du Manitoba No 1 dur...	0.82 à 0.84
" " No 2 dur...	0.75 à 0.78
" " No 3 dur...	0.00 à 0.00
Blé du Nord No 1.....	0.76 à 0.78
Avoine nouvelle No 2.....	0.30½ à 0.31½
Blé d'inde, en douane.....	0.00 à 0.37½
Blé d'inde, droits payés.....	0.44 à 0.45
Pois, No 1.....	0.72 à 0.75
Pois, No 2 par 60 lbs.....	0.60 à 0.61
Orge, par minot.....	0.38 à 0.39
Sarrasin, par 48 lbs.....	0.36 à 0.38
Seigle, par 56 lbs.....	0.00 à 0.00

FARINES

Patente d'hiver.....	\$4.25 à 4.30
Patente du printemps.....	4.10 à 4.20
Straight roller.....	4.00 à 4.10
Extra.....	3.75 à 3.90
Superfine.....	0.00 à 0.00
Forte de boulanger (citée).....	0.00 à 4.00
Forte du Manitoba.....	3.75 à 3.85

Empois de Brantford

CHALLENGE CORN STARCH.

LILY WHITE GLOSS STARCH.

Voyez nos Prix.

PREPARES SEULEMENT PAR

THE BRANTFORD STARCH CO.
BRANTFORD, ONT.

The TORONTO RADIATOR M'F'G Co. (Limited)

TORONTO, CANADA

FABRICANTS DES

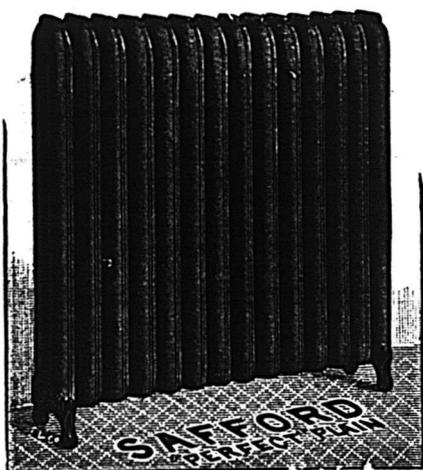
RADIATEURS BREVETES de SAFFORD

Pas de { BOULONS,
PAQUETAGE,
FUITES.

Meilleurs et moins chers que les registres en tuyaux.

H. McLAREN & CO., Représentants

706 RUE CRAIG, MONTREAL.



EN SACS D'ONTARIO

Medium\$3 50 à 3 60
Superfine 3 25 à 3 30

FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard,
en barils..... 3 25 à 3 30
Farine d'avoine granulée,
en barils 3 50 à 3 60
Avoine roulée en barils..... 3 25 à 3 30

MARCHÉ DE DÉTAIL

Les cultivateurs n'ont presque rien apporté sur le marché cette semaine; nous donnons les prix de vente à payer par les détailliers dans les magasins à Montréal :

Avoine, de 78 à 80c la poche; pois à soupe 82 à 85c le minot; sarrasin, blé commun et pois cassés, 1c la livre par quantité d'un sac au moins.

BEURRE

MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Cie nous écrivent de Liverpool, à la date du 8 février: A la cote officielle les Danois sont sans changement mais les vendeurs reçoivent un prix moindre. Les Australiens sont également plus faciles. En beurres Américains il ne s'est pas fait de transactions cette semaine; une température douce a été contraire à la vente.

" Nous cotons :

Crémèries canadiennes de choix,
en boîtes et caisses..... 100 à 105s
Crémèries des E. U. ou du Canada, d'été..... 65 à 85s
" bonne imitation... 60 à 65s
" d'Irlande, boîtes, 104 à 108s
Beurre Danois, en quarts..... 106 à 110s
" d'Australie, en boîtes.. 100 à 104s
Importation: 3848 paquets.

MARCHÉ DES ÉTATS-UNIS

New-York, 15. Beurre de choix, ferme; sans changement.
New-York, 17. Beurre ferme; de ferme de l'Etat 10c à 17c; de crémèries 13c à 16½c; de l'Ouest: beurre de ferme 10c à 13c, de crémèries 13 à 19c, de beurrieres 8½ à 12c. Elgins 19c.
New-York, 18. Beurre plus ferme; de l'Etat: de ferme 9 à 17c, de crémèries 15 à 17c; de l'Ouest: beurre de ferme, 9½ à 13c; de crémèries 13 à 19½, de beurrieres 8½ à 12c, Elgins 19½.
New-York, 19. Beurre ferme; de l'Etat: de ferme 9 à 18c, de crémèries, tenu, de 13 à 17c. De l'Ouest: de ferme, 9½ à 13c; de crémèries, de 13 à 20c; de beurrieres, de 8½ à 12c.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Le marché est assez soutenu. Il se fait quelques affaires aux mêmes prix que la semaine dernière soit de 20½ à 21c pour les beurres de crémèries. Le beurre

en rouleau de l'Ouest fait toujours de 14 à 15c sans animation.

La semaine dernière il a été exporté de Montréal 1059 tinettes de beurre, ce qui porte à 7570 le nombre des tinettes exportées depuis la clôture de la navigation et à 77,167 depuis le 1er mars 1895.

FROMAGE

MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Cie nous écrivent de Liverpool, à la date du 8 février:

Le marché est encore très lent pour toutes les sortes, c'en est même désappointant. La cote officielle est encore en baisse de 6d. Le prix extrême est aujourd'hui de 46s.

Nous cotons:
D'été, blanc ou col. irrégulier... 30 à 36s
" " " net, mûr 37 à 39s
Juin, Ontario fin, pâle ou blanc.. 40 à 41s
Juin, choix, de glacières..... 42 à 43s
Août, choix, canadien, blanc ou pâle 42 à 43s
Sept., " " " 45 à 46s
" " " coloré.... 45 à 46s
" strictement choix, cand., très coloré..... 45½ à 46s
Importations: 17352 boîtes.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Les prix que nous donnons sont purement nominaux. Bien que les stocks soient en diminution sur ceux de l'an-

La Société Artistique Canadienne

Fondée dans le but de répandre et de développer le goût de la musique et d'encourager les artistes.

Incorporée par Lettres Patentes le 24 Décembre 1894.

CAPITAL ACTIONS, \$50,000

BUREAUX

No 210 rue St-Laurent, Montréal.

(BATISSE DU MONUMENT NATIONAL)

2851 PRIX D'UNE VALEUR TOTALE DE \$5,008

Sont distribués les 1er et 3me mercredis de chaque mois.

1 PRIX DE \$1000, 1 PRIX DE \$400, 1 PRIX DE \$150, 2848 PRIX VARIANT DE \$1.00 A \$50.00

PRIX DU BILLET, 10 CTS

Nous expédions nos billets dans toutes les parties du pays sur réception du prix et de trois cents en timbres

.....THE.....

OUTREMONT MILLING Co.

JONCTION OUTREMONT, P.Q.

Farine, Grains, Son, Gru, Moulee, Avoine Roulée, Fèves, Etc.

MOULINS ET ELEVATEUR.....



Nous moudrons aussi toutes sortes de grains pour les marchands.

Vous Augmenterez

VOTRE COMMERCE, EN VENDANT
LES TABACS A PRISER

ROSE No 1, ROSE EXTRA, ROSE & FEVE, NATUREL No 2

Manufacturés par **B. HOUDE & CIE, Québec.**

née dernière, à pareille époque, on ne voit pas de signe de reprise dans les achats. On parle de quelques centaines de boîtes de fromage d'automne qui auraient été vendues à 9c au début de la semaine par un détenteur fatigué d'attendre de plus hauts cours, mais peu de vendeurs seraient disposés à accepter ce prix. Les cotes purement nominales sont de 9c pour le fromage d'automne et de 8 à 8½ pour celui d'été.

ŒUFS.

On nous écrit de Liverpool: La température douce fait que les arrivages de l'Irlande sont encore abondants; les arrivages s'accumulent et ne donnent pas grande chance de vente pour les œufs canadiens. On cote: Irlandais 7s 6d à 7s 10d; du continent 6s 6d à 7s

A New-York, les œufs sont faibles avec prix moindres que la semaine dernière, on cote: frais de l'Etat et de la Pennsylvanie 13 à 13½c; de l'Ouest 12½ à 13c; canadiens 11 à 12c.

A Montréal, on paie aux cultivateurs en ce moment dans les environs de 15c et après choix et mirage on les revend ici en gros de 18 à 20c pour les œufs strictement frais. Les œufs chaumés sont toujours aux mêmes prix soit de 13 à 14c ceux de Montréal et de 12 à 12½c ceux de l'Ouest. La vente en œufs frais est assez active.

LEGUMES

Il n'y a pas d'amélioration dans le marché des pommes de terre. Les offres

dépassent toujours la demande; on cote encore en lots de char dans les environs de 30c., et pour quantités moindres de 35c. à 40c.

Les haricots blancs n'ont pas un courant d'affaires bien prononcé pour l'époque du carême, nous cotons: par lots de char de \$1.00 à \$1.05, et par quantités moindres de \$1.10 à \$1.20.

Les pois à soupe sont assez tranquilles, et nous ne changeons pas nos cotes de la semaine dernière.

VOLAILLES ET GIBIER

Ce commerce est bien tranquille pour le moment. On paie toujours pour les beaux poulets qui se font rares, jusqu'à 10c, les dindes valent de 8c. à 9c., les canards 7c. à 7½c, et les oies 5c. à 5½c.

PORCS ABATTUS

Les prix sont plus faciles et on cote par lot de char de \$5.25 à 5.40 suivant grosseur, avec tendance à vendre à prix plus faciles. Un char de porc de toute grosseur, n'aurait pu trouver acheteur à \$5.25 et le vendeur après avoir offert sa marchandise de porte en porte l'aurait déchargée, nous dit-on chez un commissionnaire.

Pour des lots moindres on cote de \$5.50 à 5.75 aux 100 lbs.

A Chicago le marché est plus facile; hier, il a décliné de 2½ à 5.

FOIN PRESSE ET FOURRAGES

MM. Hosmer, Robinson et Co de Boston écrivent:

Les arrivages de la semaine dernière sont: 497 chars de foin et 28 chars de paille, correspondant à 158 chars de foin et 16 chars de paille, la même semaine de l'année dernière. Il y a un an nous avons eu une forte tempête de neige qui avait gêné les arrivages.

Une grande quantité du foin sur le marché est classée "bon" et "ordinaire" et les prix de ces qualités sont un peu plus faciles. Le foin de choix n'est pas abondant mais en bonne demande, pour le foin de choix il est très recherché.

Nous cotons:

Choix à fancy en grosses balles.....	\$18 00 à \$19 00
Choix à fancy en petites balles.....	17 50 à 18 50
Beau à bon.....	16 00 à 17 00
Pauvre à ordinaire.....	13 00 à 15 00
Mêlé.....	14 50 à 15 50
Paille de seigle.....	17 00 à 18 00
" d'avoine.....	10 00 à 10 50
" de seigle mêlée.....	10 00 à 10 50

A Montréal, les arrivages se sont rétrécis et la demande est également moins active.

On constate une demande plus forte en blé d'inde broyé; son, gru et moulée se vendent assez bien.

Nous cotons au détail:

Foin pressé No 1, la tonne.....	14 00 à 14 50
do do No 2 do.....	12 50 à 13 00
do do No 3, do.....	0 00 à 00 00
Paille do.....	7 50 à 8 00

Pour le Careme

AYEZ EN MAGASIN.....

LA MARMELADE d'Oranges Seville DE BATGER.....

Vos pratiques en seront enchantées

ROSE & LAFLAMME, (AGENTS)

400 rue St-Paul, MONTREAL

...Pour les Semences...

WILLIAM EVANS

GRAINETIER

ENCOIGNURE

Rues McGill et Enfants Trouvés, Entrée sur chaque rue

Grains et Graines de Semence de toutes sortes. Choix parfait

Demandez le Catalogue.....

AVIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

ALBERT PERREAULT

Marchand de Nouveautés, coin Rachel et Montana, Montréal. Failli.

Les soussignés vendront à l'encan public, par inventaire, aux salles d'encan de Marcotte Frères, No 69 rue St-Jacques, Montréal.

Vendredi le 28 février 1896, à 11 hrs A.M.

tout l'actif cédé par le failli, savoir: Fonds de commerce marchandises sèches, jouets et papeteries, au montant de..... \$703 23 Loyer des prémisses à échoir au 1er mai 1896. 30 00

Inventaire en vue à nos bureaux. Le Magasin sera ouvert pour inspection, Jeudi, 27 février 1896. Pour autres informations s'adresser à

BILODEAU & RENAUD, Curateurs
No 15 rue St-Jacques
MARCOTTE FRÈRES, encanteurs.

MAISON FONDÉE EN 1842

L. CHAPUT, FILS & CIE

Epiciers en Gros

IMPORTATEURS DE THES, VIS ET LIQUEURS

2, 4 et 6, rue De Bresoles,
17, rue Saint-Dizler,

123 a 131, rue le Royer,

MONTREAL

Gravel J. N. F. X. Hogue	151	Russel J. R. R. DesRivières	144	Stanstead.	
Hamilton Glass Co. M. Barsalou	9732	Scaulan Dme J. et vir. C. Desmarteau esqual	240	Fletcher Abbie E. A. R. Forrest et uxore	266
Hanna J. H. Laporte et al	256	Séguin Dme A. et al. J. N. Fulton et al	387	St-Agapit	
Howard Delle L. H. Danziger	124	Sentenne A. L. et al. Banque Nationale	1e cl.	Sam on Ignace. N. Gingras	654
Hunter H. S. V. Picard	111	Shaw A. J. Baxter	146	St-Césaire.	
Killy E. M. Miggins	100	Soucy J. A. Dme P. Beaudry	456	Deslages Emile. H. A. Ekers	145
Kennedy P. N. W. Ewing et al	125	St Georges L. G. Giroux	105	St Hughes	
Lafontaine J. O. Robert et al	108	Stanford Dme M. A. J. et vir. Dame	2e cl.	Paquette Arsène. G. P. Brown	163
Larivière A. M. Laurier	2e cl.	J. C. Meunier dit Lagacé	2e cl.	St-Jean Port Joly.	
Lasseraie Dame A. A. et al. Dme M. Stuart	2e cl.	Stevenson A. W. E. F. Mosley	1750	LeGros Fortunat. F. Ross et al	112
Laurier J. & al. M. Laurier	147	Tailfer J. E. J. Davidson et al	150	St Maurice	
Laurin G. J. H. Sykes	126	Taylor J. et al. A. E. Howe	375	Biron Trefflé. W. Jacob	118
Le Monde W. Jackson	200	Trepanier J. A. F. Cusson	513	St-Michel Archange	
Levesque A. & al. A. Meunier	101	Valiquette S. Hon. J. O. Villeneuve et al	294	Bourdeau Chen. W. Ewing et al	113
Levesvre A. W. Meldrum et al	228	Vipond T. S. Montreal L. & M. Co	1e cl.	Ste Monique	
Lemieux G. J. D. Patterson	284	Vipond T. S. et al. C. H. Dougall	269	Cassidy Jas. et al. W. Smith	428
Lefebvre A. Dme M. Leger	2e cl.	Wight C. C. A. Bremner	118	Laforce J. J. F. Thérien	125
MacIntyre D. S. et al. A. Delisle	1280	Wynne R. I. & al. J. A. Culwell	350	Ste-Philomène	
Marler Wm de M. E. A. D. Morgan	5000	Young W. R. S. C. Bagg	133	Mallette Dme Antoine. C. T. Therrien	962
Martin A. H. L. A. Wilson	110	Orford		St-Raphael	
Mathieu Hon. M. Banque Nationale	1e cl.	Plante Jan. Jos. de la B. Taché	141	Godbout Jos. G. Demers	171
MacIntyre D. S. et al. A. Delisle	1e cl.	Québec		Ste. Rose.	
McAllister J. et al. Trust & Loan Co of Can	1e cl.	Boileau F. X. N. Morin	150	Filiatrault J. B. O. Gaudette	200
Mathieu Auguste. F. X. Lemieux	198	Boucher dit Morency, Léonidas		St-Stanislas.	
Mitchel R. et al. E. H. C. Liona's et l	1e cl.	Marie A. O'Donnell et vir	169	Rinfret Ernest. Laporte, Martin & Cie	309
Morgan J. et al. F. W. Radford esqual	1e cl.	Brousseau Alf. et al. L. Brousseau	116	St-Vincent de Paul.	
Molson A. Ville de Montreal	1e cl.	Brousse Olivier, jr. C. Bresse et al	3276	Anclair Melasippe. A. Locas	2e cl.
Montreal Street Ry. Co. J. Dower	5000	Chemin de fer Québec, M. & Charlevoix		Valleyfield	
Murphy H. D. Walker	219	O. Caron	104	Dumouchel Ovide. W. L. Bend	200
Nicoll T. M. A. Leclair	150	etourneau Arthur. N. Beaulieu	500	Varennes	
O'Brien J. jr. D. Ford	475	Morissette Marie J. H. Belau	126	Colette. Thibaudau, Frères & Cie	1229
Pauzé J. B. et al. Banque Nationale	1e cl.	Toussignant Jos Ovide. Marie Eugénie		Warwick	
Perra E. J. Laurent	5e cl.	Huguenin et vir	154	Provencher Alphonse. Dr J. O. Camirand	188
Phillips N. H. Gilchrist et al	117	Visien Alex. Jules Duc	500	Westmount	
Picotte Delle H. Dame T. A. J. Brunear	1e cl.	Rivière Beaudette		Wynne R. I et al. Julia A. Cadwell	350
Powell W. Dme M. Hayes esqual	180	Boyer Pierre. N. Jamain	145		
Pratt C. A. Dme Evelina Pratt et vir	2e cl.	Sorel			
Pratt C. A. Dme M. Pratt et vir	2e cl.	Beaulieu C. H. Banque Nationale	2e cl.		
Prime ult Dme L. Rév. L. C. T. Thérien	962	South Ham			
Racette C. M. A. Amrault	423	Eamoureux Oscar. O. Gaudet	200		
Raymond G. Banque Nationale	1e cl.				
Ricard A. H. Jeannotte	206				
Rinfret E. H. Laporte et al	309				

M. l'Epicier : Un moment s'il vous plait ;

SAVEZ-VOUS QUE LE

Savon Eclipse

DONNERA PLUS DE SATISFACTION A VOS CLIENTS QU'AUCUN
AUTRE SUR LE MARCHÉ ET VOUS PAIERA MIEUX

Demandez-en une Boîte
dans votre prochain ordre

JOHN TAYLOR & CO., Propriétaires

454 RUE ST-PAUL MONTREAL



LES MARINADES
à
COUVERCLE A LEVIER

Pas de bouchon.
Pas de coulage.
Des plus utiles lorsque vide.

++ QUELQUES UNES DES ++

PREMIERES DE LAZENBY

GELÉES DE TABLE,

MARINADES CHOW CHOW,

HUILE D'OLIVE LUCCA CREAM,

Tous
ABSOLUMENT PURS

CARRÉS DE SOUPES SOLIDIFIÉES,

VIANDES EN CONSERVE ASSORTIES,
BISCUITS OLIVER DE FORTT.

..... EN VENTE PAR.....

HUDON, HEBERT & Cie, GEO. CHILDS & Co., J. O. VILLENEUVE & Co.,
CAVERHILL, HUGHES & Co., Etc., Etc.

Cour Supérieure.

JUGEMENTS RENDUS

DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
Boucherville		
DeGrosbois T. B.	Dme Victoire Renaud	530
Cleveland		
Viger Siméon	Succ. W. H. Jeffrey	100
Garthby.		
Grenier David	La Banque Nationale	1140
Laprairie		
Charlebois Dme Alp.	J. McD. Hains	975
La Patrie		
Renaud Dumoulin R.	A. Bourret	135
Montréal		
Adam Nap.	E. Tuteur	361
Archambault J. B. O.	W. O. Smyth	210
Barbeau T. R.	M. Vineberg	161
Bergon Louis.	Royal Institution	210
Blais Alfred.	S. Coulson	101
Bonneau Narcisse.	N. Rogers et al	676
Bourdon Alph.	Dme Clara Léveillé	10000
Campbell C.	J. T. Kinie	140
Dansereau Dme F. M.	T. Ligget	177
Daoust J. A.	Royal Electric Co.	142
Davidson W. B. et al.	Can. Bank of Co. me ce	425
Desaulniers F. L.	G. DeSerres	106
Donahue J. W.	S. W. Boyd et al	187
Dyer, W. A.	Dme E. A. Smith et vir	212
Forget Adolphe.	G. Carou	4e cl. 185
Guimond J. G. et al.	Banque du Peuple	185
Hutchins J. R. et al.	Banque du Peuple	465
La Canadienne.	T. Pilot	1000
Lapointe A. A. & C. A.	H. C. Grégoire	165
Leicht M.	G. H. Featherston	150
Mackay Lachlan.	A. H. Plimsoll	225
Meunier Georges.	R. Maillette	320

MacIntyre Duncan S.	Pillow & Hersey Mfg Co	416
Paquette Adolphe.	Dme Aug. Ritchette	2e cl. 182
Richer Dme Felix.	J. Stroud	182
Roy M. N. et al.	Montreal L. & Mtge Co	513
Scottish Union & National Insurance Co.	Dme M. Laurin et vir	900
Taché L. H.	North British & Mercantile Fire & Life Insurance Co.	250
Vaillancourt Grégoire et al	Dme M. O'Flaherty et vir	159
Villeneuve Pierre	A. Brosseau	4e cl. 557
Whelan J. P. & al.	Banque du Peuple	557
Pointe Claire		
Cie Chemin Péage Pointe Claire.	A. Letang	2587
Québec		
Brousseau Alfred et al.	T. Beland	632
Brousseau Alfred et al.	T. Beland	496
Dufresne J. M. et al et vir	F. de O. Sewell et al	147
Magnan Alphonse.	L. J. Savard	878
Richmond		
Smith J. P.	E. B. Eddy Co	204
Sault aux Recollets		
Pépin Alphonse	Montreal L. & M. Co	600
Pépin Nap.	Montreal L. & M. Co	600
Pépin Wilfrid.	Montreal L. & M. Co	600
Vanier Ovila.	D. A. Lafortune	150
St Eustache		
Gadbois L. V.	J. Walker jr. et al	231
St Henri.		
Macalpine Dme W. H.	Montreal L. & M. Co	2146
Senécal Jos.	P. Dansereau	317
St Polycarpe		
Lanthier Albert.	Dme P. L. Angé et al	172
St-Raymond		
Sylvain Paul.	Girard & Godin	113
Ste Sophie.		
Kennedy Patrick.	H. Roy et al	186

St-Sébastien de Beauce.

Trahan Napoléon	N. P. Tanguay	110
St-Ursule		
Fichette Raphael.	E. Morin	1007
Yamachiohe.		
Bellemare Edouard.	Dme I. Ferron	100

Cour de Circuit

JUGEMENTS RENDUS

DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
Ascot		
Nadeau Octave.	E. Nudet	28
Beauharnois		
Gates, E. M.	Ames Holden Co	18
Brompton Falls.		
Marchand Calixte.	Dr. J. O. Camirand	5
Caughnawaga		
Akwintonkwaw Atonwa.	E. DeBlois	19
Cedar Hill		
Rousseau Chs.	W. Agnew et al	31
Chesham		
Fournier G.	C. Demers	5
Clifton		
Merrill N. W.	Cass Bros	29
Côte St-Paul.		
Daoust Octavie.	C. Lebreuf	11
Danville		
Bellavance P.	A. Latour	79
Dorion		
Valois Michel.	L. A. Wilson	40
Eaton		
Rogers Edson.	R. H. Pope	15
Lachine.		
Barbarie Ovila fils.	J. Duchesneau et al	28

Avez-vous donné votre commande.....

DE 
REGLISSE



POUR votre approvisionnement d'hiver? Si non, augmentez votre chiffre d'affaires dans cet article, cette année, en donnant votre ordre à et vous reconnaîtrez que la meilleure **Réglisse** donne le plus de satisfaction et ne coûte pas plus. Tout ceci est d'une importance considérable pour l'acheteur, le vendeur et le consommateur. Un approvisionnement en Bâtons de Réglisse et en Boules de Réglisse Acmé de Y. & S. répand ses bienfaits partout. Essayez-en et vous en retirerez les mêmes bénéfices que votre concurrent et voisin.

YOUNG & SMYLLIE
BROOKLYN, N. Y.

Renaud Dme Zoe.....	Cité de St-Henri	72
Roberts James.....	Dme E. Simpson	35
St-Amour Felix.....	La Cie de Jésus	72
St-Jean Frs. X.....	E. Mayer	12
Sampson K. M.....	F. W. Radford esqual	29
Schwartz B.....	A. C. Gray	10
The Holmes Electric Prot. Co.....	J. M. C. D. Hains esql	72
The Holmes Electric Prot. Co.....	W. A. Harper	25
Tremblay Geo.....	De M. A. Girard	13
Trapanier J. A.....	A. L. Keut	30
Vallières Edouard.....	J. A. Gravel et al	30
Verlon Adeline et al.....	O. J. Bertrand	40
Villemaire Dme Jos.....	F. X. Rastoul	90
Watson Wm.....	M. J. McAndrew	11
Wilson Henry E.....	Dme M. Roe	90
Notre Dame de Grâces		
Lebeau Delima et vir.....	C. Lebœuf	12
Pru homme Max.....	J. Mason	54
Walker Dme J. Smith.....	F. Nash	80
Québec.		
Roger Ls Nap.....	T. S. Michaud	24
Richmond		
Richmond Industrial Co.....	E. Bellemare	50
Richmond Industrial Co.....	E. Saucier	23
Richmond Industrial Co.....	A. Léouard	21
Richmond Industrial Co.....	J. Paquette	61
Rigaud.		
Sigouin Jos. E.....	A. A. Ayer et al	35
Sault aux Recollets		
Lee'air L.....	L. P. Dupré	22
Sherbrooke.		
Irwin Jas A.....	Dussault & Cie	48
Pamerleau Lidore.....	L. Fleury	40
Ste-Anne du Bout de l'île		
Reburn Wm A.....	H. C. St-Pierre et al	24
Ste Cunégonde		
Munro John et al.....	J. Hay	28
Savariu Jules.....	J. Valiquette	15
Thomas J. hu.....	Thos. Davidson Muf Co	38
Lapom e Ovila.....	J. W. Foisy et al	34
Rog. r Jos.....	J. Labatt	16
St Frs-X de Brompton.		
Mignault Charles.....	H. Blanchet	19
Mignault Eugène.....	H. Blanchet	19
St Henri.		
Brisebois Nap.....	A. Champagne	25
Greitham Richard.....	l me A. Leroux et vir	25
Labelle Jos R.....	F. X. Skelton	34
Leduc Polylore.....	Cité de St-Henri	19
Sauvé J. E.....	C. F. Smith	20
Toupin Adolphe.....	A. Blanchard	12
Trud-au Philibert.....	Cité de St-Henri	16
St-Hughes		
Paquette Ar-ène.....	W. R. Webster	41
St Hyacinthe.		
Lacaillade Alphe.....	Lussier & Gendron	25
St Jean		
Sasseville Joseph.....	L. Favreau	27

St-Lambert		
Warminton John N.....	W. Cheeping et al	17
St Laurent		
Boyer Benjamin.....	M. C. Galarneau	90
St Louis		
Lamarche F. X.....	J. B. Bélanger	13
St Marc		
Desjardins Herménégilde.....	J. Dewitt jr	39
St Tite		
Marchand L. P. & Frère.....	McColl Bros & Cie	39
Trois-Rivières		
Godon Honoré.....	G. Boulard	12
Robitaille Pitre.....	Duraud & Précourt	20
Smardon R. & Fils.....	C. Deguise	40
Windsor		
Teece Geo.....	G. H. L. Hobson	13
Windsor Mills		
Fedette David.....	J. Luttrell	31
Henderson Peter L.....	G. H. L. Hobson	12
Westbury		
Tenker Edward.....	Latimer & Bean	16
Yamachiche		
Beaudoin Henri.....	L. Robitaille	10

Renseignements Commerciaux

PROVINCE DE QUEBEC

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Montréal—Bessinot, Walker, papier en gros.
Brown & MacVicar, architectes.
McOaffrey & Lodge, buanderie.
Hempey & Stryde, boulangers.
Fyfe & Cie, entrep.
Québec—Behan Bros, nouv.
Begin, Benjamin & Cie, fabr. de balais.
Westmount—D. McPhee & Cie, farine.

NOUVELLES SOCIÉTÉS.

Batiscan—Le comte & Isola, farine; Evariste Lecomte, de Nicolet, et Joseph Antoine Marie Isola, de Batiscan.
Masknongé—J. T. G. Marchand & Cie, meuniers; Jos. T. Gaspard Marchand et Prudent D. McAvoy.
Montréal—Brown, MacVicar & Harriot, architectes; David R. Brown, D. Norman MacVicar et J. C. A. Harriot.
Brodeur & Ocharbonneau, tailleurs; Azurie Brodeur et Arthur Ocharbonneau.
Hooper & Starr, Cornwall Electric Ry; Herbert R. Hooper et David A. Starr.
Eliza Jobin, comm.; Eliza J. Jobin, épouse de Etienne Fortier, seule.
Montreal Steam Laundry Co, Thos H. Love et Thos L Jackson.
Popular Paper & Printing Co, Stanislas Bissonet, Joseph E. Walker et Joseph P. Beaudry.
Paquin J. R. & Cie, nouv., Julien R. Paquin, seul.
Sièyes, Genin & Cie, importateurs; J. A. Trudeau admis comme associé.
Williams & Bell, nouv.; Walter Williams et Walter Bell.
Dimock & Cie, courtiers; Ralph W. E. Swinton & Julian A. Dimock.
Lafrance & Lefebvre, nouv.; Wilfrid Lafrance et Alphonse A. Lefebvre.
The American Steam Laundry; Henry Lodge, seul.
McGlade's City Express Co., John McGlade, seul.
Bail & Cie, entrep.; Elie et Adolphe Bail.
A. C. Bourassa & Cie; Alice Normandin, épouse de A. C. Bourassa, seule.
Fyfe & Cie, entrep.; Jean B. Vien, seul.
James B. Clifford & Cie, tailleurs; James B. Clifford et Marshall J. Ferris.

A VIS DE FAILLITE.
DANS L'AFFAIRE DE
S. H. FRIGON,
St-Tite, Que. Insolvable.

Les soussignés vendront à l'encan public, aux salles d'encan de Marcotte Frères, No 69 rue St-Jacques, Montréal.

Jeu di, le 27 Février 1896 à 11 heures a.m.,

l'actif mobilier du failli, consistant en :

10—Marchandises seches.....	\$1,637 91
Chaussures.....	35 97
Chapeaux et fourrures.....	113 47
Ferronneries.....	81 21
Epiceries et provisions.....	852 20
Papeterie.....	74 99
Vaisselle et verrerie.....	51 10
Mobilier du magasin.....	95 25
Roulant.....	172 44
	\$4,054 86

2e—Dettes de livrs, billets recevables et jugements, d'après liste..... 6,314 75

Pour être vendu en bloc, au marc la livre, au plus haut et chères air.
Le magasin sera ouvert pour l'inspection du stock le 26 courant. Pour autres informations, s'adresser à

LAMARCHE & BENOIT,
Curateurs-conjoints.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

La Poudre à Pate



de McLAREN

Est une Marchandise honnête et justement l'article avec lequel on peut établir ou étendre un commerce.....

Les premières maisons..... d'épicerie se font une loi d'en tenir constamment en stock. :: :: :: :: ::

UN CERTIFICAT DE PRIX=====

DANS CHAQUE BOITE DE

Gomme a Macaer BANNER DE ADAMS

115 MORCEAUX: 75 Cts.

ADAMS & SONS, 11 et 13 Jarvis St., TORONTO, Ont.

Demandez-là à votre Marchand de Gros.

Lamar & Metge, sculpteurs; Arthur Lamar et Wm C. Metge.
Larivée & Bourdon, poissons; Philias Bourdon et Louis P. Bourdon.
Québec—T. Blouin & Cie, épiciers en gros; Théophile et Honoré Blouin.
T. Blouin & Fils, fabr. savon: Théophile et Jos E Blouin.
Brousseau & Cie, forgerons; Céline Laberge seule.
O. Auclair & Frère, fabr. de balais; Charles et François Auclair.
St-Aimé—Alf. Hébert, Frère et Cie, plombiers et couvreurs.
Ste Anne du Sault—Amyot & Vignault, menuisiers.
St-Antoine de Tilly—Aubin, Bertrand & Cie, fromagerie; G. Bergeron, W. Bertrand et H. Aubin.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Farnham—R. Pearson, encadreur.
Montréal—Joseph Mercier, épicier.
T. Montpetit, épicier.
J. A. C. St-Amour, buvette,
Donaldson & Weston, camionneurs.
John Wilcock, ferronnerie.
S. Dumoulin, nouv.
M. L. Fortin, modes.
Bastien & Valiquette, nouv.
Québec—Alex. Lemieux, drogues.
Rosario Lachance, bijoutier.
J. B. Lamontagne, chaus.
St-Eloi—Jos April, mag. gnl.
St-Henri—Martel & Marcotte, nouv.
St-Jean L'Évangéliste—Geo. Frenette, mag. gnl., succède à Dame Veuve Gauthier.
St-Paulin—Adolphe Thibodeau, mag. gnl.
St-Tite—J. A. Paquet, ferblantier.
Waterloo—Waterloo Knitting Mills, tricots, succède J. S. Wilson & Cie.

Westmount—Dionne & Dionne, épiciers.

CESSIONS.

Baie des Pères—M. Rothschild & Cie, mag. gnl.; à John Mann.
Louiseville—J. A. Boulanger, meubles; ass. 22 fév.
Magog—L. H. Grenier, chaus.; ass. 25 fév.
Montréal.—Adélarde Levesque, restaurant.
Jos. Monette, fils, boucher; à Bilodeau et Renaud.
Gagnon Frères, nouv.
J. A. Trépanier, nouv.
Moses Ellinson, hardes.
J. N. Gravel, meubles; à Bilodeau et Renaud.
J. E. Taillefer, nouv.; à Kent et Turcotte.
Zénophile Dupuis, épicier; à Bilodeau et Renaud.
J. M. Inglis & Cie, bijoutiers; de consentement.
Murray Bay—A. Dufour et Fils, mag. gnl.
Québec—Wm. Mann, boulanger; volontairement à Lefaivre & Taschereau.
L. J. Sivarde, chaus.
Sorel—Mongeau & Frère, nouv.; à Kent & Turcotte.
Olivier Houde, hôtel; à L. T. T. empe.
Ste-Cunégonde—J. E. Taillefer, nouv.; à Kent & Turcotte.
St-Thècle—R. G. Frigon, mag. gal.

EN DIFFICULTÉS

Batiscau—J. B. Montambault, mag. gnl.
Coaticooke—Adélarde Jolicœur, carrossier, ass 4 mars.
Hull—F. X. Martin, nouv.

Lac Megantic—Prudent Francoeur, tailleur.

Maddington Falls—A. Daveluy, mag. gnl.

Montréal—Mercier et Villeneuve, épiciers.

Mad. F. Rafferty, chapelier.
Meyer Blumenthal, march. tailleur.
J. McDougall & Cie, laines en gros.
F. Duclos, plombier.
T. S. Vipond & Fils, fruits en gros.
Holler & Hecker, importateurs; ass. 22 fév.

A. Levesque, restaurant; ass. 22 fév.
Société du Théâtre Français, saisie.
Laurier & Verville, plombiers.
Québec—Wm Mann, confiseur.
J. L. Savard, chaus.
Vve Jacques Légaré, voitures de louage; A. Dombrowski nommé gardien provisoire, ass. 21 fév.

St-Aimé—Louis Guilbault, boulanger.
St-Hyacinthe—G. Daignault & Cie, nouv.

St-Monique—J. A. Pinard, mag. gnl.
St-Sébastien—Charles Brillard, mag. gnl.

FONDS VENDUS

Chambly Canton—T. A. Ward & Cie, épiciers.

Louiseville—J. A. Désilets, ferronnerie.

Montréal—Alexander & Cie, nouv.

C. F. Archambault, valise.
E. Aubry, restaurant.

S. Oharron, épicier.
Hunt, Barnes & Cie, huitres, etc.

R. Seale & Fils, pomp. fun.; à 71c.
J. A. C. St. Amour & Cie, épiciers.

Lussier & Leduc, mercerie.
A. C. Bourassa, épicier; à 40c.
Dame John Fallon, moder.

POISSON POUR LE CAREME

EN GRANDE QUANTITÉ, de QUALITÉ SUPERIEURE,
EN GRANDE VARIÉTÉ. NOUS AVONS TOUT CE
QUI EST REQUIS POUR UNE TABLE VARIEE PEN-
DANT LE TEMPS DU CARÊME. SI VOUS MANGEZ
SEULEMENT QUE DU POISSON, CHOISISSEZ CE
QU'IL Y A DE MIEUX. LE NOTRE EST FRAIS, DE
QUALITÉ GARANTIE, ET A TRÈS BAS PRIX
NOUS AVONS.....

De L'ANGUILLE, EN QUALITÉ SUPÉRIEURE,
La MORUE FRAICHE, La TRUITE,
Le SAUMON, Etc.

LAPORTE, MARTIN & CIE

72 rue St-Pierre, MONTREAL.

Québec—Mad. W. Leclerc, modes ; à 26 cts.
 Ferdinand Patry, épicier ; à 62½c.
 Oscar Fortin, nouv.
St Chrysostôme—Frédéric Viau, voiturier à Amedée Narbonne.
St Henri—O M Barrière, nouv.
St Marcel—Roch Guilbault, mag. gnl.
Trois-Rivières—John Ryan, pianos ; à 35c.

FONDS A VENDRE

Lévis—Dame J. Israël Garneau, ferblantier, encan 25 fév.
Montréal—A. L. Barlow, charbon.
 Thos Deery, prov. ; ench. 24 fév.
 J. A. Guénette, agent d'imm ; 11 mars.
 O. Lefebvre, confiseur.
 Galipeau Frères, épiciers.
 J. M. Lasky, albums, par huissier.
 Succ. Geo Childs, épiciers en gros ; soum. demandées.
 A. Belasco, hardes ; 4 mars.
Québec—S. J. O'Neil, tailleur.
 Isaïe Giguère et al, comm. ; par huissier le 25 fév.
 Villeneuve & Frère, nouv. ; 26 fév.
Rivière à Pierre—F. X Bergeron, hôtel.
Ste-Agathe—A. Bell & Cie, mag. gnl.
St-Faustin—A. Bell & Cie, bois, etc.
St-Jean—P. Courville, chauss. ; encan 25 fév.
St-Pacome—Alph. Beaulieu, mag. gnl. ; 25 fév.

CURATEURS

Drummondville—Lamarche & Benoit ; à G. L. Lemire, hôtel, etc.

Hudson—L. T. Leet, à Albert Vipond, mag. gnl.
Longueuil—Chas. Desmarteau, à J. A. Dupuis & Cie, hôtel.
Montréal—Kent & Turcotte à Alfred Blais, plombier.
 Charles Desmarteau à J. B. Bureau, restaurant.
 Charles Desmarteau à Samuel Lewis, tailleur.
 Bilodeau & Renaud à O. Melançon, épicier.
 Bilodeau & Renaud à Albert Perrault, nouv.
 Kent & Turcotte à Dupuis, Lanoix & Cie, nouv.
 John Rosenvinge et Edward Doughty à J. M. Last, buanderie.
Québec—Nap. Matte à C. O. Lebel & Cie, drogues
 Sorel—Kent & Turcotte à J. O. Fagnan, épicier.
Ste Anne de Bellevue—Lamarche et Benoit à J. E Tremblay, mag. gnl.

CONCORDATS.

Drummondville—E. A. Piché, mag. gnl. ; à 40c.
 J. N. Turcote, mag. gnl.
Montmagny—J. C. Lislis, mag. gnl.
Pointe Claire—Uldéric Parent, hôtel.
Québec—Alex. Larue, drogues ; à 25c.
Stanfold—Israël Rheault, mag. gnl.
St Hyacinthe—G. Daignault & Cie, nouv. ; à 50c.
Warwick—Delle E. Leclair, modes.

INCENDIES

Montréal—D. A. McPherson & Cie, prov. ; ass.
 George Sloan, entrepôt, ass.
 Joseph Durant, bijoutier.
Quebec—C. Vezina, hôtel.
 J. A. Bélanger, marbre

NAP. MATTE,

Comptable, Auditeur et Liquidateur

BUREAU :

93 RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE QUEBEC.
 Tél. Bell, bureau, 731. Tél. Bell, résid., 872.
 Spécialité:—REGLEMENTS DE FAILLITES.

CHS. DESMARTEAU

Comptable, Auditeur et Commissaire

No 1598 rue Notre-Dame.

SPÉCIALITÉ :

REGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

BILODEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES,
 No. 15 rue St-Jacques, Montréal

Spécialité :

Règlement des Affaires de Faillites.

Téléphone 2003

La Compagnie Canadienne de
CAOUTCHOUC
 de MONTREAL
 CAPITAL \$1,500,000

MANUFACTURIERS DE

Claques, Pardessus, Bottes, Toux, Courroies, Paquetages, Etc.

Nous attirons l'attention du commerce sur nos nouveautés en CLAQUES et PARDESSUS, formes nouvelles, qualité et fini garantis.

BUREAU PRINCIPAL:

333 et 335 rue St-Paul
 MONTREAL

Succursales à TORONTO et WINNIPEG.

Les Marques Suivantes

FABRIQUÉES PAR LA

American Tobacco Co'y
 of CANADA, (Limitée)

Sont vendues par toutes les principales maisons

TABACS COUPÉS :

- "Old Chum"
- "Seal of North Carolina"
- "Old Gold"

CIGARETTES :

- "Richmond Straight Cut"
- "Sweet Caporal"
- "Athlete" and "Derby"

R. WILSON SMITH
 COURTIER EN VALEURS DE PLACEMENT

ACHÈTE ET VEND : Débentures Municipales.
 Bons du Gouvernement et Actions de Chemins de Fer.
 Valeurs de première classe convenables pour Placements en fidéi-commis. TOUJOURS EN MAINS.
 1724 Rue Notre-Dame, MONTREAL.

A VIS DE FAILLITE
 DANS L'AFFAIRE DE
JOSEPH ANTHIME GUENETTE.

Entrepreneur, Montréal, failli.

Les soussignés vendront à l'encan public.

Mercredi, le 11 Mars 1896, à 11 hrs a.m.,

à leur salle d'encan, No. 69 rue St-Jacques Montréal, les immeubles suivants :

1o Deux lots de terre situés dans le quartier Ste-Marie, en la cité de Mon réal, connus sur les plan et livre de renvoi officiels du dit quartier comme étant les lot- huit et neuf (8 et 9) de la subdivision du numéro officiel onze cent quarante quatre (1144) du susdit quartier, avec une maison en bois et briques et autres bâtisses sus-érigées.

2o Deux lots de terre contigus dé-ignés comme étant les lots numeros deux cent quatre-vingt-quatorze et deux cent quatre-vingt-quinze de la subdivision officielle du lot connu sous le numéro douze cent trois (294, 295-1203) des plan et livre de renvoi officiels du quartier St-Jacques, en la cité de Montréal, avec les bâtisses y érigées.

3o Une ter- e située en la paroisse de St-Vincent de Paul, connue aux plan et livre de renvoi officiels pour la dite paroisse sous le numero cinquante-huit (58) contenant deux arpents et une perche de largeur sur la profondeur d'environ trente-six arpents, avec u e grange et autres bâtisses y érigées

Les dites ventes seront faites à la charge des privilèges, hypothèques et droits réels affectant les dits immeubles et encore à la charge de tous les frais nécessités pour effectuer telles vent- s.

ROMEO PREVOST,
 Curateur.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

Bureaux de Roméo Prevost & Cie.,
 Comptables,
 No 7, Bâtisse New York Life,
 Montréal.

A VIS DE FAILLITE
 DANS L'AFFAIRE DE

P. COURVILLE,

Marchand de Chaussures de St-Jean, P. Q. FAILLI.

Les soussignés vendront à l'encan public en bloc.

Mardi, le 25 Février 1896 à 11 hrs a. m.,

à leur salle d'encan, No 69 rue St-Jacques, Montréal, tout l'actif mobilier du dit failli, savoir :

Stock de Chaussures	\$950 30
Garnitures de magasin	71 25
Dett s de livres d'après liste seront vendues séparément	496 79
Total	\$1,518 34

Le magasin sera ouvert pour l'inspection du stock lundi, le 24 courant.

Pour autres informations s'adresser à

CHS. DESMARTEAU, Curateur,
 No 1598 rue Notre-Dame, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

A VIS DE FAILLITE
 IN RE
OSCAR MELANÇON, Epicier, FAILLI.

Nous, les soussignés, vendrons par encan public, à la place d'affaires du dit failli, 371 rue St-Urbain, (en haut), coin de la rue Milton.

Judi, 27 Février courant, à onze heures a.m.

Tout l'actif cede en cette affaire comme suit :

Fonds d'épiceries, vins et liqueurs	\$415 73
Fixtures et garnitures de magasin	342 75
Roulant	143 00
Dettes de livres par liste	667 56
	\$1,569 04

Le magasin sera ouvert le 26 Février pour inspection du stock. La liste des dettes de livre et l'inventaire peuvent être vus à nos bureaux.

Pour autres informations, s'adresser à

BILODEAU & RENAUD,
 Curateurs,
 15 rue St Jacques, Montréal.

MARCOTTE FRERES,
 Encanteurs.

Ventes enregistrées de Montréal.

Semaine terminée le 15 février 1896.

MONTREAL EST

QUARTIER ST-JACQUES.

Rue Rivard. Moitié N. O. 1202-92 et des lots 1202-93 et 94, terrain 15 x 73—10 x 73—20 x 72—5 x 73. Shérif de Montréal à The Trust & Loan Mortg Co.; \$600.39 [40836].

Rue St-Hubert. Lot 1203-161, terrain 25 x 129; 3225 Jetté & Cie à Benjamin Voyer; \$7,750.00 [40835].

Rue St-André, Nos 459, 461, maison pierre et brique. Lot 871-2 pt. 872, terrain 20 x 154 = 3092-36 x 70 = 2520. Roy. Inst. for the Adv. of Learning à Adelaïde Charbonneau; \$5 300.00 [49848].

QUARTIER ST-LAURENT

Rues St Charles Borromée et No 20 Guilbault, maison en brique. Lot 19-25 et 26. 20 lot 19-27 et 28, terrain 25 x 72 chacun. Le Shérif de Montréal à James Price; 9,700 [40873]

QUARTIER ST-LOUIS.

Rue Sanguinet No 585. Lot 903-194 avec 2 maisons pierre et brique, terrain 20 x 72 = 1440. Jos. Charlebois à Pierre Desforges; \$1,745 [40849].

QUARTIER STE - MARIE

Rue Iberville Nos 85, 87 et 89, 2 maisons pierre et brique. Lot 1598 37 et 38, terrain 23 x 80 chaque. V. E. McVey et co-héritiers à Marie Jos. Ourot; \$5,000 [40843].

Rue Iberville, No 41, maison en brique. Lots 1598 12 et 14, terrains, 208 x 90 chaque. Harr. McGowan et Geo. Bristol à Richard Harrington; \$5250 [40846].

HOHELAGA

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE.

Rue Mont-Royal. Lot 7-57, terrain 25 x 75, vacant. Henri Beaucage à Hon. Ls. Tourville; \$500.00 [60449].

Rue Chambord. Lots 6 70, 71, 72, 84 à 91, terrain etc., 24 x 70 chaque, vacants. Raymond P. Fontaine et al. à Edouard Roy; \$4 500 [60411].

Rue Cadieux, No 1066, maison en bois. Lot 192, terrain 26 6 x 75; sup. 1938. Corporation du comté Hochelaga à Henri Lionais; \$16 65 [60436]

QUARTIER ST DENIS

Rue Carrière. Lot 331-278 à 285, partie 331-274 et partie de la partie non subdiv. du lot 331, terrain irrég. des carrières 25000 pds dans la partie non sub. 315449 d-278 à 285 Pierre Alex Larivière à Wm G. Reid et al; \$40 000 [60421]

Rue Amherst. Lot 6-103 à 107, terrains vacants 25 x 125 chacun. The Amherst Land Co à John Auld; \$2,000 [60459].

QUARTIER ST GABRIEL

Rue Charlevoix. Lot 3399 208 et 209, terrain 23 x 90 chaque. Alf. Bourgault à Elizabeth Smart; \$900 [60466].

Rue Charron Nos 318 et 320. Lot 3239-150 et 151 avec maison en brique, terrain le premier irr. superf. 20660, le deuxième 25-6 x 80. Chs. B. Falardeau à Alf. Bourgault; \$4,000 [60465].

QUARTIER HOHELAGA

Rue St-Germain. Lot 50-35, terrain 25 x 100 vacant. Noël Leclair à Eliza Beauchamp; \$500 [60414].

MILE END

Rue St-Laurent. Nos 10-19, 20 et 21, terrains 25 x 107 chaque vacants. Jas

Nasmith Grenshields à Margaret Beauvais; \$1,050 [60475].

STE-CUNEGONDE.

Rue Williams. Lot 2413 et 2414, avec une maison en brique sur les deux terrains 60 x 120 = 7200. Jos Chartrand à Nap. Chartrand; \$5146 [60410].

ST-HENRI.

Rue Notre-Dame No 3644. Partie 1877. Zoé Lecavaller et al à la Cité de St-Henri; \$3000 [60140].

COTE ST. PIERRE

Rue St-Gabriel. Partie du lot 1702. Jean-Rte Prévost à Jos. Gab. Lauzon; \$382 [60433].

WESTMOUNT

Ave. Victoria. Lots 215-38 et 39, terrain 50 x 125 chaque vacants. Thos. Lamb à Richard Warminton; \$4,995 [60446].

BLUE BONNET

Lot 170-4, terrain vacant, 50 x 120. Joseph Jutras à Edw. Cavanagh; \$600.00 [60451].

PAROISSE ST-LAURENT .

Lot 465-157, terrains vacants. L. Cousineau & E. Gohier à Edouard alias Eddie Labelle; \$125 [60468]

Lot 466-250, terrain vacant. Ludger Cousineau & E. Gohier à Raoul Gohier; \$100 [60432].

Lots 44-42 et 43 et partie 44-38, terrain vacants. L. Cousineau & E. Gohier à Geo. Bishop; \$800 [60435].

Lots 454-87 à 92, terrains vacants. L. Cousineau & E. Gohier à Phil. Blain; \$900 [60443].

Lots (partie indivise) 221, 240 et partie de 433, terrains vacants. Edouard Gohier à Benjamin Gohier, en échange des droits de ce dernier dans le lot No 434 du même lieu, [60453]

Lots 466-194B, 194A, 189 à 194, 184 à 187, 128 à 131, 126, 125, 248, 249, terrains vacants. L. Cousineau et E. Gohier à Jos. Bonneau; \$2,000 [60438].

Lots 84-31, 32-33, terrains vacants. Jos. Louis Duhamel à Frélier, Sons & Co; \$100 comptant et autres bonnes et val. considérations [60425].

WESTMOUNT

Rue Ste Catherine. Lots 215-63, 64 et 65, moins la partie sur la rue Ste Catherine. Edmond Dansereau à Raymond Préfontaine; \$8167 [60402].

Rue Dorchester, No 4035. Lots 382-5, 6, 7 et 17, pt. N. O. non subd. du lot 382 et ave. No 382 7a et 10, avec maison en pierre et bri. L. J. Sargeant à Wm F. Lewis; \$28,000 [60171].

Lot 384-177 et 172. Stan. Delph. Vallières et al à Raymond Préfontaine; \$3,300 [60441].

MONTREAL OUEST

QUARTIER STE-ANNE

Rue Bourgeois No 283, maison pierre et brique. Lot 173 pt sub. 1, terrain 15 x 87 = 1305. Geo Barhain à Wm Wilson; \$1,200 [127933]

QUARTIER ST-ANTOINE

Rue St-Luc, No 110, maison en pierre et brique. Lot subd. 73-36, partie S. O. et 37 partie N. E. 1654-73, 36 part du S. O. & N. E. part de 37, terrain 22-3 x 115 = 2570. Thos. Jordan à Ls Jos. Pierre DesRosiers; \$4,800 [127928].

Rue Workman, Nos 84 et 82, maison, bois et brique. Lot 158, terrain 30 x 80, superficie 2400 pieds. Geo Ov. Alf. St. Cyr à Jos. Ern. St. Cyr; \$2,500 [127924].

PERRAULT & MESNARD

Architectes et Ingénieurs Civils

97, RUE ST - JACQUES, (BANQUE DU PEUPLE)

MONTREAL.

PHONE 696

BOITE 2382

Spécialité : Edifices Religieux et Publics.

Joseph Perrault. Simon Lesage.
PERRAULT & LESAGE
Architectes et Ingénieurs

17, Cote de la Place d'Armes.

Téléphone Bell, 1869.

Spécialité : Evaluation pour Expropriation.

L. R. MONTBRIAND,

ARCHITECTE et MESUREUR

280 - RUE ST. ANDRÉ - 280

MONTREAL.

V. ROY & L. Z. GAUTHIER,

Architectes et Evaluateurs,

162, Rue St-Jacques

BLOC BARRON.

Élévateur.

Téléphone 2113.

G. DE G. LANGUEDOC

Ingénieur Civil et Architecte

BUREAU : 180 rue St-Jacques, Montréal.

Téléphone No. 1723 | Chambre 7. 3e Etage.
Chemins de fer, Ponts, Canaux, Constructions
Civiles, etc. Brevets d'invention, Marques
de Commerce, Evaluations.

J. B. RESTHER & FILS

ARCHITECTES,

Chambre 13 | Bâtisse "Impérial

107 rue ST-JACQUES, - Montréal.

Téléphone 1800.

ALBERT SINCENNES

Architecte : et : Mesureur

951 RUE ST-LAURENT, COIN DULUTH

MONTREAL

C. E. FOURNIER

Architecte, Evaluateur et Mesureur

Se chargera aussi de tout dessin
mécanique qui lui sera confié.

Chambre No 4
Mechanics Institute

204, St-Jacques, Montréal

J. EMILE VANIER,

Ancien élève de l'École Polytechnique, Ingénieur Civil et
Arpenteur --- No 107 rue St-Jacques

En face du Carre de la Place d'Armes, Montréal.
Se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de
tracés de chemins de fer et routes, d'arpentages
publics et particuliers, de demandes de brevets
d'invention, etc. Téléphone No 1800.

LESSARD & HARRIS

(Ci-devant de Brodeur & Lessard)

CONTRACTEURS-PLOMBIERS, COUVREURS

Et Poseurs d'Appareils de Chauffage.

421, Craig, Montréal.

Tel. Bell 2194

HORMISDAS CONTANT

Contracteur Plâtrier,

475, Rue Legaultière, Montréal.

Résidence: 290 rue Beaudry.

LAMBERT & FILS, Constructeurs.

357 Rue Berri, Montreal.

LABRECQUE & MERCURE.
Entrepreneurs-Menusiers,
37 RUE STE-ANDE, MONTREAL
Téléphone Bell, 6328.

Chronique de Québec

Mercredi, 19 février 1896.

Le premier jour du carême, fête légale, clot dans un calme absolu une semaine qui, commercialement parlant, a été raisonnablement agitée. Les réjouissances de la fin du carnaval ont occasionné beaucoup de va-et-vient, de bals et soirées dansantes, ce qui a eu pour conséquence d'activer un peu les affaires.

Nous ne parlons pas des élections municipales qui ont été rudement contestées dans plusieurs quartiers et ont été une véritable manne pour les restaurants et les cochers. Nous prenons plaisir surtout à constater que le conseil de ville, tel que maintenant constitué, donne généralement des garanties sérieuses de capacité, d'honorabilité et d'indépendance. Nous le croyons plus fort que le précédent, dans ce sens que les éléments qui le composent sont mieux équilibrés et représentent mieux les énergies diverses et les besoins multiples de notre ville. Le maire — qui le sera sans doute encore pour le prochain terme — M. S. N. Parent a un beau rôle à jouer à la tête de cette organisation puissante et choisie. Dans la plupart des cas, ce sont les hommes de son choix qui ont été élus : il a donc raison de compter sur leur travail et leur bonne volonté pour la protection des intérêts de la cité. Le public aussi attend beaucoup de leur initiative, car il ne suffit pas d'occuper une position distinguée parmi ses concitoyens, il importe surtout de lui faire honneur et de se rendre utile généralement.

Certains traits spéciaux de la lutte qui vient de se terminer ne sauraient échapper à l'attention. D'abord, les tentatives d'y mêler l'élément politique ont échoué dans la plupart des cas; ce qu'on a voulu surtout et avant tout, c'est s'assurer le concours d'hommes capables ou reconnus comme tels. En second lieu, nous ne voyons pas qu'aucun des candidats se soient liés à un programme défini ou que la lutte se soit faite sur un terrain délimité de projets à réaliser ou de réformes à faire. Les élus ont donc carte blanche en quelque sorte, et ils auront rempli leur mandat s'ils travaillent à diminuer les dépenses sans nuire aux services publics, à faire les réparations urgentes et à donner du prestige et de l'appui aux entreprises qui sont de nature à activer les progrès de Québec.

EPICIERIES

Nous n'avons rien d'absolument nouveau à enregistrer pour cette semaine. Les sucres deviennent plus fermes et les sirops des Barbades se font rares :

Sirops Barbades en tonnes, 36 à 37c.
Sucres : Brun, 3½c; jaunes, 4 à 4½c;
Powdered, 6½c; granulé qrt, 4½; "Paris lump" qrt, 6c.

Conserves en boîtes : Saumon, \$1.50 à \$1.60; Homard, \$2.00 à \$2.25; Pois, 95c à \$1; Blé-d'Inde, 95 à \$1; Sardines domestiques, ½ boîte, 5c; do, importées, ½ boîte 10 à 12c.

Soda à laver, de 80 à 90c; do à pâte, \$2.40; Empois No 1, 4½c; do, satin, 7½c; caustique cassé, \$2.50 à \$2.75; Gros Drum, 2 à 2½c.

Allumettes : Cartes, \$3.00; Telegraph, \$3.75; Telephone, \$3.50; Dominion, Lévis

et Royal, \$2.00; Dominion Extra, \$2.50; Phoenix, \$2.75.

Sel : en magasin, 48c; sel fin, sacs, \$1.45; ½ sac, 35 à 40c.

Huile de charbon : Canadienne, 15c; Américaine, 20c gal.

Raisins : Valence, "fine off stalk" 5 à 5½c; do, Selected, 5½c; do, Layers, 6c; Currants, 4c; do, extra, 5c.

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS.

La semaine écoulée a été très active dans le commerce des poissons surtout. Les farines sont plus raides et la demande est assez satisfaisante. Ce qui porte à croire qu'une baisse prochaine n'aura pas lieu. Collection assez satisfaisante.

Farine (en poche) : Patente, \$1.90 à \$2.20; Forte de boulanger, \$1.90 à \$2.00; S. Roller, \$1.80 à \$1.90; Extra, \$1.60 à \$1.65; Superfine, \$1.40 à \$1.45; Commune, \$1.35 à \$1.40.

Farines en baril : Farine (patente), \$3.90 à \$4.50; Farine de cylindre, \$3.75 à \$4.00; Extra, \$3.50 à \$3.60; Superfine, \$3.00 à \$3.10.

Lard : Short Cut, \$15.00 à \$16.00. Lard en carcasse 5 à 5½c

Saindoux : Pur, \$1.90 à 2.00 le seau. Composé, \$1.35 à \$1.40.

Beurre : de crèmerie 18 à 19c; de la ferme No 1, 12 à 13c; do marchand, 11c.
Poisson : Morue No 1, \$5.25; do No 2, \$3.50 à \$3.75; saumon No 1 \$18.00; No 2 \$15.50; Hareng No 1, \$4.75 à \$5.00; anguille 5c à 5½c; truite \$8 à \$9.

Grains : Avoine Ontario par 34 lbs 35 à 36c; avoine de province, 32 à 34c; gru, \$1.10 à \$1.20; blé d'Inde jaune, 50c; do moulu, \$1.00 à \$1.10; orge, 60 à 70c. Pot Barley, \$1.65 à \$1.75; son, 75 à 80c.

Si vous en avez besoin

Commandez-les au plus tôt

La grande quantité de "Men's Buff Bals,"

"Whole Fox," "Glove Grain Top,"

"Fair Stitch," "Standard Screw," en

boîtes, que nous avons achetées il y a peu de temps, se vendent comme du bon beurre.

Ce qui prouve que nous les offrons à des

prix exceptionnellement bas. Si ces

marchandises vous intéressent, demandez-en une

paire comme échantillons, avant qu'il n'en reste plus.

Campbell & Brodie, Quebec

Huiles : De Loup-Marin 32½ à 34c ; de morne 3½ à 33c.

La chronique judiciaire, annonce, pour le commencement de mars prochain, la vente par autorité de justice du chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix, avec engins, chars, et matériel de toute sorte. Ce fait a d'autant plus lieu d'étonner que la ligne est une des plus payantes qui existent.

Un petit examen des registres du bureau d'enregistrement révèle toutefois qu'elle est grevée pour \$500,000 d'hypothèques, dont une de \$100,000, en faveur de M. H. J. Beemer, portant intérêt à 6 0/0. Cela explique pourquoi les employés ne sont pas payés et pourquoi les billets de la Compagnie ne sont escomptables nulle part.

Pas encore de changement dans les chaussures. L'on est à préparer les échantillons et l'on s'attend à plus d'activité dans quelques semaines. La somme de vitalité que montre notre commerce de chaussures cette année tient réellement du prodige. Après toutes les pertes que les "jobbers" d'Ontario et d'ailleurs leur ont fait subir, on aurait cru qu'une crise était imminente. Il n'en est rien cependant, et nos industriels au lieu de se laisser abattre, redoublent d'ardeur et s'appliquent plus que jamais à préparer des patrons nouveaux, à faire bon et élégant, afin de conserver à Québec sa réputation universelle pour ses cuirs et chaussures.

Avec une pareille énergie déployée, nous formons encore des espérances sur cette industrie et comptons bien qu'elle n'a pas encore vu ses plus beaux jours ici,

L. D.

Toutes les compagnies d'assurance étrangères faisant affaires à Chicago paieront désormais à la ville 2 p. c. de leurs recettes brutes.

Ventes enregistrées de Québec.

Pendant la semaine terminée le 15 février 1896.

QUARTIER ST LOUIS

Rue St-Louis. Partie du lot 2596, avec maison de pierre, etc, terrain, 2248 pieds en superficie. John Racey à Edward Lemesurier Sewell ; \$5,250 [95662].

QUARTIER ST-JEAN

Rue Richelieu. Lots 3262 et 3263, avec bâtisses, terrains, le 1er, 20 x 60 et le 2d, 20,2½ x 59½. François Jobin à Lazare Noël ; \$1 625 [95663].

Rue St-Olivier. Lot 3493, avec bâtisses, terrain, 1488 pieds en superficie. George Broomer à Thomas Henry Norris ; \$1 60 [95697].

QUARTIER DU PALAIS.

Rue McMahon. Lot 3023-2 avec maison, etc, terrain, 2082 pieds en superficie. Mme Annie Sophia Bell, épouse de William MacLean à Walter John Ray ; \$1,805 [95672].

Rue McMahon. Lot 3023-1, avec maison, etc., terrain, 1990 pieds en superficie. Mme Annie Sophia Bell, épouse de William MacLean à John Brown ; \$1,900 [95673].

QUARTIER ST-ROCH

Rue du Pont. Lot 623 A et partie du lot 712, avec bâtisses. Mme Julie Fortin, épouse de Eugène Bernier à Napoléon Dugal ; \$2,090 [95676].

ST ROCH NORD

Lots 513 1, 513-2, 513-29 et 513-33, avec manufacture, etc. Dosithée Arcand, ès-qualité de curateur à la faillite de Edmond Julien à Alphonse Amédée Dechaine ; \$515 [95692].

ST-SAUVEUR

Rue Victoria. Moitié sud du lot 846, avec maison, etc.; terrain, 30 x 40. Louis Lelièvre à George Bussière ; \$475 [95670].

Rue Victoria. Lot 526, avec bâtisses ; terrain, 30 x 40. Mme veuve Jacques Julien à Mme Virginie Lacroix, épouse de J. Gaudiose Chamberland ; \$200 [95680].

Lots 2008 et 2009, avec maison de bois, etc. Joseph Martineau à Victor Giguère, (bail pour 15 ans, avec promesse de vente) ; \$2,000 [95698].

BEAUPORT

Lot 1218 A (terre à bois de 2 pchs, 9 pds x 26 arp.) Succession de Joseph Polycarpe Binet à Philéas Langevin ; \$8.00 [95661].

ST-AMBROISE

Lot 311, sans bâtisse ; terrain 1½ arp. x 30 arpents. Joseph Pageol à Étienne L'Heureux. (Extrait ne mentionnant pas le prix.) [95664].

Lots 277, 278, 281, 282 et partie du lot 271, avec bâtisses. Mme Louise Boivin, épouse de François-Xavier Savard, à Joseph Napoléon Falardeau ; \$275 [95682].

Lot 669a, sans bâtisse ; terrain 2 400 pieds en superficie. François Théophile Dubeau à Joseph Alexis Verret ; \$150. [95687].

Partie du lot 1227, avec maison, etc.; terrain 1 x 12 arp. Mme Vve Edouard Verret à Charles Beaulieu ; \$275. [95690].

ANCIENNE LORETTE

Partie du lot 182, terrain 40 x 100. George Dufresne à François Boivin \$200 [95669].

CHARLESBOURG

Partie du lot 311, sans bâtisse ; terrain 40 x 38 d'un côté et 42 de l'autre. Louis Villeneuve et ux. à Uldéric Bédard ; \$120 [95691].

Les contribuables de Chicoutimi viennent de voter à une majorité de 102 voix contre 5 un prêt de \$3,500 à MM. Wells Frères et Cie pour l'établissement d'une manufacture de laine qui devra entrer en opération au plus tard le 20 mars prochain.

D. RATRAY & SON,

Entrepôts : Rues Dalhousie, St-Paul et St-André, QUEBEC

Emmagasinage "franco ou en douane" à taux modérés. Marchandises reçues sur connaissements Assurance effectuée sur les marchandises hangarées, si on le désire. Téléphone 771.

CHARLES E. ROY

MARCHAND ET IMPORTATEUR DE CUIRS

413-415-417 RUE ST-VALIER, ST-ROCH, - QUEBEC.

SPECIALITÉ:—Cuir à semelle Spanish, Eagle, Penetang, Bracebridge, Slaughter, Cuir Rouge, Cuir à Harnais, Veau Français S. U. Lyon, Bals & Fils, et M. M. et D., Kid Elastique.

Aussi:—JOBBER EN CHAUSSURES.

Un assortiment d'Empoignes importées et toutes espèces de Fournitures pour chaussures. CORRESPONDANCE SOLLICITEE.

POISSONS !

HARENGS de toutes qualités et de choix, MORUE SALEE, MORUE SECHE, SAUMON, ANGUILLES, SARDINES, NAUVES-LANGUES.

HUILE MORUE, HUILE LOUP-MARIN, de MARSOUIN, HUILE RAFFINEE A LA VAPEUR.

J. B. Renaud & Cie, 126-140 rue St-Paul, Québec

JOSEPH COTÉ

TELEPHONE 475

MARCHAND DE TABACS EN GROS

No 355, rue St-Paul.

Ne tient que la Crème de la Crème des TABACS CANADIENS en feuilles, du Pays, et cela au prix des tabacs communs que beaucoup d'autres maisons vont vous offrir.

Entrepot: 188, RUE ST-VALIER, QUEBEC

POISSON

DERNIERS ARRIVAGES

HARENC, EXTRA LARGE, QUARTS ET DEMI-QUARTS HARENC No 1, MORUE, SAUMON, TRUITE, ETC.

PAR... GEO. TANGUAY QUEBEC

Bureau: 48, rue St-Paul. Magasins: 33 et 35, 34 et 36, rue St-André. Quais: rues St André et Dalhousie.



UNE SESSION De la Cour du Banc de la Reine.

Ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal se tiendra au Palais de Justice, en la cité de Montréal.

Lundi, le deuxième jour de Mars prochain, à dix heures du matin.

EN CONSEQUENCE, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district, et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

Je donne aussi avis à tous les Juges de Paix, Coroners et Officiers de la Paix pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les recors.

Bureau du Shérif, Montréal, 13 fév. 1896. J. R. THIBAUDEAU, Shérif.

LA PREPARATION DU LARD AU DANEMARK

Un correspondant fournit à la *Gazette* les renseignements suivants sur le système adopté en Danemark, pour la préparation du lard et son exportation :

“ Les fermiers d'un district quelconque forment entre eux un fond de garantie, disons de £4,000, chacun signant pour la somme qu'il est prêt à risquer et, sur cette garantie, la banque avance les £4,000 ou tout autre somme nécessaire pour la construction de la manufacture ou sera préparé le lard pour le district en question.

“ La banque avance également une somme additionnelle de £500 pour le paiement des premières dépenses de main-d'œuvre. On construit alors la fabrique, on y installe la machinerie la plus nouvelle et la plus perfectionnée, etc. ainsi qu'un immense entrepôt pour la glace qui est d'une si grande importance dans ce genre de travail. Parfois, une manufacture a place pour 50,000 tonnes de glace qui, récoltée l'hiver, ne coûte que la main-d'œuvre et est emmagasinée de telle sorte qu'elle dure jusqu'à l'hiver suivant. La manufacture est entre les mains d'employés spéciaux, les fermiers se livrant uniquement et le plus possible à l'élevage des porcs. Pour cela, ils ont un excellent stock d'animaux rarement éprouvés par la maladie.

“ Les fermiers vendent leurs porcs à la manufacture au plein prix du marché et sont payés à même les £500 dont il est parlé plus haut.

“ A la manufacture, les porcs sont tués et convertis en lard ou en *mess pork* puis envoyés à Londres où ils sont vendus. L'agent à Londres envoie en Danemark un chèque pour le montant dû. La banque par laquelle se fait toute la transaction, déduit ses frais qui s'élèvent à environ 8 p. c. et porte la balance au crédit de la manufacture pour

le paiement des dépenses et pour le partage éventuel entre les fermiers en sus de ce qu'ils ont déjà reçu pour paiement de leurs porcs au prix du marché.

“ Il y a actuellement une vingtaine de ces manufactures au Danemark et à proprement parler elles ont été établies sans qu'on ait eu besoin de recourir aucunement au fonds de garantie.

“ Parfois, ces manufactures ensemble tuent 10,000 porcs dans une seule semaine et la production totale est telle maintenant, que nos importations en lard du Danemark ont dépassé, l'année dernière, 1,000,000 de quintaux.”

En lisant ces lignes, nos lecteurs de la campagne, saisiront bien vite tout l'intérêt qu'il y aurait pour eux à imiter ce qui se fait en Danemark.

Rien, d'ailleurs, ne nous paraît plus aisé avec l'organisation actuelle des beurrieres et des fromageries et des syndicats agricoles. Les cultivateurs ont maintenant la pratique de ces unions qui font leur force et ont amené chez beaucoup d'entre eux l'aisance qui semblait les avoir abandonnés alors que chacun tirait péniblement de son côté.

Le porc canadien est d'excellente qualité ; bien préparé, il doit commander un prix égal à celui du Danemark, sur les marchés anglais. Il y a là une étude à faire et les syndicats agricoles ne laisseront certainement pas d'agiter la question qui est d'une grande importance pour l'avenir de nos campagnes.

Les marchands qui ont tant intérêt à voir la culture prospère et les fermiers augmenter leurs profits, ne doivent pas rester inactifs, de leur côté ; nous les engageons à discuter

la question avec leurs clients, à leur faire comprendre ce qu'il y a de pratique dans ce mode d'opérer et au besoin à les inciter à imiter les Danois.

LES LAINES DE BUENOS-AYRES

La bonne opinion que l'on s'était formée tout d'abord sur les rendements probables du nouveau produit, s'est trouvée en grande partie confirmée par les arrivages jusqu'ici assez importants, et ce sont de nouveau les laines croisées des basses régions du Sud et des côtes de l'Atlantique qui promettent des rendements exceptionnellement élevés. Quelques lots que l'on a réussi à vendre, ont pu être, en toute confiance, taxés près de 70 o/o et même au-dessus ; de plus la qualité du produit d'un grand nombre de bergeries se rapproche beaucoup du genre Australie, et d'une façon générale, en ce qui concerne le lustre, la douceur, la nuance et la nature, nous aurons rarement vu une laine croisée aussi parfaite.

En revanche, le défaut des nouvelles laines est de contenir sensiblement plus de chardons que l'an dernier, d'où il résulte que le ravient des lots non chardonneux, se calcule forcément à un niveau relativement très élevé par rapport aux lots renfermant des chardons. Cet inconvénient rend surtout les affaires pour les Etats-Unis très difficiles, et les quelques acheteurs directs arrivés de cette contrée se montrent absolument passifs, quant aux acheteurs pour compte français, ils paraissent moins s'inquiéter de l'excès de chardons et jusqu'ici ce sont eux qui ont montré le plus d'intérêt, tandis que l'Allemagne, l'Assace exceptée, se tenait sur la réserve.

Nos marchés sont encore peu garnis en laines fines et l'intérêt pour cette sorte est bien faible jusqu'à présent ; mais la situation devra changer lorsque les genres à grands rendements feront

— TELEPHONE 706 —

GEO. BROUSSEAU



FERBLANTIER,

PLOMBIER

ET

COUVREUR



MANUFACTURE ET REPARATION DE BALANCES

ESTAMPES FAITES SUR CUIVRE UNE SPECIALITE

Seul Manufacturier du Célèbre Poêle "L'ETOILE."

HARENGS, MORUE, SAUMON, TRUITE. AUBRI Flour de blé nouveau de toutes sortes pour familles et Boulangers
PRIX SPECIAUX POUR QUANTITE D'UN CHAR

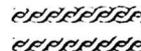
P. G. BUSSIERE & CIE, 3 a 11 rue Dalhousie, QUEBEC.

VERMICELLE et MACARONI

Vous avez tout intérêt à demander nos échantillons et nos prix avant de placer vos commandes ailleurs.

SIMEON GOSSELIN & CIE, MANUFACTURIERS, 160, RUE SAUVAGEAU, QUEBEC

THÉS NOUVELLE RECOLTE



EX. EMPRESS OF INDIA
" EMPRESS OF JAPAN

Un grand assortiment de THÉS verts, noirs et du Japon. Aussi, assortiment complet d'Épiceries et Liqueurs

NAZAIRE TURCOTTE & CIE, Québec.

BOISSEAU & MARCOTTE IMPORTATEURS

NOS VOYAGEURS SONT SUR LA ROUTE AVEC UN ASSORTIMENT D'ECHANTILLONS NOUVEAUX POUR LE PRINTEMPS, DES LIGNES SUIVANTES :

Balais, Brosses, Epiers, Marchandise de Papeterie, Coutellerie, Cigares, Cigarettes, Pipes, Etc.

A DES PRIX DEFIANT TOUTE COMPETITION

Voyez nos prix avant de placer vos commandes.

RUE ST-PIERRE, QUEBEC

79-83 rue St-Paul, B. V., QUEBEC.

leur apparition. En attendant, les prétentions des détenteurs sont si exagérées qu'il ne faut pas songer à un courant d'affaires continu

Suivant les provenances, la palme appartient comme toujours au Sud, c'est-à-dire aux districts comme Magdalen, Vila, Rauch, Vecino, Ayacucho, Las Flores, Azul, etc., où la pluie a été abondante, tandis que plus avant vers le Sud, dans les Tres Arroyos, Necochea, Pringles, Suarez, les rendements paraissent devoir peu différer de ceux de l'an dernier. Il en est de même pour les territoires nationaux.

La laine de l'Ouest est bonne, d'une légèreté remarquable, mais peut-être par-ci par-là plus chardonneuse que l'année dernière; celle du Nord est beaucoup meilleure; elle est propre, sèche et claire et sa proportion de charbons est à peine supérieure à l'an passé.

La gale a sévi cette année plus qu'à l'ordinaire, mais dans toutes les Estancias bien soignées, on est arrivé à s'en rendre maître.

Pour résumer nos appréciations, la nouvelle laine nous paraît plus naturée, plus sèche, plus propre, plus claire et de meilleure apparence, quoique plus chardonneuse que celle de l'an dernier. Les rendements nous semblent devoir être en grande partie supérieurs.

A dater du 28 octobre, une pluie violente, accompagnée d'orages et d'un grand froid, est tombée sans discontinuer pendant toute une semaine, si bien qu'une partie des animaux tondus a péri; dans beaucoup d'endroits, les pertes en troupeaux sont évaluées à 20 0/0. Les laines non tondues encore n'ont été, par contre, que mieux lavées, et nous pouvons nous attendre, à recevoir une grande quantité de laines remarquablement légères.

Telles sont les appréciations émises par une importante maison de Buenos-Ayres; nous sommes persuadé qu'on ne les aura pas lues sans profit.—*Journal de Roubaix.*

NOTES SPECIALES.

MM. Rose & Laflamme recevront d'ici à dix jours une consignment de marmelade d'orange Seville de Batger.

La maison Laporte, Martin & Cie, annonce des poissons de qualité supérieure et à de très bas prix pour le temps du carême.

MM. Roméo Prévost & Cie, comptables, auditeurs, curateurs, commissaires, font une spécialité de liquidation de faillites. Argent à prêter.

Chambres Nos 6 et 7, bâtisse "New-York Life," Montréal.

Chaque boîte de gomme à mâcher "BANNER" d'Adams contient un certificat de prix; avis aux détailliers. Chaque boîte contient 115 morceaux et coûte 75cts. Demandez-là à votre marchand de gros.

MM. A. P. Tippet & Cie font rapport que les qualités ordinaires de raisins de la Californie sont beaucoup en demande sur la côte et ici, et que les exportations de fruits évaporés sont considérables, et que de fortes demandes sont faites pour les meilleures qualités.

Il nous fait plaisir d'annoncer que la "Manufacture Canadienne de Fourrures", à Québec, dont M. Z. Paquet est le propriétaire, vient d'entrer dans la confection des casques en imitation, gants, mitaines et calottes.

Les voyageurs de cette importante maison seront sur la route prochainement avec un set complet d'échantillons dont la qualité, le fini et les prix ne laisseront rien à désirer. Nous conseillons fortement à nos lecteurs d'attendre la visite de ses représentants avant de placer leurs commandes.

Nous espérons que la classe commerciale saura apprécier l'avantage qu'il y aura pour le pays de posséder une institution semblable et que l'accueil le plus favorable sera fait à ses agents.

On trouvera dans une page l'annonce de la glacière Aubin.

Cette glacière est indispensable aux épiciers pour la conservation du beurre en toutes saisons, et possède de nombreux avantages sur les autres glacières; étant pourvue d'une vitrine et de tablettes, elle est la plus attrayante et la plus commode. Elle est faite en deux compartiments séparés, la partie supérieure de la glacière étant exclusivement pour le beurre, et le bas pour la conservation du lait, des fruits, de la bière, des vins, etc.

Le No 4, qui est la grandeur préférée, par la plupart des épiciers, peut contenir 250 livres de beurre (4 tinettes) et 50 livres de beurre en moules, que l'on place en dessous de la glace dans la vitrine. La partie inférieure peut contenir facilement 12 douzaines de bière ou de vin, etc.

La glacière Aubin est en usage chez au-delà de 200 épiciers à Montréal.

NOTES INDUSTRIELLES.

Le C. P. R. vient de construire de nouveaux magasins à farine à Fort William; à ce sujet voici ce qu'a déclaré le surintendant White; La Cie connaissant l'importance de ce commerce a décidé de construire cet hiver un grand entrepôt à farine à Fort William, de façon que les moulins puisse moudre tout l'hiver et emmagasiner la farine pour l'expédier à l'ouverture de la navigation, au printemps, ou le diriger par rail, en hiver, partout où les marchés pourront offrir un bon débouché. Les meuniers savent par expérience quel avantage ils ont de moudre en hiver autant que leur outillage le leur permet, car à moudre 1'000 barils par jour ou à ne moudre que la moitié de ce chiffre, les frais généraux sont à peu près les mêmes. Les meuniers qui n'ont pas l'emplacement suffisant pour emmagasiner leurs farines peuvent maintenant les diriger sur le magasin de Fort William d'où ils pourront remplir les ordres.

PAPIER A ENVELOPPER, Blanc, Manille, Etc. ARTICLES POUR FUMEURS, COUTELLERIE, BIJOUTERIE, LIBRAIRIE, MARCHANDISES SECHES, EPICERIES, CORDONNERIE, JOUETS, Etc., Etc.

BELAND & VEZINA,

35 rue St-Pierre, QUEBEC

En gros seulement..... Commandes par téléphone, télégraphe ou autrement, remplies avec soin et promptitude.

LA FABRIQUE DE **SACS EN PAPIER** de Quebec

Fabricants de Sacs en Papier de toutes sortes. Jobbers de Papier à Journaux, Manille, Brun, Goudronné, Papier à Lambris, Feutre. Etc.....



DEMANDEZ NOS ECHANTILLONS ET NOTRE LISTE DE PRIX

J. H. JACQUES

MARCHAND DE

CUIR, HARNAIS, FOURNITURES POUR CORDONNIERS ET SELLIERS.

38, rue Saint-Pierre, QUÉBEC

(Ancien magasin de MM. Amyot & Frère)

Prix réduits et défiant toute compétition..... Une visite est sollicitée

Solidité et Durée SONT LES DEUX QUALITES QUI EXCELLENT DANS NOS CHAUSSURES

.....ESSAYEZ-LES ET VOUS VERREZ.....

NOS VOYAGEURS AURONT BIENTOT LE PLAISIR DE VOUS LES MONTRER ET VOUS POURREZ EN JUGER

Adressez-vous aussi pour vos Claques "JACQUES-CARTIER" et "GOOD YEAR PATENT" au plus grand entrepot de Québec.

CHEZ J. H. BEGIN, 121 rue St-Joseph, QUEBEC

NOS PRIX COURANTS

Nos Prix Courants sont révisés chaque semaine. Ces prix nous sont fournis pour être publiés, par les meilleures maisons dans chaque ligne; ils sont pour les qualités et les quantités qui ont cours ordinaire dans les transactions entre le marchand de gros et le marchand de détail, aux termes et avec l'escompte ordinaire. Lorsqu'il y a un escompte spécial, il en est fait mention. On peut généralement acheter à meilleur marché en prenant de fortes quantités et au comptant. Tous les prix sont ceux du marché, en général et aucune maison ou manufacture n'a le pouvoir de les changer à son avantage, sauf pour ses propres marchandises qui sont alors cotées sous son propre nom et sa propre responsabilité. La Rédaction se réserve le droit de refuser ce privilège à quiconque en abuserait pour tromper le public.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 20 FEVRIER 1896.

Allumettes.	
Télégraphe, la caisse.....	\$3 50
Tiger " " " " " "	3 00
Telephone " " " " " "	3 30
Star No. 2 " " " " " "	2 50
Carnaval " " " " " "	2 80
Parlor " " " " " "	1 75
Louiseville " " " " " "	\$2 50 à 2 65
BRYANT & MAY.	
Robert Greig & Co., agents.	
Safety No 9 grosse	2 00
" " 10 " "	1 10
Tiger " 2 " "	5 00
" " 4 " "	2 00
Articles divers.	
Briques à couteaux, doz.	\$0 35 0 37½
Bouchons communs gr.	0 18 0 30
Bleu Parisien.....	0 11 0 13
Brûleurs pour lampes	
No 1, doz.....	0 09 1 00
No 2 " " " "	0 00 0 75
No 3 " " " "	0 00 0 70
Bougie Paraffine, lb.....	0 11 0 11½
" London Sperm.....	0 10 0 10½
Câble coton ½ pce., lb.....	0 13 0 14
" Manilla, lb.....	0 12 0 14
" Sisal, lb.....	0 37½ 0 08½
" Jute, lb.....	0 08 0 09
Chandelles suif, lb.....	0 00 0 09½
Cartes à jouer, doz.....	0 25 3 60
Epingles à linge, bt. 5 gr	0 00 0 60
3 fils. 4 fils.	
Ficelles.....30 pieds.....	0 40 0 70
" " " " " "	0 40 0 90
" " " " " "	0 60 1 20
" " " " " "	0 75 1 35
" " " " " "	0 90 1 60
" " " " " "	1 25 2 10
Graine de canari, lb.....	0 04 0 05
" canari paq., lb.....	0 06 0 08
" chanvre, lb.....	0 04 0 05
" Rapée, lb.....	0 06 0 07
Lessiv-concentré, com.....	0 50 0 40
" pur.....	0 65 0 70
Mèches à lampes No. 1.....	0 16 0 20
" " " " " " No. 2.....	0 13 0 15
" " " " " " No. 3.....	0 12 0 13
Pipes, en boîtes.....	0 65 0 90
Cafés.	
Cafés rôtis.	
Standard Java.....	36c
Old Gov.....	34½c
Imperial.....	31½c
Arabian Mocha.....	36c
Pure.....	33c
Standard Java et Mocha.....	36c
Old Gov. Java et Mocha.....	35½c
Java Siftings.....	31½c
Jamaïque.....	28c
Maracaibo.....	30c
Rio.....	25 à 27c

Chocolats et Cacaos.	
Cacaos Cowan.	
Hygiénique, en tins de ½ lb dz	3 75
" " " " " " 1 lb " "	3 25
" " " " " " 5 lb lb.	0 65
Essence cacao, non sucré, p. dz	1 40
" " " " " " sucré, tins ½ lb dz	2 25
Chocolats Cowan :	
Queen's dessert, ½ et ¼ la lb.	0 40
" " " " " " 6 div.	0 42
Mexican Vanilla, ¼ et ½, la lb.	0 35
Fry's Diamond, ¼ et ½, la lb.	0 24
" " " " " " 6 div., la lb.	0 24
Parisien, marc. à 5c la lb.	0 30
Royal Navy, ¼ et ½, la lb.	0 30
Chocolat icing paq 1 lb. la dz.	2 25
Pearl Pink Icing " " " "	1 25
White Icing " " " "	1 75
" " " " " " 1 " "	1 75
Cacao Rowntree's Elect.	
Robert Greig & Co., agents.	
Petites boîtes..... doz.	1 65
½ lbs..... doz.	2 40
1 lbs..... doz.	4 60
Chocolat " Diamond " lb	0 24
" Queen..... lb	0 40
Felix Potin :	
Chocolat, qualité No 1, lb.....	0 27½
" " " " " " 3, lb.....	0 35
Cacao, boîte ½ lb.....	0 27½
Chocolat Fry.	
Caracas ½ boîte de 6 lbs..... la lb	0 42
Vanille " " " " " " la lb	0 42
Gold Medal (sucré) " " " " " " la lb	0 29
Pur non sucré " " " " " " la lb	0 42
Diamond " " " " " " la lb	0 24
Monogram " " " " " " la lb	0 24
Cacao Fry.	
Concentré ½ ¼ 1 lb boîte de 1 doz	2 40
Homéopathique ½ bte 14 lbs la lb	0 33
" " " " " " ½ bte 12 lbs la lb	0 33
Confitures et Gelées	
Confitures :	
Crosse et Blackwell, doz.....	1.90 à 2.50
De Michel Lefebvre et Cie :	
Canistres de 1 et 2 lbs..... la lb.	0 13
do " " " " " " 3, 4 et 5 lbs.	0 12
do " " " " " " 6, 7 et 10 lbs.	0 11
Seaux de 7 lbs..... la lb.	0 12
do " " " " " " 14 " "	0 11½
do " " " " " " 28 " "	0 11
Tumbiers de 8 onces..... la douz.	\$1 25
do " " " " " " de 1 lb.....	2 25
D. A. C. Dionne :	
Canistres de 1 lb..... doz	1 50
do " " " " " " de 2 lb..... doz	2 60

Gelées	
Michel Lefebvre & Cie.	
Canistres de 1 et 2 lbs..... la lb.	0 11
do " " " " " " 3, 4 et 5 lbs.	0 10
do " " " " " " 6, 7 et 10 lbs.	0 09½
Seaux de 7 lbs..... la lb.	0 10
do " " " " " " 14 " "	0 09½
do " " " " " " 28 " "	0 09
Tumbiers de 8 onces..... la douz.	\$1 25
do " " " " " " de 1 lb.....	2 25
Lazenby.	
Tablettes de Gel., 13 variét. pts 1 20	
Conserves alimentaires.	
Légumes.	
Blé d'Inde..... doz.	0 75 0 90
" Yarmouth 2 lbs " "	0 00 1 50
" Windsor " " " "	0 80 0 85
Hoegg Baked Beans.....	1 20 1 25
Windsor " " " " " "	1 20 1 25
Haricots de Boston.....	2 10 2 25
Pois canadiens 2 lbs.....	0 90 1 05
Petits pois français..... botte	0 10 0 11
Petits pois extra fins..... botte	0 15 0 16
" " " " " " extra surfins	0 17 0 18
Tomates..... doz.	0 75 0 90
Haricots verts.....	0 80 0 90
Champignons la botte	0 14 0 24
Truffes la douz.....	4 80 5 00
Olives.....	4 00 4 50
Citrouilles, 3 lbs.....	0 90 0 95
Fruits :	
Ananas, 2 et 3 lbs..... doz.	2 25 3 00
Bluets, 2 lbs.....	0 00 0 80
" " " " " " 3 lbs.....	0 00 1 05
Fraises, 2 lbs.....	2 00 2 10
Pêches, 2 lbs.....	2 00 2 10
" " " " " " 3 lbs.....	2 75 3 00
Poires, 2 lbs.....	1 75 2 10
" " " " " " 3 lbs.....	2 30 3 10
Pommes, gal.....	1 90 2 20
" " " " " " 3 lbs.....	0 85 1 00
Prunes, 2 lbs.....	1 50 2 00
Poissons :	
Clams, 1 lb..... doz.	1 40 1 50
Homards boîte ronde.....	2 00 2 00
" " " " " " boîte plate.....	2 50 2 60
Huitres, 1 lb..... dz	1 30 1 40
" " " " " " 2 " "	0 00 2 40
Maquereau.....	1 30 0 40
Sardines ½ françaises.....	0 06 0 25
" " " " " " ½ françaises.....	0 16 0 35
Smelts (Aperlans)..... doz.	0 50 0 00
Saumon boîte ronde.....	1 30 1 40
" " " " " " plate.....	1 50 1 60
Hareng mariné.....	1 60 1 65
Anchois.....	3 25 0 00
Union Sardinière.	
Sardines à l'hulle ½ caisse	0 07 9 50
" " " " " " 1 " "	0 00 13 00
" " " " " " salée, quarts 3 min.	0 00 8 00
" " " " " " 1 " "	0 00 3 50
Viandes en conserve :	
Corned Beef, 1 lb..... doz.	0 00 1 45
" " " " " " 2 lbs.....	0 00 2 55
" " " " " " 4 lbs.....	0 00 0 00
" " " " " " 6 lbs.....	0 00 8 25
" " " " " " 14 lbs.....	17 50 0 00

Dinde, 1 lb.....	0 00 2 80
Langue, 1 lb.....	3 25 3 34
" " " " " " 2 lbs.....	6 65 6 75
Langue de boeuf, ¼ lb.	7 00 0 00
" " " " " " 2 lb.	0 00 8 60
English Brawn.....	0 00 1 65
Boeuf émietté sec.....	0 00 2 65
Pâtés de foie gras.....	6 00 8 00
Pieds de cochon, ¼ lb.	0 00 2 30
Polets, 1 lb.....	0 00 2 00
Lazenby's.	
Soupes Real Turtle..... doz	0 00 9
" assorties.....	3 00 3 75
" " " " " " boîtes carrées	3 00 1 65
Johnston's.	
Fluid Beef No 1, bts 2 onces doz	3 00
" " " " " " No 2 " " " "	5 00
" " " " " " No 3 " " " "	8 75
" " " " " " No 4 " " " "	14 25
" " " " " " No 5 " " " "	27 00
Staminal, bouteille 2 onces	3 00
" " " " " " 4 " "	6 00
" " " " " " 8 " "	9 00
" " " " " " 16 " "	12 75
Fluid Reef Cordial, bt. 20 on.	15 00
Milk granules, caisse de 4 doz	6 00
" " " " " " avec céréales	5 55
Wethey's.	
Condensed mince meat, grosse	12 00
Société " La tilia."	
Poudre de viande, le flacon	1 25
Chocolat à la viande, lb.....	1 50
Cacao à la viande, la botte	1 25
Sauces et Marinades.	
Marinades Morton..... doz.	2 30 2 70
" Crosse & Blackwell,	
doz. 0 00	3 25
" Suffolk, 20 oz..... doz.	3 00 2 10
Marinad. Suffolk, 16 oz. dz.	0 00 1 80
Essence d'anchois, dz.....	0 30 3 25
Catsup de champignons dz	0 00 2 15
Sauce Worcester, ¼ chop.	3 50 3 75
" " " " " " chop.	6 25 6 50
" " " " " " Harvey, ¼ chop.	3 25 3 50
Catsup de tomates.....	1 00 4 00
" de champignons.....	1 90 3 40
Sauce aux anchois.....	3 25 3 50
Sauce Chili.....	3 75 4 00
Catsup de Robert Greig & Co.	
B. B. bouteille grosse	7 20
" " " " " " B.	10 20
En flûte " " " "	12 00
Couvercle vissé " " " "	21 00
St L. high grade doz.	3 20
Pepper sauce grosse	15 00
Marinades de L. A. Danvers & Co	
Horse Head Brand No. 1 20 oz doz	1 60
" " " " " " 2 " "	1 40
Gladstone " " " "	1 05
Ketchup No 2 20 oz doz	90
A. C. Dionne.	
Cornichons arom..... doz.	0 00 1 50

La Compagnie Générale d'Importation du Canada, (LIMITEE)

CAPITAL - - \$150.000

REPRESENTATIONS, MONOPOLES DE MAISONS FRANÇAISES ET ETRANGERES, IMPORTATIONS EN GROS.

La Cie Générale d'Importation du Canada assure aux importateurs de gros, des relations directes auprès des maisons représentées par elle et auprès de toutes celles dont les produits s'importent au Canada sous leurs marques personnelles.

SUCCURSALES DE LA COMPAGNIE GÉNÉRALE D'IMPORTATION

FRANCE - PARIS - 20 rue Richer.
 ALLEMAGNE - NUREMBERG - 15 Theresienstrasse.
 BELGIQUE - ANVERS - 20 Qual Jordaens.

Monopole pour Parfumerie, Produits Pharmaceutiques, Produits Alimentaires, Articles de Paris, Produits de grosse fabrication, Etc., Etc.

5 et 7 rue de Bresolles, MONTREAL.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 20 FÉVRIER 1896

Cirages, Mines et Vernis.

Cirages français doz.	0 25	0 70
canadiens	0 21	0 60
Mine Royal Dome g.	1 70	0 60
" James g.	2 40	0 00
" Rising Sun large doz	0 09	0 70
" small doz.	0 00	0 40
" Sunbeam large doz.	0 00	0 70
" small doz.	0 00	0 35
Silverine grande, doz.	0 00	0 75
Vernis à harnais, gal.	0 00	1 80
" doz.	1 10	1 20
" à tuyaux, gal.	0 00	0 90
" Parisien, doz.	0 70	0 75
" Royal polish, doz	0 00	1 25

Drogues et Produits Chimiques

Acide carbonique	0 30	0 40
" citrique	0 50	0 55
" oxalique	0 10	0 12
" tartrique	0 33	0 35
Aloès du Cap	0 14	0 15
Alun	0 01	0 03
Bicarbonate de Soude, bri.	2 35	2 75
Brom. de Potasse	0 10	0 12
Bleu (carré)	0 10	0 16
Borax raffiné	0 08	0 09
Bromure de Potass.	0 55	0 60
Campbre américain	0 80	0 90
Campbre anglais	0 85	0 95
Cendres de soude	0 01	0 02
Chlorure de chaux	0 02	0 05
Chlor. de Potasse	0 23	0 25
Couperose, 100 lbs.	0 75	1 00
Crème de tartre	0 30	0 35
Extrait de Campêche lb.	0 10	0 11
Extrait de en paquets lb.	0 12	0 14
Glycérine	0 22	0 26
Gomme arabique	0 50	1 25
Gomme épinette	0 00	0 25
Indigo Bengal	1 50	1 75
Indigo Madras	1 00	0 80
Iodure de potasse	1 40	1 25
Opium	1 50	1 75
Phosphore	0 60	0 75
Salpêtre	1 06	0 71
Sels d'Epsom	100 lbs	1 50 3 00
Sel de soude	100 lbs	0 90 0 85
Soda caustique 60°	100 lbs	1 75 2 00
Soda caustique 70°	100 lbs	2 00 2 40
Soda à laver par 100 lbs.		0 75 0 85
Soda à pâte par baril.		0 00 2 50
Soufre poudre lb		0 01 0 03
Soufre bat ans		0 01 0 03
Soufre en sac (rock) par 100 lbs.		1 50 2 00
Strychnine	oz.	0 90 1 00
Sulfate de cuivre	lb.	0 01 0 08
Sulfate de morphine	lb.	1 90 2 00
Sulfate de quinine	oz.	0 40 0 45
Sumac	la tonne	85 00 70 00
Vert de Paris	lb.	0 14 0 15
Vitriol		0 05 0 08

Empois et Féculés.

EMPOIS

De la Brantford Starch Co. Ltd.

Empois de buanderie :	
Canada Laundry btes de 40 lbs.	0 04
Whit Laundry, qualité extra :	
Cartons, 3 lbs., caisses 36 lbs.	0 05
Barils, 175 lbs.	0 04
Quarts, 10 "	0 04
Lily White Gloss :	
Quarts, cristaux extra grands.	0 06
Cartons, fantaisie, 1 lb., caisses 36 lbs.	0 07
Boîtes à couvercle mobile, 8 à la boîte de 48 lbs.	0 07
Canistres de fer blanc émaillé, 8 à la caisse de 48 livres.	0 07

Cartons de fantaisie, 6 livres caisses 36 livres	0 07
Brantford Gloss :	
Boîtes fantaisie, 1 lb. cais. 36 lbs.	0 07
Brantford Cold Water Rice Starch :	
Boîtes fantaisie, 1 lb. cais. 36 lbs.	0 09
Canadian Electric Starch, boîtes de 40 paq. font.	3 00
FÉCULES (pour la cuisine)	
Challenge Preparep Corn Starch paq. 1 lb., boîtes 40 lbs.	0 06
No. 1 Pure Prepared Corn, paq. 1 lb., boîtes 40 lbs.	0 07
Fret payé en lot de 10 boîtes pour toute localité de Québec, d'Ontario à l'est de North Bay.	
Epices pures.	
Poivre blanc, lb.	0 15 0 20
" noir, lb.	0 10 0 15
Cannelle, lb.	0 15 0 18
Clous de girofle, lb.	0 18 0 20
" ronds, lb.	0 13 0 15
Cassia en nattes.	0 12 0 13
Gingembre Jam. moulu.	0 25 0 30
" racines.	0 00 0 20
Muscade blanche.	0 00 0 60
" non blanche.	0 75 0 80
Macis moulu	0 00 0 90
Piment.	0 10 0 10
Anis.	0 09 0 00

Essences et Extraits.

Crown Brand

Robert Greig & Co.

1 once London	grosse	6 00
2 " Anchor		12 00
4 " "		20 00
1 " plate crown		10 80
2 " "		18 00
2 " carré		21 00
2 1/2 " ronde		24 00
4 " bouchée	doz.	3 00
4 " bouchon verre		3 50
8 " bouchée		6 00
8 " bouchon verre		7 00

Fruits Secs.

Abricots Calif. fancy la lb.	0 17
Amandes 1/2 molles.	0 10 0 11
" molles.	0 12 0 12
Dattes, en boîtes	0 03 0 05
" en sacs et paillons	0 03 0 04
Figues, sèches en bts.	0 08 0 20
" en sacs	0 03 0 04
Noisettes (Avelines).	0 08 0 09
Noix Marboi	0 09 0 11
" Grenoble	0 11 0 13
" du Brésil	0 09 0 10
" Pecan.	0 09 0 10
" do polles.	0 10 0 15
Peanuts rôti (arachid.)	0 07 0 08
Pommes sèches	0 05 0 35
Pommes évaporées.	0 06 0 07
Pruneaux Bordeaux.	0 06 0 06
" Bosnie	0 06 0 08
" Californie	0 00 0 00
Raisins Calif 3 cour.	0 05 0 05
" 4 "	0 06 0 07
Corinthe Provinciales.	0 04 0 04
" Filifras	0 04 0 05
" Patras	0 05 0 05
" Vostizzas	0 06 0 07
Malaga Loose Muscat bte	1 35 1 40
" London Layers.	1 65 1 80
Malaga Black Basket	2 15 2 25
Connaisseurs	
" (Meters).	2 15 2 25
" Buckingham do	0 00 2 90
" Ro, al Cluster.	0 00 3 40

Sultans	lb.	0 06 0 07
Valence off stalk		0 00 0 04
" fine off stalk		0 00 0 05
" selected		0 05 0 06

Fruits Verts

Attocas, baril	\$6 01 à 8 00
" gelés, baril	1 50 à 3 50
Citrons Messine, (360)	2 00 à 2 25
" (300)	2 25 à 2 50
Pommes Greenings	2 50 à 2 75
" Baldwin	2 50 à 3 50
" Spies	3 00 à 4 00
Oranges Valence (42)	3 75 à 4 00
" (714)	4 50 à 5 00
" Calif. navels.	1 75 à 2 7
" boîtes (150)	1 75 à 2 50
" (216)	2 50 à 2 75
" (176)	0 00 à 2 75
Oignons jaunes, caisse	0 50
" baril	2 00
" rouges, quart.	2 75
Raisins A meria,	5 50 à 7 00

Gomme à Mâcher.

Adams Sons & Co.

Tutti Frutti, 36 morc. de 5c bte	1 20
Pepsin Tutti Frutti, 23 m. de 5 "	0 75
" boîtes vitrée de 5c bte	0 80
Horehound Tutti Frutti, boîte vitrée 36 morc de 5c bte	1 20
Cash Register, 300 m. à 5c et pq.	15 00
Vitrine Tutti Frutti, 180 morc. à 5c et paq.	6 50
Jarre en verre Pepsin Tutti Frutti, 115 paq. à 5c	3 75
Boîte à la Jeune Fille, Tutti Frutti, 160 morc. et paq. à 5c	6 00
Boîte à argent Tutti Frutti, 160 morc. et paq. à 5c	6 00
Gomme Variété (nouvelle) 150 morc. à 1c	1 00
Fleur d'Oranger, 150 morc. à 1c	1 00
Gomme Flirtation, 150 morc. à 1c	0 05
Monte Christo, 180 morc. à 1c	1 30
Mexican Fruit, 36 morc. à 5c.	1 20
Sappota, 150 morc. à 1c.	0 90
S. p. p. Orange, 160 morc. à 1c.	0 75
Block Jack, 15 morc. à 1c.	0 75
Rose Rouge, 115 morc. à 1c.	0 75
Magie Trick, 115 morc. à 1c.	0 75
Red Spruce Chico, 200 morc. à 1c	1 00

Grains et Farines

GRAINS

Blé roux d'hiver Can. No 2	0 85 0 88
Blé blanc d'hiver Can. No 2	0 88 0 90
Blé du printemps	0 00 0 00
Blé du Manitoba No 1 dur.	0 82 0 84
" No 2	0 75 0 76
Blé du Nord No 1	0 76 0 78
Avoine	0 29 0 30
Blé d'Inde, en douane.	0 00 0 00
Blé d'Inde, droits payés.	0 43 0 45
Pois, No 1	0 72 0 75
Pois No 2 ordinaire p. 60 lb.	0 60 0 61
Orge à maiter, par 48 lbs.	0 50 0 52
Orge à moule, par 48 lbs.	0 38 0 39
Sarraasin, par 48 lbs.	0 36 0 37
Seigle, par 56 lbs.	0 00 0 00

FARINES

Patente d'hiver	4 25 4 30
Patente du printemps	4 40 4 21
Straight roller	4 00 4 10
Extra	3 80 3 90
Superfine	0 00 3 9
Forté de boulanger, cité.	0 00 4 00
Forté du Manitoba	3 75 3 85

EN SACS D'ONTARIO

Medium	3 50	3 60
Superfine	3 25	3 30

FARINES D'AVOINE

Farine d'avoine standard, en barils	3 25 3 30
do en sacs	1 55 1 60
do granulée en barils	3 50 3 60
do en sacs	1 70 1 75
Avoine roulée en barils	3 25 3 30
do do en sacs	1 55 1 60

ISSUES DE BLE

Son d'Ontario au char, t.	15 00 15 50
" de Manitoba	14 50 15 00
Grue de Manitoba, char.	15 00 16 00
Grue d'Ontario char.	16 00 17 00
Moulée	18 00 21 00

Farines préparées.

Farine préparée, Brodie XXX, 6 lbs.	2 70
" " " " " "	1 40
" " " " " "	2 50
" " " " " "	1 39
Orge mondée (pot)	1 75 2 00
" prlée	3 75 4 00

Ireland's National Foods :

2 lbs.	3 lbs.
Dessicated Rolled oats d.	1 20 1 45
" " wheat	1 20 1 45
Dess. wheat (granul)	0 00 1 45
Dess. rolled barley	0 00 1 20
Breakfast Hominy	0 00 1 45
Farina 1 lb. et 1/2 lb.	1 00 1 20
Germ. meal sacs 5 lbs.	0 00 2 25
Gluten Flour s, c 50 lbs la lb.	0 05
" " " 4 lb do	3 00
Biscuits Gluten sac 25 lb. la lb.	0 12
Fleur de pois prépar. pa. 2 1/2 lb dz	1 45
Orge perlée XXX 2 lb	1 20
Maravena Milk Food 1 lb	dz 2 25
Patent Prepared barley 1 lb	" 1 45
" groats 1 lb	" 1 45

Huiles et graisses.

HUILES

Huile d. morne T.N. gal.	\$0 40 à \$0 45
" loup-marin raff.	0 42 0 45
" paille	0 35 0 37
Huile de lard, extra gal	0 65 0 75
" " No. 1	0 60 0 70
" d'olive p. mach.	0 80 1 00
" à salade,	0 70 0 90
" d'olive à lampion	1 20 2 60
" de spermaceti	1 35 1 60
" de marsouin	0 60 0 60
Huile de pétrole, par char.	0 15
" " p. 20 qrt.	0 16
" " de 1 à 19 qrt	0 16
" Américaine, par char 19 à 23 1/2 qrt.	2 21
" par qrt. 20 à 23 1/2	
olive Bar'on et Guestier, caisse qrts	8 50
" pints	9 50
Huile de foie de m. Nor. g. 2 50	2 75
" Ter. g. 0 00	1 75

Huile à salade Lazenby.

1 pt.	doz. 0 00	1 40
1 pt.	doz. 0 00	2 15
1 pt.	doz. 0 00	3 75
quarts	doz. 0 00	6 50
Crème à sal. petits doz.	0 00	2 00
" grands	doz. 0 00	3 75

Robert Greig & Co., agents.

Huile d'olive 1/2 pints, caisse 2 dz	1 25
Huile " pints	2 50

REGISTERED TRADE MARK



MICHEL LEFEBVRE & CO.

Spécialement préparées pour l'usage des Pâtisseries, Boulangers, Confiseurs, etc. pour Ménages. Pensions, Hôtels, Clubs, Lycées, Couvents, Hôpitaux, etc. etc.

PRIX SPECIAUX pour commandes excédant 1 tonne (2,000 lbs).

Aussi **VINAIGRES PURS**, garantis sans addition d'acide. Conserves au vinaigre, etc.

La plus grande usine du genre dans la Puissance.

MICHEL LEFEBVRE & CO.,
Négociants Industriels.

MONTREAL.

LION BRAND

CONFITURES, GELÉES ET MARMELADES DE FRUITS

GARANTIES FRUITS ET SUCRE

Pour Ménages et pour le Commerce.

BRODIE & HARVIE

Marchands de Farine

Manufacturiers de la

Farine Préparée de Brodie & Harvie

Nos 10 et 12 Rue BLEURY, Montreal.

Farine d'avoine, Farine Graham, Blé Cassé, Farine de Seigle, Maïs pilé, Farine de Blé d'Inde, Son Grains d'alimentation.

CHOUINARD & GERVAIS

MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES

452 rue St-Paul ---- 269 rue des Commissaires

MONTREAL.

SPECIALITÉS :

BEURRE, FROMAGE et ŒUFS

Avances libérales sur consignations. Correspondance sollicitée.

Produits de la ferme.
(Prix payés par les épiciers.)

Beurre.

Townships frais	0 15	0 18
2de qual.	0 14	0 15
De l'Ouest	0 12	0 14
Rouleaux	0 15	0 15½
Beurre de beurrieres d'automne	0 22	0 23
do d'hiver	0 20½	0 21

Fromage.

De l'Ouest	0 09½	0 09½
De Québec	0 09	0 09½
Petites meules	0 09½	0 10

Œufs.

Chaudière, Montréal, caisse	0 13	0 14
Ouest	0 12	0 13
Frais	0 18	0 20

Sirup et sucre d'érable.

Sirup d'érable en qrts la lb.	0 06	0 07
en canistre	0 00	0 075
Sucre	0 11	0 11

Miel et cire.

Miel rouge coulé	0 05	0 06
Miel blanc	0 09	0 11
Miel en gateaux	0 12	0 13
Cire vierge	0 25	0 26

Produits Pharmaceutiques.

Graine de lin, lb.	Doz.	Gros
Graine de lin moulue lb.		0 04
Sirup du Dr Coderre, grosse.		0 60
Sirup de Mme Winslow, grosse.		0 00

Spécialités de Robert Greig & Co.

Glycérine, bott. 1 once, grosse.		5 00
2		8 00
Huile de ricin (Castor)		
1 once	la grosse	4 27
1½		5 40
2		6 10
2½		7 89
3		8 40
4		10 00
½ pints		12 00
pints		21 00

Spécialités de Picault & Contrat.

Elixir Pulmon. Balsami.	Doz.	Gros.
	\$1 75	\$18 00

Biscuit Purgat. Parisien

	Doz.	Gros.
	1 20	12 00

Pastille à vers.

	1 50	15 00
--	------	-------

Poudre de condition

lb.	\$1 80	7 20
½ lb.	1 25	13 00
1 lb.	1 80	18 00
6 oz		18 00
6 oz		15 00
Emulsion		4 00
Huile Vétérinaire		1 50
Essence d'épinette		0 80

A. C. Dionne.

Sirup de merisier composé doz.	\$1 20
--------------------------------	--------

Régliasse.

Young & Smylie.

Y. & S. en bâtons (sticks):	
Bte de 5 lbs, bois ou papier, lb.	0 10

fantaisie (36 ou 50 bâtons)

la boîte	1 25
" Ringed," boîte de 5 lbs, la lb.	0 40
" Acmé " Pellets, boîte de 5 lb., la boîte (can.)	2 00
" Acmé " Pellets, boîte fantaisie (3 m. à 1. boîte)	1 50
" Acmé " Pellets, boîte fantaisie papier, la boîte (4 m.)	1 25
Régli-se au goudron et gaires de Tolu, boîtes de 5 lbs, la boîte (can.)	2 00
Pastilles de réglisse, jarre en verre, 5 lbs.	1 75
Pastilles de réglisse, boîte de 5 lbs (can.)	1 50
" Purity " réglisse, 200 bâtons.	1 45
100 "	72½

Riz.

B. 1 à 4 sacs.	Sac.	½ Sac.	Pch.	½ Pch.
5 9	3 45	3 50	3 55	3 60
10 24	3 40	3 45	3 50	3 55
25 et plus.	3 35	3 40	3 45	3 50
CC 1 à 4 sacs	3 30	3 35	3 40	3 45
5 à 9	3 15	3 20	3 25	3 30
10 à 24	3 10	3 15	3 20	3 25
25 et plus	3 05	3 10	3 15	3 20

English style.

En sacs de 250 lbs.	
1 à 4 sacs	3 30
5 à 9 sacs	3 25
10 24	3 20
25 et plus	3 15

Riz "Crystal"

En sacs de 25 lbs	le sac,	1 35
50		2 60
Riz Patna imp. sacs 22½ lbs.		0 44

Salaisons, Saindoux, etc.

Lard Canada Short Cut Mess

le quart	15 50	00 00
le ¼ quart	8 00	08 2½
S. C. Clear le qt	15 50	00 00
le ¼	8 00	8 25
Lard S. C. de l'Ouest le qrt	16 50	17 50
Lard Mess de l'Ouest,	15 50	16 50
Jambons, la lb.	0 08½	9½
Lard fumé, la lb.	0 08	0 10

Saindoux :

Pur de panne en seaux	1 60	2 00
Canistres de 10 lbs	0 08	0 10
" 5 "	8½	10½
" 3 "	08½	10½
Composé, en seaux	1 20	1 27½
Canistre de 10 lbs.	6½c	
" 5 "	6½c	
" 3 "	06½	
Fairbank, en seaux	1 37½	1 40
étiole,	1 25	1 30

Jos. Quevillon & Cte.

Saucisses au porc frais	lb.	0 07	0 08
de Bologne	lb.	0 06½	0 07
au poulet	doz.	0 00	1 00

Sapallo.

En caisses de ½ à ½ grosse, la gr.	11.30
------------------------------------	-------

Savons.

Eclipse, 100 barres, caisse	4 15
do par 5 caisses	4 05
Diamond	do 3 30
Savon de Marseille (Castille) lb.	0 07½ 0 09

Sel.

Sel fin, quart, 3 lbs.	\$2 70 à \$2 75	
5 lbs.	2 60	2 65
7 lbs.	2 35	2 45
Sel gros livré, sac	0 50	0 00

Sirops.

Amber	½ qts	0 35	0 37½
Extra V. B.	0 42	0 45	
Sirup canadien tins 2 lbs.	0 00	0 09	
" 8 lbs	0 34	0 36	

Sucres.

Brut boucants et quarts.	0 03½	0 02½
Jaunes raffinés	0 03½	0 04
Extra ground.	qts	0 05½ 0 00
Cut loaf	bte	0 05½ 0 00
"	qts	0 05½ 0 00
"	bte	0 05½ 0 00
"	qts	0 05½ 0 00
Powdered	qts	0 05½ 0 00
"	bte	0 05½ 0 00
Extra granulé	qts	0 04½ 0 00
" No 2	qts	0 04½ 0 00

Tabacs.

Tabacs, maison Jos. Côté, Québec

Coupé :

Rouge 1/10	5 lbs.	0 35
Quesnel ½		0 60
Escompte 10 o/o par 100 lbs ass.		
En palettes :		
Coté à chiquer 1/12	10 lbs.	0 40
Coté à fumer 1/5	12 "	0 40
En feuilles :		
Rouge		0 15
Quesnel		0 30
Petit Havana.		0 20
XXX Naturel		0 12
XXX		0 10
No. 2		0 08
3 o/o escompte commandes de 500 lbs		

J. M. Fortier.

Coupé.

Comfort ½ boîtes 5 lbs.	la lb	22
Champion 1/10		38
J. O. F. 1/10		28½
Sohmer 1/10		32½
Quesnel ½ et boîtes		60
Crown Cut Plug boîtes ½ lb		50
" 1 lb		47

En palettes.

Navy, 3, 4, 6, 7, 12, ½ lb à 1 lb		35
" 1 lb 6, 8, 10 et 12 plug mark		33
" en boîtes de 3 livres		35
Honey, en caddies de 5, 10 à 20 lb		43

Cigarettes.

Sonadora par mille	paq	10 00
Royal Turkish Egypt		10 00
Crème de la Crème		7 00
La Fayette		4 00
Marquise, canadien		7 00
Imperial		3 50

Cigares.

La Sonadora Reine Vict.	1 20	85 00
Bouquet	1 10	55 00
Crème d.l. Crème lt. V. ext	1 20	55 00
special.	1 20	50 00
Honeymoon Regalia	1 40	55 00
El Caza uobras	1 40	55 00
La Fayette R. V.	1 20	32 50
Noisy Boys Blue line	1 20	25 00
Princess of Wales	1 10	25 00
Low Grades	13 50	à 20 00

Thés

Noirs.

Congous ½ caisses, la lb.	0 12	0 60
" caddies "	0 18	0 50

De l'Inde.

Darjeelings	la lb.	0 35	0 42
Assam Pekoe		0 20	0 40
Pekoe Souchong		0 17	0 35

Verts de Chine.

Gunpow er, extra, caisses, la lb	0 42	0 50
Gunpowder, ordinaire, ½ caisse, la lb	0 22	0 38
Young Hyson, extra, cais. la lb	0 42	0 50
Young Hyson, 1ère qualité c. i-se, la lb.	0 35	0 40
Young Hyson, ordina., ½ caisse, la lb.	0 22	0 28
Young Hyson, 2 me qual. ½ cais e, la lb.	0 17	0 19
Young Hyson, 3ème qual. ½ caisse, la lb	0 15	0 17

Japon.

½ caisses, Finest May, la lb	0 38	0 40
fin à choix	0 25	0 36
Moen a bon	0 19	0 24
Commun	0 13½	0 18
Nagasaki Pekoe	0 16	0 22
Oolong	0 14	0 15
P. à can.	0 16	0 19
Poussière	0 07½	0 11

Vinaigres.

De M.M. M. Lefebvre & Cie.

Imperial triple (en fûts) gal. imp.	0 38
Côte d'Or. Bordeaux gal. in-p.	0 23
Extra Crystal Pickling	0 23
Ordinary	0 23
Vin blanc XXX	0 25
" XX	0 20
" X	0 17

FABRIQUE DE VINAIGRE... **EUREKA**



La célèbre marque de vinaigre "EUREKA" est la plus pure et celle qui est fabriquée avec le plus grand soin. Ce vinaigre est fait avec de l'eau de pluie claire, bouillie, puis parfaitement distillée à travers des lits de charbon de bois avant de passer au mélange. Dans la fabrication du célèbre vinaigre "EUREKA" on n'emploie que des alcools purs du Canada et des vins canadiens. Ce vinaigre, s'il gèle, donne en fondant ensuite, un article supérieurement aromatisé qui a retenu sa force. C'est une expérience à laquelle ne résistent pas les vinaigres ordinaires composés d'acides.

DEMANDEZ ECHANTILLON ET LISTE DE PRIX.....

ALF. ROBITAILLE
MANUFACTURIER DE
VINAIGRES et MARINADES
QUEBEC.

DUCKETT, HODGE & CIE
Exportateurs de
Beurre et Fromage
Et Marchands de Provisions en Général,
104 Rue des Sœurs Grises.
Coin de la rue William. MONTREAL



A. RACINE & CIE
IMPORTATEURS ET JOBBERS
- EN -
Marchandises Sèches
Générales
DE TOUTES SORTES.
340 et 342 Rue St-Paul
- ET -
179 et 181 rue des Commissaires,
MONTREAL

PRIX COURANTS.—MONTREAL 20 FEVRIER 1886

Cidre clarifié XXX	0 27
Ex. Pure Eng. Malt, trip.	0 45
Spécial X.	0 35
	0 15

Spécialités de Rose & Laflamme.
THÉS PURS DE L'INDE
RAM LAL'S

Etiquette d'or.

60 lbs à la caisse, paq. 1 lb.	0 35
30 lbs ou 60 lbs assortis.	0 36
60 lbs	0 37

Etiquette Lavende.

60 lbs à la caisse, paq. 1 lb.	0 42½
30 lbs ou 60 lbs assortis.	0 41
60 lbs	0 45

Etiquette verte.

60 lbs à la caisse, paq. 1 lb.	0 52½
30 lbs ou 60 lbs assortis.	0 51
60 lbs	0 55

R. Paterson & Sons, Glasgow.

Sauce Worchester, petite	dz. 0 90
grande	1 75
Ess. de café de camp. bout. 5 on.	2 00
10 on.	3 25
Mar. Eureka India Chutnee.	2 40
Vinaigre doré de grain	1 75
Lemon squash	3 00

Snider's.

Soupe tomates, tins de 3 lbs.	dz 3 10
Catsup de tomates, quarts.	4 25
" pint.	3 10
" ½ pint.	1 85
Sauce Chili	½ pint. 4 25
Petitjourn's Breakfast food.	paq. de 2 lbs, 3 dz à la cse. cse 4 10
Gruau Quaker,	paq. de 2 lbs, 3 dz à la cse " 3 80
Foul's wheat g rm meal.	p. de 2 lbs, doz à la cse. cse 2 65
Fromage Imperial de McLaren.	Grands pots, ½ dz à la caisse. dz 9 00
Moyens " 1 dz " 4 50	
Petits " 1 dz " 2 40	
Individual	1 00

Batger & Co.

Gelées solidifiées, nonpareil.	13 variétés 1 doz. cartons. qts dz 2 20
" 1 " " pints	1 20
" 1 " " ½ p.	0 65
Compotes, pots fantaisie, pet	2 25
" grands	3 50
Gelée de gadelles, ½ lb verre	1 90
" cassis ½ lb	1 90
Marmelade d'or, seville 1 lb v	1 50
" 7 lb le tin	0 70
" d'or. Université 1 lb v. dz	2 00
" " " " " "	3 75

Vins.

Non Mousseux:	
Bordeaux ord., caisse	2 60 3 50
" gall.	0 90 1 10
Bordeaux Médoc caisse.	4 65 5 65
" St Julien,	5 65 6 65
" Châteaux,	4 25 21 00

Bourgogne, caisse	7 00 20 00
ordinaire gall.	6 90 1 10
Stolle, gallon	1 35 1 60
Sherry, caisse	4 50 11 90
" gallon	00 95 00 00
Porto, caisse	6 00 15 00
" Gordon & Cie	3 75 00 00
Porto gallon	2 10 4 00
Moselle, caisse	15 00 21 00
Sauternes, caisse	5 65 6 65
Graves, caisse	5 50 6 50
Malaga Gordon & Cie cse	4 00 0 00

Mousseux.

Bourgogne Mousseux, c.	00 00 00 00
Moselle Mousseux, c.	12 50 18 50
Hook Mousseux, caisse.	12 50 14 00
Saumur, Tessier & Co, c	13 00 14 50
" Nerea Raphael, c	13 00 14 50

Champagnes.

J. Mumm, caisse	grts. 23 00	pca. 25 00
G H. Mumm caisse.	28 00	30 00
Arthur Roderer, caisse.	22 00	24 00
Vve Cliquot, caisse.	28 00	30 00
Eug. Cliquot, caisse	21 00	00 00
Pommery, caisse.	28 00	30 00
Fréminet, caisse.	23 00	24 00
Morizet, caisse.	21 00	21 00
Louis Roderer, caisse.	28 00	30 00
Gold Laok Sec, caisse.	21 00	29 00
Piper Heidsick, caisse.	27 00	29 00
Perrier-Jouet, caisse.	28 00	30 00
E. Mercier & Cie., carte	d'or, caisse	23 00 30 00
Gd vin des Ambassades, c	12 50 13 75	
Vin des Princes, caisse.	22 00 23 00	
Vin d'Até, caisse.	16 00 17 00	
E. Cazanove	22 00 00 00	
Tessier caisse.	14 00 15 50	

Vins toniques.

Vin de Chevrier, la douz.	12 50 13 00	
Stimulant au vin de Ran-	cio, la douz.	0 00 9 00

Cuir et peaux.

<i>Cuir à semelles.</i>	
Spanish No 1 18 lbs en moy.	0 22 0 24
" 25 " et au-dea.	0 22 0 24
Spanish No 1 léger	0 21 0 23
" No 2	0 20 0 22
" 18 lbs en moy.	0 21 0 22
Zanzibar	0 19 0 20
Slaughter sole No 1 steers.	0 25 0 26
" " p. ord.	0 24 0 25
" No 2	0 22 0 24
" union crop No 1	0 30 0 32
" " No 2	0 27 0 30
Harnais fins à la main p. lb.	0 26 0 24
" No. 2	0 24 0 26
" fins à la roue p. lb.	0 25 0 27
Harnais No. 2	0 21 0 26
" taureau	0 24 0 21
Vache cirée mince	p. lb. 0 30 0 35
" forte No. 1 p. lb.	0 24 0 33
Vache grain, pesante p. b.	0 30 0 35
" écossaise	½ lb. 0 31 0 35
Taure française	p. " 0 80 0 90
" anglaise	p. " 0 81 0 99
" canadienne. Lion	0 60 0 70
Veau can. 25 à 30 lbs p. lb.	0 65 0 75
" 36 à 45 " p. lb.	0 55 0 65
" 45 et plus p. lb.	0 55 0 60
Vache fendue Ont H.	0 20 0 22
" " Hm.	0 18 0 20
" " Med.	0 18 0 20
" " junior.	0 17 0 19
" " Qué. sen. h. am	0 16 0 18
" " jun. m. a. light	0 15 0 18
Vache vernie	le pied. 0 14 0 16
" d'Ontario	0 14 0 16
Cuir verni "Enamel"	0 11 0 16

Mouton mince	la doz. 3 00 6 00
" épais	" 10 00 0 00
Dongola glacé, ord. le pied.	0 15 0 55
Kid Chevette	" 0 25 0 30
Chèvre des Indes glacée	" 0 10 0 12
Kangourou	" 0 40 0 60
Dongola dull	" 0 15 0 22
Buff d'Ontario H.	0 14 0 00 0 00
" M.	0 13 0 00 0 00
Buff d'Ontario No 2.	0 11 0 11
Buff de Québec H.	0 13 0 00 0 10
" M.	0 12½ 0 12 0 11
Buff de Québec No 2.	0 10 0 12
Glove Grain Ontario.	0 11 0 12
" Québec	0 11 0 12
" Ontario	0 11 0 13
" Québec	0 11 0 13
Cuir à bourrure No 1.	0 20 No 2 0 18
" fini français.	0 20 0 20
" russe.	20 0 25

Peaux.. Prix payés aux bouchers.

Peaux vertes, 100 lbs. No. 1	\$6 00 0 00
do do No. 2	5 00 0 00
do do No. 3	4 00 0 00
Veaux, la livre.	0 06 0 00
Agneaux et moutons, la	pièce 0 60 à 0 90
Steers, par 100 lbs.	7 00 à 7 50
Pour peaux assorties et inspectées.	
Peaux de l'Ouest.	No. 1 0 00
do do	No. 2 0 00

Laines.

Tolson du Canada, la lb.	0 22 à 0 25
Arrachée, non assort.	0 21 à 0 21½
A, extra supérieure,	0 23 à 0 26
B, supérieure,	0 20 à 0 21
Noire,	0 17 à 0 18
Cap de B. E. en suint,	0 14 à 0 16
Australie, lavée,	0 00 à 0 00
Buenos Ayres,	0 30 à 0 33
Natal, en suint,	0 15 à 0 16

Pelleteries brutes.

Prix payés à Montréal.

Vison, la pièce	\$1 50 à \$2 60
Rat musque (automne).	0 08 0 12
Marte, No. 1	1 50 2 00
Renard roux	1 30 1 50
Pecan	5 00 8 00
Bête puante	0 50 0 70
Ours	8 00 20 00
Loutre	8 00 15 50
Castor, la livre	4 00 5 00
Chat sauvage	0 25 0 75

Fers et Métaux.

FERRONNERIE ET QUINCALLERIE.

Fers à cheval :

Ordinaires, au baril.	3 75 0 00
do par char	3 50 0 00
En acier	5 00 5 75
Fers à repasser	par lb 0 03½ 0 03½
Fiches: Coupées, toutes	dimensions
" par 100 lbs	3 15 3 75
" pressées, do.	Esc. 20 p.c. 3 90 0 00
" 7-16	3 90 0 00
" "	4 25 0 00
" 5-16	4 50 0 00
" "	4 75 0 00

Fil de fer :

Poli, de No 0 à No 8, par	100 lbs	2 60 0 00
Galvanisé Nos 9 à 12	3 00 3 25	
Huilé et brûlé Nos 10 à 12.	2 60 2 75	
Brûlé No 14	0 00 3 00	
Esc. 20 p.c.		

Brûlé; pour tuyau, la lb.	0 06 0 07
Barbelé pour clôtures	0 00 0 03½
Crampes	0 00 0 03½
Fil de laiton, à collets	par lb 0 35 0 40
Fontes Malléables	" 0 09 0 10
Enlumes	" 0 11½ 0 12

Charnières :

T et "Strap"	par lb 0 05 0 07½
Strap et Gonds filetés	0 03½ 0 03

CLOUS, ETC.

Clous coupés à chaud :

Au char, 10c de moins

Do 5½ à 6 pcs, par 100	\$2 50
4 à 4½	2 55
3½ à 4	2 65
3 pcs.	2 70
2½ à 3½	2 75
2 à 2½	2 90
1½ à 1½	3 10
1½ pouce	3 50

Clous coupés à froid :

Do 1½ à 1½ pcs, par 100 lbs	3 00
1½ pouce	3 40

Clous à finir par 100 lbs :

1 pouce	4 75
1½	4 25
1 à 1½	3 85
2 et 2½	3 65
2½ à 3	3 50
3 à 6	3 35

Clous à quarts par 100 lbs

1 pouce	4 25
1	4 00
1½	3 75

Clous à rivet par 100 lbs :

1 pouces	5 00
1½	4 50
1½ à 1½	3 95
2 à 2½	3 65
2½ à 2½	3 30
3 à 6	3 35

Clous d'acier 10c en sus

Clous galvanisés, par 100 lbs.	\$9 25
Clous à ardoise	4 25
Clous à cheval No 7	2 70
" 8	2 50
" 9 et 10	2 48

Clous de broche

1 pouce, No 16	net \$4 75
1½ " No 15	4 28
1½ " No 14	3 80
1½ " No 13	3 80
2 " No 12	3 57
2½ " No 11	3 33
3 à 4½ pouces, No 6 à 10.	3 09
5 à 6 " No 3 à 5.	2 85

Limes, râpes et tiers-points :

1ère qualité, escompte.	50 p.c.
2me qualité,	60 et 10 p.c.
Mèches de tarière, esc.	60 et 10 p.c.
Tarrières	escompte 15 p.c.
Vis, à bois, escompte.	7½ p.c.
Boulons à voiture, esc.	6 p.c.
Boulons à bandage.	60 p.c.
Boulons à lisses.	70 p.c.

Métaux.

Cuivre.	\$ c. \$ c.
Lingots	par lb 0 13 0 13½
En feuille.	0 15 0 2
Etain.	
Lingots	0 6 0 17
Barres	0 17 0 18

H. C. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, sec.-tr.
LETOURNEUX, FILS & CIE
MARCHANDS-FERRONNIERS
Nos 261, 263 et 265, RUE ST-PAUL, MONTREAL. A l'enseigne de l'Enclume.

TELEPHONE 2435.



A. & E. LOIGNON
INGENIEURS-CIVILS
Ponts et Charpentes
METALLIQUES.
Poutrelles en Acier, Fer en U, Fer en Barre toujours en Magasin.
Plans et Devis préparés.

J. B. NADEAU
MANUFACTURIER DE
Harnais, Colliers,...
Bottes et Couvertes
POUR CHEVAUX
No 479, rue Wolfe,
MONTREAL

LISTE DES PRIX EN GROS SEULEMENT

Harnais de Buggy	de \$ 6 00 à \$ 15 00
de Coupé	de 18 00 à 75 00
simple, de travail	de 8 00 à 22 00
double, de travail	de 18 00 à 50 00
double, de Buggy	de 1 00 à 75 00
double, de Coach	de 30 00 à 160 00

BERNIER & CIE

Marchands de Grains

EN GROS
ET DETAIL

GRAINES DE SEMENCE,
GRAINES FOURAGERES, Etc.

271 et 273, rue Cascades

ST-HYACINTHE, QUE.

CORRESPONDANCE SOLICITEE.

A. DEMERS. T61.589. C. BRUNET.

Faisant affaire sous les noms de

DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE

140 Grande Rue St-Laurent, Montreal

FERBLANTIERS. PLOMBIERS, COUVREURS,

Et Poseurs d'Appareils de Chauffage

Assortiment très varié et complet d'Ustensiles de cuisine, Coutellerie, Lampes, Gazeliers, Brackets, Globes, etc., à des prix très modérés.

Ils se chargent de tout ouvrage, tel que Couverture en Ardoise, en Ferblanc, en Tôle galvanisée, et toutes espèces de réparations à des prix très modérés.

Spécialité pour la pose et les réparations de Fournaises à eau chaude, à vapeur, haute et basse pression, et Fournaises à l'air chaud. Fournaises à l'eau chaude et à l'air chaud combinés.

THE JAMES ROBERTSON CO., Ltd

MARCHANDS DE METAUX,
FABRICANTS DE TOYAUX EN PLOMB.

Coudees en plomb comprimé, Plomb de chasse, Mastic, Blanc de plomb. Spécialité de l'enveloppe des Fils Electriques avec du plomb; aussi Scies rondes, Scies à moulins, Godendards et autres scies.

Bureaux : 144 rue William,

Usines : coin rues William et Dalhousie. MONTREAL.

GAGNIER & LEFEBVRE

Successeurs de H. A. MILLER,

PEINTRES de MAISONS, d'ENSEIGNES
et de RIDEAUX,

Tapissiers et Décorateurs, Doreurs, Vitriers
Imitateurs, Blanchisseurs, etc.

1996 RUE STE-CATHERINE, MONTREAL

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 20 FEVRIER 1896.

Chaussures.		Prix en gros.			
		Hommes.	Garçons.	Enfants.	
Brogans.....		\$0 80 à 0 90	\$0 65 à 0 85	\$0 60 à 0 65	
Cobourgs.....		0 90 1 10	0 65 0 90	0 65 0 70	
Split Balmorals.....		0 91 1 20	1 00 1 20	0 65 0 69	
Kip.....		1 20 1 40	1 00 1 20	0 80 0 90	
Buff.....		1 25 2 00	1 10 1 25	0 90.....	
Veau.....		2 00 3 85			
Buff Congress.....		1 35 2 00			
Veau.....		2 25 3 40			
Split boots.....		1 40 2 15	1 25 1 60		
Kip.....		2 00 2 90	1 60 2 00	1 25 1 50	
Veau.....		2 15 3 90			
Bottes en feutre.....		1 60 2 00			
Wigwams.....		1 75 2 50			
Mocassins.....		0 65 0 90			
		1 50 2 15			
A CHEVILLE.		Femmes.	Filles.	Enfants	
Split Boots.....		\$0 70 à 0 80	\$0 70 à 0 85	\$0 45 à 0 6	
Split Balmorals.....		0 80 0 95	0 70 0 80	0 50 0 65	
Kip.....		1 10 1 20	0 80 1 05	0 65 0 80	
Buff.....		0 90 1 30	0 90 1 05	0 60 0 75	
Pebble.....		0 90 1 30	0 95 1 10	0 60 0 70	
Buff Bals clous en cuivre.....		1 10 1 25	0 95 1 10	0 50 0 60	
A COUTURE.					
Pebbles Boutonnées.....		1 15 1 40	0 95 1 05	0 65 0 80	
Buff lustré.....		1 20 1 30	0 95 1 05	0 70 0 80	
Pebble.....		1 20 1 60	0 85 1 00	0 65 0 80	
Lustré.....		1 35 1 60	0 80 1 10	0 70 0 80	
Chèvre.....		1 75 2 00	1 25 1 40	0 90 1 15	
Veau poli.....		1 40 2 00	1 25 1 50	0 85 1 00	
Chevreau français.....		1 90 3 60	1 90 2 50	1 40 1 70	
canadien.....		1 60 2 85	1 20 0 00	1 00 0 00	
Bois durs.					
Prix de détail.					
Acajou de 1 à 3 pouces	le pied.....			22 à 24	
Cèdre rouge 1 pouce	do.....			10 à 12	
Noyer noir 1 à 4 pouces	do.....			10 à 14	
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do.....			14 à 18	
Cerisier 1 à 4 pouces	do.....			9 à 11	
Frêne 1 à 3 pouces	le M.....			21 00 à 25 00	
Merisier 1 à 4 pouces	do.....			20 00 à 25 00	
Merisier 5 x 6, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do.....			20 00 à 25 00	
Erable 1 à 2 pouces	do.....			20 00 à 30 00	
Ormèl 1 à 2 pouces	do.....			18 00 à 25 00	
Noyer tendre 1 à 2 pouces	do.....			30 00 à 50 00	
Cotonnier 1 à 4 pouces	do.....			40 00 à 45 00	
Bois blanc 1 à 4 pouces	do.....			18 00 à 22 00	
Chêne 1 à 2 pouces rouge	do.....			30 00 à 50 00	
Chêne 1 à 2 pouces blanc	do.....			40 00 à 50 00	
Chêne scié sur grain	do.....			60 00 à 70 00	
Plaquage (veneers):					
Uni	par 100 pieds.....			60 à 1 00	
Français	la feuille.....			50 à 1 25	

American	do.....	25 à 50
Erable piqué	le pied.....	04 à 08
Noyer noir ondé	do.....	04 à 05
Acajou (mahogany)	do.....	8 à
Bois de Service		
Pin.		
1 pouce strip shipping cull,	6 à 16 pieds	le M. \$12 00 15 00
1 1/2 et 2 pces.	do	do 12 00 15 00
1 pouce shipping cull sidings	do	do 14 00 16 00
1 1/2 et 2 pces	do	do 15 00 18 00
1 pouce qualité marchande	do	do 20 00 30 00
1 1/2 et 2 pces.	do	do 20 00 30 00
1 pouce mill cull, strip, etc. No. 2	do	do 10 00 10 50
1 1/2 et 2 pces.	do	do 10 00 10 50
1 pouce mill cull No. 1	do	do 12 00 15 00
1 1/2 et 2 pces.	do	do 12 00 15 00
3 pces.	do	do 10 00 12 00
do	do. No 2	do 6 50 8 50
Epinette.		
1 pouce mill cull	5 à 9 pouces	do 9 00 10 00
1 1/2 et 2 pces. mill cull	do	do 10 00 11 00
3 pces mill cull	do	do 9 00 10 00
1, 1 1/2 et 2 pces. qualité march.	do	do 12 00 13 50
Pruche.		
1, 2 et 3 pouces	do	do 9 00 10 00
Colombages en pin, 2 x 3, 3 x 3, 3 x 4—aux chars	do	do 10 00 11 00
Lattes—1ère qualité	do	do 1 60 1 75
2ème do	do	do 1 35 1 50
Bardeaux pin XXX	16 pouces	do 2 90 3 00
do XX	do	do 2 40 2 50
do X	do	do 1 50.....
do 1ère qualité	18 pouces	do 3 00.....
do 2ème do	do	do 1 75.....
Bardeaux cèdre XXX	16 pouces	do 2 90 3 00
do XX	do	do 2 40 2
do X	do	do 1 50.....
Bardeaux pruche marchande	do	do 1 75.....
Charpente en pin.		
de 18 à 24 pieds - 3 x 6 à 3 x 11	do	do 16 00 17 00
de 25 à 30 do do do	do	do 18 00 18 50
de 31 à 35 do do do	do	do 21 00 22 50
de 18 à 24 do - 3 x 12 à 3 x 14	do	do 18 00 19 00
de 25 à 30 do do do	do	do 20 00 21 00
de 31 à 35 do do do	do	do 23 00 24 00
Bois carré—pin.		
de 16 à 24 pieds—de 5 à 11 pouces carrés	do	do 17 00 18 0
de 25 à 30 do do do	do	do 19 00 20 00
de 31 à 35 do do do	do	do 21 00 22 00
de 18 à 24 do - de 12 à 14 pouces carrés	do	do 19 00 20 00
de 25 à 30 do do do	do	do 21 00 22 00
de 31 à 35 do do do	do	do 23 00 24 00
Charpente en pruche.		
de 17 à 30 pieds jusqu'à 12 pouces	do	do 15 00.....
Charpente en épinette	do	do 16 00 18 00
do en épinette rouge	do	do 0 00 30 00

TABAC A MACHER "Sweet Navy"

TOUTES DIMENSIONS, DE 25c. à 35c. la LB.

J. M. FORTIER

MANUFACTURIER

MONTREAL

BOIS POUR BOITES A FROMAGE Les Prix les plus Bas du Marché

....LOUIS GILBERT

Les Meilleures Qualités de Bois.

Ordres exécutés avec la plus grande promptitude.

Manufacture à St-Ferdinand d'Halifax, Qué.

Si VOUS AVEZ UNE.....
Maison a Vendre ou a Louer

SI VOUS VOULEZ ACHETER

— ADRESSEZ-VOUS A —

STEPHENS & WARNECKE,

Ils vous donneront les meilleurs résultats
dans le plus court espace de temps.....
Souvenez-vous de l'adresse

1778 rue Notre-Dame, - MONTREAL

JOHN MORRIS
AGENT D'IMMEUBLES

Assurances Contre le Feu,
Prets sur Hypotheques

126, RUE ST-JACQUES

Téléphone 2290. MONTREAL

BOIS DE SCIAGE ...

Bureau : 512 Lagachetière
MONTREAL.

D. PARIZEAU
CLOS, Canal Lachine
BASSIN No 3.
Vis-à-vis rue Ottawa.
Tél. Bell No 8808.

J. CRADOCK SIMPSON & CIE

AGENTS D'IMMEUBLES ET DE FINANCES.

OFFRENT EN VENTE. — Résidences de première classe ; bonnes maisons propriétés commerciales et magnifiques lots à bâtir.

OFFRENT A LOUER. — Maisons meublées, maisons non-meublées et Magasins.

FONT DES PRETS — Sur bonnes hypothèques à des taux d'intérêt très bas.

ASSURENT — Les risques de tout genre dans les Compagnies de premier ordre.

ADMINISTRENT LES PROPRIETES — Pour les propriétaires ou fidéli-commissaires, au mieux de leurs intérêts.

VENTE D'IMMEUBLES A L'ENCAN — Tous les quinze jours, le MERCREDI.

Bâtisse de l'Assurance " Guardian, "

181, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

TELEPHONE 714

Argent a Preter....

— AUX —

TAUX LES PLUS BAS

Vente et achat d'Actions,
Obligations et Hypotheques.

CLARENCE J. MCCUAIG,
162 St-Jacques, MONTREAL.

Telephone 2137.

NEW WARREN SCALE CO.

MANUFACTURIERS DE TOUS LES GENRES DE

BALANCES ←

.....No 453 rue St-Paul, MONTREAL

MARCOTTE FRERES
ENCANTEURS

— ET —

Agents d'Immeubles

Avances faites sur consignations.

Emprunts négociés sur hypothèques

No 69 rue St-Jacques,

MONTREAL.

ALLEZ VISITER LES LOTS OFFERTS EN VENTE SUR LE

:: BOULEVARD ST-GERMAIN ::

Qui s'étend directement vis-à-vis la ville St Laurent ou au Bois de Plaisance, situé sur les bords de la Rivière des Prairies, à Cartiervi le, (Back River). Ces lots sont couverts de superbes arbres.

Prix des lots : \$150, \$25 comptant ; la balance par versements annuels de \$25.

Un service de tramways électriques qui permettra aux résidents de se rendre chez eux en 20 minutes, du centre de la ville, sera un fait accompli en deux mois ; on pousse activement les travaux sur ce tronçon. En attendant et jusqu'à nouvel ordre, nous avons pourvu un service gratuit de voitures pour faciliter le trajet à ceux qui veulent voir et acheter. Ces voitures partiront du Bureau de Poste tous les samedis après-midi, à deux heures. Pour plus amples détails s'adresser en personne ou écrire à

L. COUSINEAU & E. GOHIER

16, rue St-Jacques, MONTREAL

C. LOISEAU

J. H. LEROUX

LOISEAU & LEROUX

AGENTS

d'Immeubles, d'Assurance sur la vie
et contre le feu

ET COMPTABLES

PRÊTS SUR HYPOTHEQUES

118 RUE ST-JACQUES

Vis-à-vis le Bureau de Poste

MONTREAL

LEMIEUX & GIARD, Peintres d'Enseignes

Références des meilleures
maisons de la ville.....

SUCCESEURS DE J. A. ROBY.

DÉCORATIONS, DORURES.....
TRAVAUX ARTISTIQUES, ETC.

Atelier : No 119 rue St-Dominique, MONTREAL

....PENSEZ A VOTRE AVENIR....

ACHETEZ BOULEVARD ST-LAMBERT
DE SUITE AU....

Ce Boulevard sera l'un des plus beaux de l'univers, ayant une largeur de 114 pieds par 57 arpents de longueur, avec arbres et riches habitations. 32 trains par jour, aller et retour ; 5 cts par passage ; billets bons sur tous les trains. Beaux lots 50 x 115 pieds, \$150, \$25 comptant, Balance \$25 par année. N'OUBLIEZ PAS CE CI : Avant deux ans nous aurons un pont pour piétons et voitures, de Montréal au Boulevard St-Lambert.

A VENDRE PAR

L. F. LAROSE, - - 1627 rue Notre-Dame, - - MONTREAL

VENTES PAR LE SHÉRIF

Semaine du 22 au 29 février.

DISTRICT DE MONTREAL.

N. Pérodeau et al vs Dme M. E. Laughlin
Montréal—Lot de terre, ptie. N.-O.
 No. off. 743, quartier St-Louis, rue St-Louis, avec bâtisses.
 Vente le 24 février, à 11 h. a.m., au bureau du Shérif, à Montréal.

DISTRICT DE QUÉBEC

Cité de Québec vs Frs. Gagné

Québec.—Lot 671E, quartier St-Roch, rue de la Reine.
 Vente le 22 février, à 10 h. a.m., au bureau du Shérif, à Québec.

Cité de Québec vs Omer Métayer

Québec.—Lot No 842 et le quart (4) sud-ouest du lot 845, cadastre officiel de la paroisse de St-Sauveur, Québec, situé rue Morin, avec bâtisses.
 Vente le 22 février, à 10 h. a.m., au bureau du Shérif, à Québec.

Dme Elise Lamontagne vs N. McCreedy
St-Romuald.—Lot No 516, paroisse St-Romuald, avec bâtisses.

Vente le 22 février, à 10 h. a.m., à la porte de l'église, de St-Romuald d'Etchemin.

Augustin Béland vs Fidèle Langlois

Pointe-aux-Trembles. Lot No 323, de la dite paroisse, avec bâtisses et lot No. 521 avec circonstances et dépendances.

Vente le 22 février, à 10 h. a.m. à la porte de l'église, paroisse de Pointe-aux-Trembles.

DISTRICT DE KAMOURASKA.

Frs-Xavier Bernard vs Dme Théodora Levesque.

Fraserville—Partie du lot offi No 202, avec bâtisses. Terrain 5,500 pieds en superficie.

Vente le 22 février, à 10 h. a.m., au bureau du shérif, à Fraserville.

DISTRICT DE RICHELIEU.

Joseph Pelland vs Dme E. Pelland et al.
Berthier—Lot No 230, cad. offi. de la ville de Berthier; terrain 57 x 95 pieds avec bâtisses.

Vente le 29 février, à 10 h. a.m., à la porte de l'église paroiss. de Berthier.

DISTRICT DE RIMOUSKI.

Pierre Gagnon vs Dme Marie Roy.

Saint-Moïse—1o Lot No 50 du cadastre off. de la dite paroisse, d'une contenance de 85 acres, avec bâtisses, etc.; 2o droits de préemption, améliorations et défrichements sur le lot No 51, d'une contenance de 100 acres, avec bâtisses, etc. et 3o sur le lot No 40, d'une contenance de 100 acres, avec bâtisses, etc.

Vente le 25 février, à 10 h. a.m., à la porte de l'église de Saint-Moïse.

NOTES DE LA CONSTRUCTION

Il est question de bâtir une nouvelle salle d'exercices à Sherbrooke:

MM. Boivin & Côté, vont construire un entrepôt à Chicoutimi; les travaux doivent commencer dans quelques jours.

LA MALADIE DU LAIT.

Tous les éleveurs connaissent — du moins pour en avoir entendu parler — cette altération du lait qu'on désigne sous le nom de *maladie du lait bleu*.

Cette affection, qu'on a observée en Allemagne sur les côtes de la Baltique, en France dans les pays de Caux, a été surtout étudiée dans le premier des deux pays par Fuchs et Haubner, et par MM. Reiset et Em. Bourquelot.

Il résulte des études et des expériences faites par ces savants que le lait sur lequel se développera ultérieurement la maladie ne présente rien de particulier au moment de la traite; il a la couleur normale et supporte l'ébullition sans se coaguler.

Ce n'est qu'au bout de 36 heures que se montrent les taches bleues qui décèlent l'apparition du mal.

Ces taches se présentent sous différents aspects; tantôt ce sont de petites maculatures bleues isolées au centre du liquide, d'autres fois c'est une bande bleue qui se développe en cercle contre les parois du vase; d'autres fois encore, on rencontre réunies dans un même vase, les taches du centre et la bande circulaire, en sorte que, comme le dit M. Reiset, la surface du liquide serait assez bien figurée par la coupe d'un savon de Marseille fortement veiné de bleu, car la coloration bleue est aussi intense que celle de l'indigo ou du bleu de Prusse.

Parfois le mal s'arrête à cette figuration; d'autres fois, mais plus rarement, il s'étend de façon à former sur toute la surface du liquide une couche d'un bleu uniforme.

«Généralement, dit M. E. Bourquelot, la coloration se borne à la crème ou atteint seulement le petit-lait compris entre la crème et le lait coagulé, ou encore pénètre de quelques millimètres dans celui-ci.»

Et maintenant quelles sont les causes de la *maladie du lait bleu*?

Tout d'abord, on est allé les chercher dans le monde surnaturel, — sous prétexte qu'un jour la coloration bleue apparaît dans tous les vases, que le lendemain elle ne se montre que dans quelques-uns; qu'elle épargne le lait de telle vache pour teinter de taches plus ou moins marquées celui de telle autre; qu'ici on obtient, en ayant recours à certains traitements, des résultats satisfaisants, tandis qu'ailleurs les mêmes moyens échouent de la plus complète façon, etc.

Ensuite, on a fait intervenir la mauvaise qualité de la nourriture, les pâturages, l'état des animaux, l'action de certaines plantes, parmi lesquelles, la *mercuriale*, qui renferme une matière colorante qui n'est pas sans analogie avec l'indigo.

Puis, la pathologie entrant dans une voie nouvelle, on pensa à étudier les taches au microscope, et Fusch découvrit alors qu'elles fourmillaient d'un micro-organisme, auquel il donna le nom de *vibron cyanogène*. Reprenant les études de celui-ci, Zupf, à son tour, constata que ces taches étaient dues à la présence du parasite, qu'il débaptisa pour lui donner le nom de *bactérie cyanogène*, qu'il a encore aujourd'hui.

L'usage du lait bleu peut-il se faire sans danger?

Au rapport de Steinhof, qui l'a fait consommer à des porcs, ce lait ne saurait être pris impunément. Il est vrai que Neelsen, qui a essayé son action

sur des lapins, déclare qu'on peut l'utiliser sans danger comme aliment.

D'autres expériences, tentées tout récemment semblent donner raison à ce dernier.

Quoi qu'il en soit, il est bon de remédier à cet état pathologique du meilleur des aliments.

M. Reiser a proposé la recette suivante:

Au moment même où le lait est coulé dans les vases à crémier, après la traite, il faut y ajouter une proportion bien déterminée d'acide acétique préparée au centième. Par 10 litres de lait, il faut 500 centimètres cubes de cet acide, soit 0 gr. 500 d'acide acétique cristallisable par litre de lait.

Ce procédé qui s'est montré parfaitement efficace dans les mains de son inventeur, a délivré ses étables d'une épidémie de lait bleu qui s'y montrait depuis quelques années.

Aussi bien, comme le fait justement remarquer M. Em. Bourquelot, son emploi n'est pas contraire à «la montée» de la crème et laisse intact l'aïdome du beurre qu'on en tire.

Il n'est pas indifférent de compléter ce traitement par une extrême propreté de la laiterie. FÉLICIEN DURAND.

PETITES NOTES

Un anglais, M. Spring a observé que deux plaques d'aluminium bien dressées et bien propres, appliquées l'une contre l'autre et chauffées à 330 degrés, devenaient adhérentes au point que l'on ne pourrait sans arrachement les séparer l'une de l'autre à l'aide du burin.

C'est donc une méthode de soudure applicable à ce métal.

L'*Invention* rapporte qu'un nouveau système de ferrure vient d'être essayé dans l'armée allemande. Il consiste en une sorte de pâte faite avec du vernis à l'huile de lin et de la limaille de fer, dont on peint la sole du sabot du cheval. On dit que cette pâte conserve le cuir flexible, et donne au sabot une résistance plus grande que les meilleurs clous. Dans nombre de régiments on emploie des clous en aluminium au lieu des clous ordinaires en fer et paraissent donner toute satisfaction.

Un cultivateur de l'Illinois a découvert une imitation de sucre d'érable qui défie les plus experts de dire de quelle provenance est cet article. Il est fait de jus d'épi de blé d'inde et de cassonade brune. Les épis sont bouillis jusqu'à ce qu'ils soient devenus mous et que le liquide en soit retiré, la cassonade brune y est ajoutée et bouillie de nouveau. Le résultat donne un bon sirop ou un bon sucre quand il est distillé et l'un et l'autre passeront pour d'excellents produits de l'érable.

C'est en cherchant des escargots pour varier «l'ordinaire» qu'un soldat romain, d'après ce que raconte la légende historique, trouva, dans les fossés des fortifications de Carthage, le passage qui permit de faire irruption dans cette imprenable place forte des temps passés.

Ce sont aussi les Romains qui ont appris aux Bourguignons la façon de faire entrer dans la consommation leurs excellents escargots de vignes, universellement renommés.

Jusqu'à ces derniers temps, le Nouveau-Monde s'était désintéressé des escargots.

Mais les gourmets yankees, en ayant tâté lors de leurs voyages en France, en ont fait venir aux États-Unis.

C'est la ville de Washington qui a commencé, et l'enthousiasme devient général, si nous en croyons les derniers rapports consulaires reçus au département de l'Etat. L'exportation des escargots de Suisse et surtout de France, aux États-Unis, augmente chaque année dans de grandes proportions.

Depuis quelque douze ans, le mode d'abatage régulièrement adopté dans les abattoirs est le masque Bruneau composé d'une plaque de cuir portant en son milieu une pièce métallique percée d'un trou cylindre. Cet appareil s'applique sur le front et les yeux des bêtes bovines à l'aide de courroies, puis, le boucher implante dans l'ouverture dont nous avons parlé une tige cylindrique longue de 15 centimètres qui glisse à frottement. Un coup de maillet appliqué sur la tête de cette sorte de clou fait pénétrer sans difficulté la tige dans le cerveau de l'animal qui s'affaisse comme foudroyé.

Cet appareil, qui a supprimé bien des souffrances inutiles aux malheureuses bêtes à cornes qui servent à notre alimentation, vient de se voir distancé, en tant qu'instrument humanitaire, par une invention de l'armurier anglais Grenner.

En voici la description d'après l'Eleveur :

"Imaginez un simple tube métallique d'une vingtaine de centimètres, muni à l'une de ses extrémités d'une chambre où se place une cartouche à balle revêtue d'acier; l'autre extrémité se termine par une sorte de plateau perforé, maintenu à la main sur le front de l'animal à abattre. Un léger choc sur le percuteur de la cartouche qui fait saillie, détermine l'explosion, la balle perce la boîte crânienne, traverse la cervelle et va se loger dans la colonne vertébrale, amenant la mort instantanée et foudroyante."

Ce n'est pas au Transvaal que ceci s'est passé mais bien à Paris.

Un pharmacien, M. Chabaud, ancien chimiste au laboratoire municipal, a fondé une pharmacie au No 54 de la rue Monge. Au lieu de donner à son Etablissement l'apparence élégante et riche qui est l'apanage généralement de toutes les pharmacies, M. Chabaud a cru devoir installer son officine dans une boutique ordinaire, avec devanture peinte en vert, des chaises en paille et un comptoir en bois grossier formaient le mobilier; à pas de boyaux aux couleurs chatoyantes et éclatantes à la lumière du soir, pas de tapis ni de parquets cirés et sur la devanture comme dans l'intérieur de la boutique, M. Chabaud a fait peindre sans prétention artistique en grandes lettres l'inscription suivante: *Commerce de Pharmacie* et aux alentours ou à l'intérieur, M. Chabaud fit distribuer des prospectus dans lesquels il explique que cette absence de luxe lui permet de vendre ses produits à des prix d'un bon marché inconnu jusqu'à ce jour dans ce genre d'industrie. Les prescriptions notamment sont livrées à 10 cts, 20 cts, et 30 cts.

Ce nouveau mode d'exploiter une pharmacie ne fût pas du goût de MM.

les étudiants en pharmacie qui, au sortir de leurs cours de l'Ecole, vinrent en masse rue Monge, lancèrent des pierres dans la devanture et saccagèrent en quelque sorte le nouvel établissement, ils eurent du reste l'intelligence de quitter la place avant l'arrivée de la police

NOTES COMMERCIALES

Il y a un mouvement parmi les producteurs de tabac canadien pour obtenir un droit d'importation de 5c par lb. sur le tabac étranger entrant au Canada.

Les élévateurs de Fort William et de Port Arthur sont fermés, et les grains reçus aux divers points de Manitoba sont dirigés en droite ligne sur Montréal.

Le C. P. R. a reçu plus de 200 chars de blé des fermiers du Nord-Ouest en paiement des terrains concédés par la compagnie aux colons du Manitoba et des Territoires.

Les fabricants de confections des provinces maritimes ont formé une association, d'autres disent un *combine*, dans le but de surélever les prix et d'obtenir, s'il est possible, un changement dans les tarifs de douane.

La barque "Silvershow" la dernière de celles employées à la pêche du saumon en 1895 a quitté la Colombie Anglaise le 20 janvier en partance pour Liverpool. Son chargement qui comporte 26 585 caisses de saumon, 475 barils d'huile et 4 caisses de moutarde est évalué à \$118,116.

Le port de St-Jean, N. B. dont le mouvement de fret va toujours augmentant, va donner plus de facilités encore aux importateurs d'animaux. On compte ainsi augmenter le mouvement dans ce port des exportations du bétail américain, et un ordre en conseil passé à Ottawa favorise ce projet. On craignait, en certains quartiers, que le danger de contagion de notre bétail serait augmenté de ce fait, mais le gouvernement affirme que les mesures de précaution édictées pour ce port rendront ce danger imaginaire, les nouveaux règlements devant s'appliquer à tous les navires quel que soit le pavillon sous lequel ils naviguent.

La Chambre de Commerce de Chicago ne veut plus admettre les opérations à terme; toutes les transactions devront se faire au comptant. Il a été décidé de prendre les mesures nécessaires pour faire délayer illégalement les spéculations sur produits agricoles, dans le sens du "Anti-Option Bill" que Chicago a aidé à renverser alors qu'il était devant le Congrès.

Il n'est pas trop difficile de voir le mobile de cette mesure quand on remarque qu'en même temps il est question d'établir un "Entrepôt de Grains" à l'aide d'un capital de \$1,000,000. L'auteur du projet déclare que cet Entrepôt assurerait la livraison de tout le blé vendu "de manière à établir une ligne de démarcation entre les opérations commerciales réelles et le jeu de la spéculation." Mais, comme le fait remarquer un confrère, si la livraison n'est faite que pour sauver les apparences, la ligne de démarcation ne signifiera pas grand chose.

A VIS DE FAILLITE DANS L'AFFAIRE DE

THOMAS DEERY, Marchand de Provisions.

191 rue St Paul, Montréal.

Le soussigné vendra par encan public ou en BLOC au No 191 rue St-Paul, Montréal.

Mercredi, le 26 Février 1896.

à 10 hrs a. m.

L'actif mobilier de la faillite consistant en un fonds de commerce de provisions, voaltes et gibiers de toutes sortes, se montant d'après l'inventaire à..... \$1 507 61
Mobilier du magasin..... 818 00
Loyer au 1er Mai 1896..... 100 00
Dettes de livres..... 3,079 22

Le magasin sera ouvert pour inspection le 25 Février.

Pour plus amples informations, s'adresser à

J. H. LEROUX,

Curateur.

Bureau de Loiseau & Leroux.

118 rue St Jacques, Montréal.

A VIS DE FAILLITE DANS L'AFFAIRE DE

A. BELL & CIE.

Ste-Agathe, faillite.

Des soumissions seront reçues par les soussignés jusqu'au 27 février 1896, pour la vente de l'actif tel que suit :

Lot No. 1—436,970 pieds environ planches merisier au moulin Allard.....	\$4380 00
2—467,150 pieds environ planches merisier au moulin Laberge.....	5253 00
3—24,000 pieds environ planches merisier au moulin Marrier.....	240 00
4—8,500 pieds environ planches épinelette.....	62 37
5—1,685 pieds environ billots merisier et épinelette.....	355 00
6—61,162 environ formes ébauchées (Last Blocks).....	935 00
7—105 cordes érabie, merisier, hêtre, bois mou, etc.....	108 00
8—480 cordes croutes merisier, moulin Laberge et Allard.....	586 09
9—Machineries, consistant en un planeur pour (Last Blocks), pouvoir à deux chevaux (double horse power), drag saw machine, moulin à battre.....	505 00
10—Roulant, consistant en chevaux, express, charrettes, bobsleigh, sleigh, buggies, harnais, etc.....	145 00
11—Ameublement de bureau (moulin Allard).....	83 50
12—Stock moulin Allard, Sainte-Agathe.....	126 00
13—Dettes de livres et billets recevables suivant liste, Sainte-Agathe.....	1113 71
14—Dettes de livres, suivant liste, Allard.....	1469 98

— AUSSI —

Un lot de terre situé dans la paroisse de St-Faustin, comté et district de Terrebonne, contenant vingt-cinq (25) arpents de superficie environ, connu et désigné comme faisant parti du lot No. 8, du 6me rang, du Canton de Wolfe, dans le dit district, avec les bâtisses dessus crées : un "moulin à scie à vapeur", et ses accessoires, bureau, boutique de forge, étales, etc. Deux hangars, village Ste-Agathe : un de 45 x 25, l'autre 25 x 15, évalués..... 225 00

Les soumissions peuvent être faites pour un seul des items ci-haut mentionnés, pour deux ou plus ensemble, ou pour le tout d'un seul lot, mais toutes les soumissions devront mentionner le montant offert pour chaque lot.

Les soumissions autres que celles pour comptant devront mentionner le délai demandé et les sûretés-offertes.

Nous ne nous engageons pas à accepter la plus haute ni aucune des soumissions.

Les inventaires et listes des dettes de livres peuvent être examinés, et plus amples informations reçues au bureau des soussignés.

LAMARCHE & BENOIT,

Curateurs-conjoints.

1709, rue Notre-Dame, Montréal